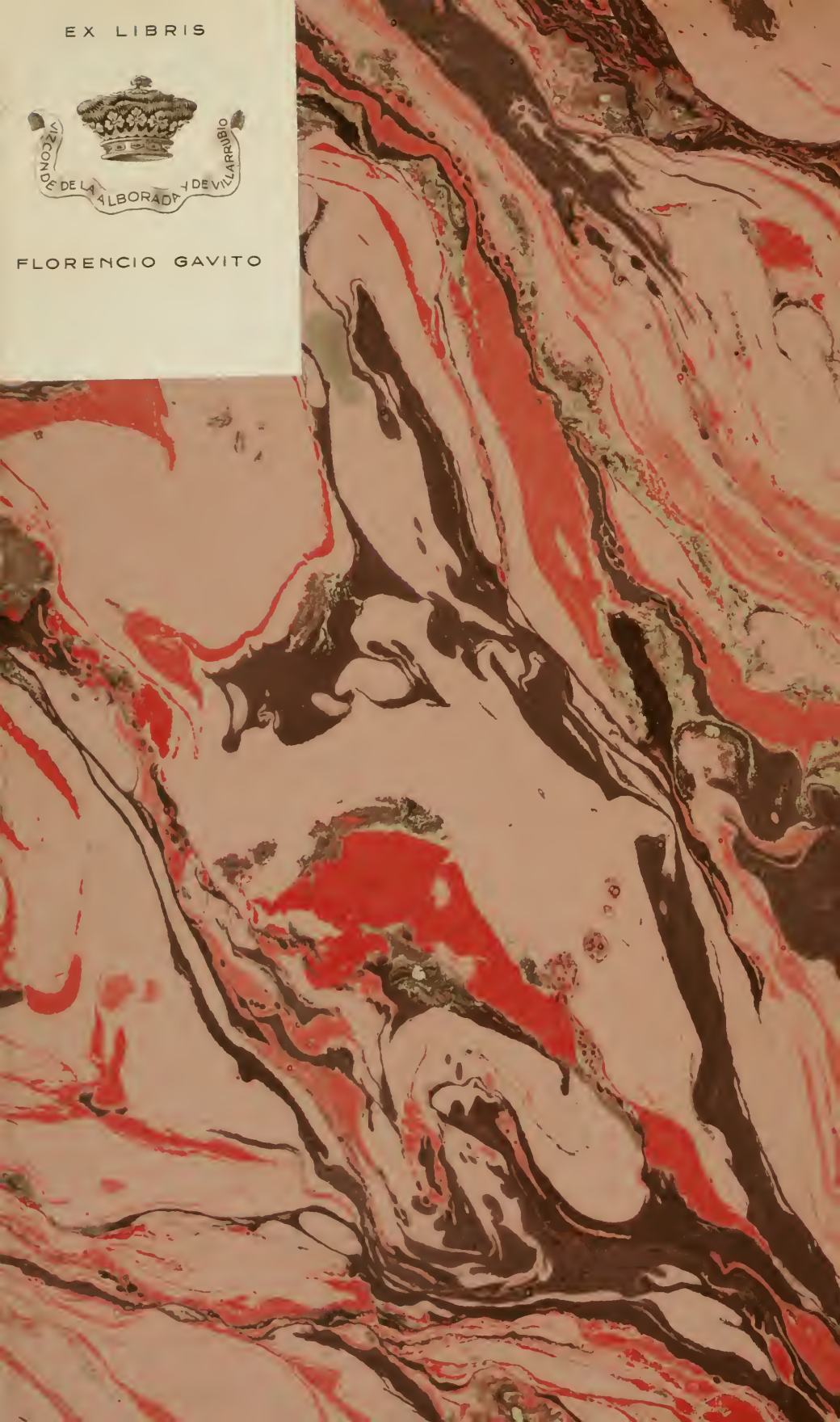




EX LIBRIS



FLORENCIO GAVITO





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

PAR

LE BARON ROGER PORTALIS

de la *Société des Bibliophiles Français*

AVANT-PROPOS

PAR

M. STÉPHEN LIÉGEARD



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

1905

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE



Y. Goussier, Paris, X.

Antoine Deshayes

BERNARD DE REQUELEYNE, BARON DE LONGEPierre.
Collection de Madame M. Surcouf à Londres.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

PAR

LE BARON ROGER PORTALIS

de la *Société des Bibliophiles Français*

AVANT-PROPOS

PAR

M. STÉPHEN LIÉGEARD



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

1905

AVANT - PROPOS



Longepierre !... Voilà un nom que la Renommée ne fait plus guère sonner de son clairon d'or. Combien affaibli, l'écho nous en arrivant à travers deux siècles ! Dijon même qui fut son berceau se souvient peu de ce filleul des Muses. Souriant à ses premiers pas, elle le tint pour « l'Enfant célèbre », ainsi que plus tard Besançon, sa voisine, devait produire « l'Enfant sublime ». La terre nourricière en a bien rabattu depuis. Est-ce parce que l'homme ne vérifia pas toutes les promesses du nourrisson ? En tout cas, elle lui a gardé sa rue, étroite et silencieuse, se dissimulant, modeste comme il sied, entre l'ombre du grand Théâtre et les hautes tours de l'église Saint-Michel.

Arrêtez-y un Dijonnais, au passage ; demandez-lui ce qu'était le personnage promu aux honneurs de la plaque émaillée. Si d'aventure le passant fait partie de cette sélection qui ne prend pas le Pirée pour un homme, il vous répondra que ce fut un poète. Peut-être ajoutera-t-il, s'il se met en frais d'érudition, que

ce poète augmenta d'une unité le nombre déjà fort respectable des Médées dont la succession des âges nous a transmis la liste. Quant au surplus de ses compatriotes, « l'Enfant célèbre » en reste profondément ignoré. Il y aurait toutefois sévérité grande de tenir sur ce point rigueur à l'Athènes bourguignonne, car elle a le droit de se montrer exigeante en matière de célébrité. La cité des grands Ducs d'Occident, la patrie de Bossuet, de Prudhon, de Rameau, de Crébillon, de Piron, de Rude, de Lacordaire, — à ne rappeler que certains de ses morts immortels —, celle dont j'ai pu dire un jour, sans trop d'hyperbole, que « chacun de ses pavés recèle une statue », et que pour qu'un peuple de marbre en sorte,

Il suffit de frapper le sol avec le pied (1),

celle-là pouvait alléguer qu'il n'est pas défendu de mal connaître un oublié. Elle ne le pourra plus désormais, car un autre de ses fils dont la Bourgogne se montre justement fière, le baron Roger Portalis, rendant couleurs à des traits bien pâlis, vient de remettre en une plus équitable lumière la figure de Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre.

Ce n'est pas la première fois que j'ai l'heur d'apprécier le talent si fin, si délicat, de l'écrivain très documenté, du bibliophile émérite à qui les friands de savantes recherches élégamment présentées doivent le régal de lectures exquises. Je leur ai déjà signalé la

(1) *Rêves et combats* : Paris, Hachette.

superbe étude sur Honoré Fragonard (1), l'une des œuvres les meilleures du Maître, entre tant d'excellentes. Le divin Frago, interprète assermenté de la Jeunesse et de l'Amour, m'a fourni l'occasion de dire de son biographe une partie du bien que j'en pense ; le livre d'aujourd'hui me permet de compléter l'éloge, en y ajoutant un remerciement pour le plaisir de sa lecture. C'est la seule raison d'être des lignes que voici, car il suffira d'ouvrir le volume pour demeurer convaincu de l'inutilité d'une présentation au lecteur.

S'agit-il, en effet, d'évoquer l'image de notre compatriote ? la plume sous les doigts de l'auteur nous vaut un pinceau, car tout aussi bien que sur la toile attribuée à Largillière ou à François de Troy, Longepierre revit et palpite dans le portrait qui nous en est offert. Grand, mince, d'allure distinguée, de figure intelligente et fière, l'œil noir sous la perruque blonde, un sourire énigmatique aux lèvres, tel Roger Portalis nous le montre, et tel nous nous plaisons à l'imaginer. Que si, passant du physique au moral, il veut nous faire pénétrer plus avant dans la connaissance du personnage, son impeccable érudition ne le sert pas avec moins de bonheur. Oui, c'est bien lui vers la vingtième année, ce fervent des Muses grecques qui, sachant par cœur Euripide et Sophocle, se promène, rêveur, un Théocrite à la main, sur les prés qu'arrosent les eaux paisibles de la Saône et du Doubs. Il s'y exerce à rimer des idylles qualifiées d' « admirables » par

(1) Pages françaises : Paris, Hachette.

Ménage, mais qui, pour dire le vrai, ne dépassent guère l'inspiration d'un bon rhétoricien, — quand il y avait une rhétorique. A l'appel de ce jeune érudit, les bergers du monde antique se hâtent d'accourir. Il les comprend, les aime, se plaît en leur compagnie, tout en se félicitant

D'être né dans les champs des Bourguignons heureux ;

Ce qui nous prouve, en passant, que la Bourgogne était heureuse dans ce temps-là, tout comme aux premières amours de Marguerite et de Buridan. Mais bientôt Paris le sollicite. Là, son culte pour Racine aidant, il échange les pipeaux champêtres contre le cothurne tragique. Ce que fut sa Médée, de quelle faveur d'outre-tombe elle jouit, jusqu'à être préférée par Voltaire à celle de Corneille, comment un Sésostris lui succéda pour tomber à plat de toute la hauteur des Pyramides, tandis qu'une Électre conçue dans le pur goût hellénique relevait le poète de cette formidable chute, — c'est ce qui nous est conté en abondance d'intéressants détails. Entre temps, Longepierre prend position dans la querelle des Anciens et des Modernes. Avocat éloquent des premiers, il ne néglige aucune occasion de se pousser à la cour du grand Roi. Tour à tour précepteur du comte de Toulouse, sous-gouverneur, secrétaire politique, gentilhomme ordinaire de la maison d'Orléans qu'il suit aux armées, fort bien pensionné par surcroît, il laisse l'impression d'un adroit courtisan pour qui, trente années durant, la roue de la Fortune ne semble pas avoir trop mal tourné. Qu'importe que Saint-Simon le traite avec la

bienveillance particulière dont il honore ceux qui sont coupables de lui avoir déplu ? Drôle ayant plus d'esprit que d'honneur, pédant fort maussade, espion, fat, insinuant, rat de cour, pis encore, autant de mignonnes fleurettes que lui envoie notre Duc. A quoi le baron Portalis répond en nous montrant un épicurien aimable, un délicat lettré, courtisan attentif et discret, et, ce disant, il nous paraît plus près de la vérité. Qu'importe encore s'il ne fut pas de l'Académie dont il était parfaitement digne, mais dont Anacréon et Sophocle, aidés des suffrages de Racine et de Boileau, demeurèrent impuissants à lui ouvrir les portes ? « Il y a des gens qui la méritent mieux que moi, — écrit-il modestement — et il y en a d'autres qui sont plus intrigants », ajoute-t-il aussitôt. Pour le coup, nous n'en croirons rien. De l'intrigue autour du palais Mazarin ? Y songez-vous, Longepierre ? Voilà une accusation qui serait bien invraisemblable, de nos jours. Vaille que vaille, le vaincu prend galamment sa défaite, non sans se donner pourtant la consolation de traiter « d'orgueilleux petit Normand » son heureux concurrent, Fontenelle. Déjà on s'aimait entre candidats au fauteuil, et on se le disait avec aménité.

Reconnaissons cependant que malgré les multiples et agréables qualités de son justiciable, notre critique lui eût peut-être rendu moins bienveillante justice sans le troupeau des petits moutons d'or qui paissent sur les débris d'une bibliothèque tenue en très haute estime. Le seigneur de Requeleyne avait le culte des livres richement habillés ; rien ne lui coûtait pour donner à ses auteurs favoris, comme à ses propres œuvres, la

robe de luxe qui tant séduit les amateurs. Saint-Simon, indulgent à sa coutume, nous le montre contemplant avec ferveur le dos de ses livres, en compagnie du duc de Noailles. Eh! bien oui, il se plaisait et se complaisait dans leur admiration : preuve de goût, assurément. N'est-ce pas de quoi toucher l'un des membres les mieux avertis de cette Société des Bibliophiles françois plus fermée que l'Académie elle-même ? Le baron Portalis a tenu — combien de fois et en quel nombre ! — ces chefs d'œuvre enviabiles autant qu'enviés, dûs à l'art des Boyet et des Pasdeloup qui les ont timbrés au dos, aux angles et sur les plats, de la toison d'or empruntée par le poète à l'infidèle amant de sa Médée. Il a souvent caressé d'une amoureuse main ces peaux aux tons harmonieux dont la finesse du grain l'enchanté ; et comme il n'est point égoïste de nature, il nous fait voir, après avoir vu. Gourmet raffiné de toutes les belles et bonnes choses, il nous montre avec tant d'appétence convaincue ces blandices du maroquin pourpre doublé de vert pistache, que l'eau en vient presque à la bouche. Le veau fauve, le veau marbré prennent eux-mêmes à ses yeux une valeur soudaine, quand ils ont pour parure la laine d'or du mouton fameux. De cette bibliothèque de Longepierre dispersée aux quatre vents du ciel, Roger Portalis posséda et possède encore quelques souvenirs précieux, à l'exemple de Henry Houssaye qui en abrite des épaves sous l'aile brisée de l'Aigle de Waterloo, ou du grand poète José-Maria de Heredia qui a suspendu la précieuse toison aux palmes de ses Trophées. Il suit d'ailleurs, d'un soin jaloux, leurs aventures par

delà les mers, à travers les continents lointains, signalant les rari nantes échappés au naufrage ou à l'incendie, et indiquant les ports de salut qui les accueillirent, — tels le British Museum et Chantilly. En même temps il nous édifie sur leur valeur marchande, étonnement des profanes. Des enchères de dix ou de vingt mille francs se disputant un petit livre ne sont pas pour surprendre l'impavidus collectionneur, tant est prenant le charme de ces reliures dont s'allume chez les initiés une ardeur de possession qui confine parfois à la férocité! — « Je l'aurai, à ta vente! » — est le cri authentique jeté par un compétiteur évincé au fortuné rival qui venait de lui ravir l'objet de sa convoitise. Et il l'eut, en effet, son vainqueur étant mort le premier.

Quoi qu'il en soit, et si favorable opinion qu'il eût de son mérite, le baron de Longepierre ne se doutait guère que pareille faveur dût échoir un jour à ses livres, ou plutôt à l'habillement de ses livres. N'est-ce pas le cas de répéter *l'habent sua fata libelli* du poète latin? En somme, ce favori des cieus serait mal venu à se plaindre. La vie lui fut douce, la mort clémente, puisqu'elle ne réussit même pas à rompre la trame d'un heureux destin. A la chance d'une posthume et triomphante reprise de sa tragédie de Médée pour laquelle le talent de Mademoiselle Clairon fit plus que le génie de l'auteur, à l'inespérée fortune d'un succès de bibliothèque dont la meilleure part revient au relieur, l'homme aimable, distingué, sérieux que fut Longepierre va joindre, grâce à mon éminent ami, un singulier regain de faveur. Son ombre en sera évi-

demment touchée. Des quais du Léthé où elle est sans doute en train de bouquiner aux côtés du duc de Noailles, elle se doit d'envoyer une preuve tangible de sa gratitude au généreux biographe. Par lui victorieusement vengée des coups de langue de Saint-Simon comme de l'oubli immérité de ses compatriotes, elle ne peut moins faire que de mettre sur le chemin du bibliophile, son émule, quelque beau volume en maroquin pourpre dont la toison d'or ne lui soit pas d'une conquête trop ardue.

STÉPHEN LIÉGEARD.

Brochon, ce 6 octobre 1904.



BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)



A quoi tient la Gloire ! A quoi tient du moins la haute estime dont jouit encore Longepierre ? A son relieur !

Tout bibliophile délicat qu'il fût, on aurait fort mortifié le baron de Longepierre si on lui eût prédit que cent cinquante ans après lui, les toisons d'or de ses livres formeraient le plus clair de sa renommée.

Oui, « l'enfant célèbre », le traducteur d'Anacréon et de Théocrite, le précepteur du comte de Toulouse et du duc de Chartres, le secrétaire des Commandements de la duchesse de Berry, l'homme de confiance du Régent et l'ami des Noailles, l'auteur de *Médée* et d'*Electre*, serait plus qu'oublié s'il n'avait eu l'idée de confier ses livres à un bon relieur, et celle, non moins heureuse, de les faire frapper sur le dos et les plats d'une élégante toison d'or, pièce de ses armoiries.

« Un des premiers besoins de l'homme est d'orner ce qu'il aime, a dit Charles Nodier. Quand son cœur s'ouvre aux passions de la vie, il prodigue à sa maitresse les fleurs et les rubans ; quand son esprit perçoit des jouissances plus durables, il regrette que le maroquin, la soie et l'or ne soient pas assez riches pour décorer les chefs d'œuvres de ces amis immortels que l'intelligence lui a donnés. »

Tel nous apparaît Longepierre pour ses chers livres : Il les aima dans le choix des exemplaires et la perfection de leur reliure, dotant ses auteurs de prédilection de la plus élégante parure, sans y ajouter de devise prétentieuse ou peu sincère : Son « petit mouton » ne suffisait-il pas à sa gloire ?

Et pourtant, l'homme de Cour qui a eu l'honneur insignifiant d'être « croqué » par cette bonne langue de Saint-Simon, reste une figure originale, une manière de personnage dans un siècle qui en a fourni de très grands. Mais ce qu'on n'aurait pas fait « pour l'amour du grec, » pour le bucolique poète, pour l'auteur dramatique contesté, faisons-le par reconnaissance pour le bibliophile, en souvenir des livres charmants que la postérité recueille avec un soin jaloux.



La famille de Requeleyne d'où sort Longepierre est de vieille souche bourguignonne. Plusieurs Requeleyne ont occupé des fonctions électives :

Bénigne de Requeleyne dit Gobin, contrôleur du grenier à sel, dont le prince de Mayenne avait « rompu les coffres en 1594 pour y prendre l'argent du Roy », joua un rôle

important en Bourgogne durant la Ligue. (1) Il fut élu vicomte-mayeur ou maire de Dijon en juin 1597.

Un autre Requeleyne est chargé par les Echevins de Dijon de témoigner au duc d'Epéron, nommé gouverneur de la Bourgogne, la joie qu'ils en éprouvent (1651).

Michel de Requeleyne, père de notre bibliophile, fut pourvu de la charge de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes sur la résignation de Jean Joly. Les lettres de provision qu'il obtint de Louis XIV sont datées de Paris le 18 décembre 1647.

Les deux gros volumes manuscrits à son nom, de la Bibliothèque Nationale, compilation fort curieuse et savante, sont de sa main et le fruit de ses lectures. Son fils a pris soin d'en dresser le table et d'écrire le titre : *Collections de Messire Michel de Requeleyne baron de Longepierre, mon père* (2).

Michel de Requeleyne résigna sa charge de Maître des Comptes en 1674 en faveur de Bénigne de Requeleyne seigneur de Longepierre son fils aîné. Ce dernier reçut par arrêt du 31 janvier 1674 (3), mourut en 1698 et eut pour successeur Edme Denizot.

Les armoiries des Requeleyne sont d'azur à une toison d'or suspendue à une nuée d'argent surmontée de deux étoiles d'or. Voilà l'origine de la fameuse toison : Il ne faut pas la chercher ailleurs.

Quant à la seigneurie de Longepierre, elle s'étendait sur le territoire du village de ce nom situé au bord du Doubs, non loin de la ville de Verdun-sur-le-Doubs. La baronnie appartenait aux d'Anthès avant d'être aux

(1) *Journal de G. Breunot*. Dijon, Rabutot, 1866. 3 vol. in-8.

(2) Bibl. Nat. F. Fr. 13065-13066.

(3) *Correspondance de la Mairie de Dijon*, par Joseph Garnier. Dijon, Rabutot.

Requeleyne. Courtépée prétend que notre bibliophile fut baron de Longepierre dès 1680 (1).



Hilaire-Bernard de Requeleyne de Longepierre naquit à Dijon le 18 octobre 1659 dans l'hôtel de son père, place Saint-Michel, quartier aristocratique et parlementaire de la vieille et pittoresque capitale des ducs de Bourgogne, de Michel de Requeleyne Maître des Comptes et d'Oudette de Mouhy.

Elève du collège des Jésuites dit *Collège des Godrans*, il eut de bonne heure une passion très vive pour l'étude. Ses biographes s'accordent à dire que dès l'âge de 14 ans il s'enfermait pour étudier les auteurs grecs.

Sa précocité lui donna des titres à occuper une place dans la galerie des *Enfants Célèbres* de Baillet (2), ce curé de campagne dont le procureur-général Lamoignon avait fait à la fois son bibliothécaire et le précepteur de son fils. C'est afin d'exciter l'émulation de son jeune élève que Baillet écrivit sa dissertation.

Voici le passage qui s'applique à Longepierre, placé là entre l'abbé de Rancé et le duc du Maine :

« Nous n'oublirons pas de leur en faire voir d'autres qui, ayant expédié à douze ou treize ans le cours ordinaire des études des collèges avec une activité étrange ont été abandonnés à leur propre conduite depuis cet âge par des parens éclairés ; qui ayant été envoyés des provinces à Paris sous leur bonne foy sans maître et sans directeur, se sont enfoncés d'eux-mêmes dès

(1) *Description du duché de Bourgogne*, par Courtépée. 7 vol. in-12.

(2) *Des Enfants devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits*, Paris, Dezallier, 1688. In-12.

l'âge de quatorze ans dans le cabinet, sans écouter les sollicitations de plaisirs et de passe-temps que la volupté fait sans cesse à la jeunesse dans tous les quartiers de cette grande ville ; qui mal satisfaits de leurs premières études ont entrepris d'eux-mêmes et sur leurs seules lumières de jeter d'autres fondemens, et de puiser l'érudition dans toutes les sources ; qui après avoir lu et digéré les meilleurs auteurs de l'antiquité grecque et romaine ont commencé dès l'âge de dix-huit ans à recueillir les fruits de leurs travaux et à les faire goûter au public dans leurs poésies, leurs traductions et leurs remarques sur les poètes grecs. »

Ouf ! la belle période de pédant ! Le brave Baillet nous aura néanmoins renseignés sur les débuts du jeune homme au moment où il quitte sa province pour venir à Paris compléter ses études.

Un autre écrivain accentue le portrait en nous montrant ce grand jeune homme gauche, plus occupé de chercher une rime ou le sens d'un vers d'Euripide, qu'à plaire aux dames :

« Lorsqu'il entra dans le monde Longepierre montra peu de penchant pour les plaisirs de son âge. Souvent on le voyait se dérober à la société pour se livrer à des recherches savantes, et cette occupation constante lui donna un air embarrassé et un maintien timide dont il ne put jamais se corriger entièrement même lorsqu'il parut à la Cour. »

Dans cette même notice qu'il a consacrée à Longepierre dans son *Répertoire du Théâtre Français*, Petitot ajoute que Michel de Requeleyne appréhendant pour lui peu de succès, malgré la justesse et la solidité de son esprit, imagina de l'engager à cultiver la poésie française pour le distraire de travaux trop sérieux :

« Ce fût peut-être la première fois qu'un père inspira

à son fils un goût qui paroît détourner les jeunes gens de toute occupation utile et qui, sans un talent supérieur, devient une manie ridicule. »

La fortune du père de Longepierre, lui permettait, parait-il, cette fantaisie d'un rapport plutôt incertain.

« Devenu poète par complaisance il continua d'écrire des vers par habitude. »

Lui avait-on spécialement recommandé les poètes grecs érotiques ? C'est douteux. Toujours est-il que c'est à les transformer en vers français, d'aucuns ont dit « en prose versifiée » que notre helléniste appliqua ses années de jeunesse avant d'écrire des idylles de sa façon ou de noires tragédies.

Gilles Ménage « un des plus savans hommes de son temps » fut sûrement parmi les premiers qui l'encouragèrent. Longepierre ne manque jamais dans les rares lettres retrouvées de sa main, d'assurer « M. Ménage de ses humbles services. »

Baillet se montre aussi plein de déférence pour le jeune « gentilhomme de Bourgogne. » Il admire au cours de l'article qu'il lui consacre dans les *Jugemens des Sçavans*, la souplesse dont font preuve certains poètes, traducteurs d'autres poètes « à se dépouiller d'eux-mêmes pour se revêtir de leurs auteurs. »

« Grâce à Longepierre, Anacréon, Moschus, Bion qui estoient autrefois poètes grecs sont aujourd'hui véritablement et naturellement poètes françois. »

Titon du Tillet dans le *Parnasse Français* (1732), constate aussi comme Longepierre s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues grecque et latine dans les meilleurs poètes de l'antiquité, et commença dès 1684 à donner des marques de la connaissance qu'il en avait par une traduction d'Anacréon et de Sapho.

Pour son début, le jeune bourguignon avait, en effet,

choisi les deux plus célèbres détraqués de l'Antiquité.

Les Poésies d'Anacréon et de Sapho traduites de grec en vers françois avec des remarques, à Paris, chez Pierre Emery, sur le Quai des Augustins, proche l'hôtel de Luyne, tel est le titre de l'in-12 qu'il lança en 1684, sans nom d'auteur, dans le monde littéraire et savant.

Beaucoup d'autres avant lui, Ronsard, Remy Belleau, Henry Estienne, séduits par la chaleur passionnée du poète et par le charme des images, avaient essayé d'en rendre les ardeurs. Armand de Rancé qui dès l'âge de 13 ans donna une édition de ces poésies, en tenta la traduction. Il s'est repenti plus tard de ce gros péché sous le nom d'abbé de la Trappe. Longepierre eut même à lutter de fidélité avec une helléniste distinguée, M^{me} Dacier, alors M^{lle} Lefèvre, « cette sçavante fille » comme il l'appelle. Quand elle mit au jour sa traduction (1681), il déclare avoir eu grande envie d'abandonner la sienne et ne la reprit que longtemps après et pour sa satisfaction personnelle.

A leur exemple, de La Fosse, Régnier-Desmarais s'y attelèrent à peu près dans le même temps, et le fantaisiste Gacon les suivit dans cette anacréontique carrière.

L'abbé Goujet dans sa *Bibliothèque française* passe en revue leurs diverses interprétations tout en faisant remarquer que, dans celle de Longepierre, l'original grec est à côté de sa version afin que les connaisseurs puissent plus facilement juger si elle est fidèle. Il y donne l'opinion du savant Bayle :

« M. Bayle faisant le parallèle de ces nouvelles traductions d'Anacréon, celle de M^{lle} Le Fèvre et celle de M. de Longepierre qui se sont suivies si près l'une de l'autre, dit que la prose de M^{lle} Le Fèvre quelque scrupuleusement qu'elle suive le grec d'Anacréon est pleine de charmes et que les vers du nouveau traducteur quoique

fort coulans et assortis de leur nombre et de leurs cadences ne contiennent presque rien qui ne soit dans l'original... »

Pendant, ajoute l'abbé Gouget, on convient aujourd'hui que « la version de Longepierre est languissante, quelquefois même dure et qu'elle ne représente que très foiblement l'élégance, la douceur et la délicatesse de l'original ». Il reconnaît d'ailleurs que ses notes sont fort utiles et qu'il avait bien étudié les Anciens.

Quoi qu'il en soit du tour plus ou moins heureux donné par les studieux du XVII^e siècle aux élucubrations ardentes de cet érotomane qu'on nomme Anacréon, leur lecture étonne un peu au XX^e siècle.

On a beau connaître le goût des Anciens pour « l'amour grec », savoir leur admiration pour la beauté dans l'un et l'autre sexe, on demeure surpris devant tant d'éclectisme, et il faut se rappeler que la Grèce est la porte de l'Orient pour comprendre certains détails de mœurs que révèlent ses vers.

Que de fois, cherchant à traduire les obscurités du texte le jeune poète dut se remémorer le propos rapporté par Furetière : « M. Ménage disoit toujours qu'il n'y avoit pas de saleté en grec et en latin ! »

Né en Ionie, Anacréon vivait 489 ans avant la naissance de Jésus-Christ, du temps du fameux Polycrate, tyran de Samos dont il était apprécié et qui lui faisait partager ses plaisirs. Il était fort demandé : Hipparque, frère d'Hippias, lui envoya un vaisseau à cinquante rames pour le conjurer de passer la mer Égée et de venir à Athènes où son mérite trouverait des admirateurs connaissant le prix des beaux ouvrages.

Ce n'était pas un homme ordinaire, dit Longepierre, son talent ne se bornait pas à écrire des odes galantes, « mais le plaisir l'emporta toujours chez lui sur tout le

reste, et faisant sa principale étude de la joye, il y fût sensible avec excès jusqu'au dernier soupir. »

Les femmes n'occupèrent pas seules son cœur, car il avait un si grand fond de tendresse, que ce sexe, « tout aimable qu'il est ne pouvoit ni le satisfaire, ni l'épuiser. »

Dans l'ode XXXII^e sur ses amours, Anacréon dénombre ses conquêtes d'Athènes, de Corinthe, de Lesbos, de Rhodes et d'Icarie. Leur total imposant fait songer aux *mille e tre* de Don Juan.

Bien qu'Anacréon vante les yeux noirs de sa maîtresse et que cet excellent Longepierre rappelle à propos la beauté des illustres courtisanes de Corinthe, il est à craindre qu'il s'agisse surtout ici d'éphèbes des îles et des côtes d'Asie aux formes élégantes et aux mœurs faciles.

Le *Portrait de Bathylle*, celui de tous ces jeunes gens qu'il a le plus aimé, est curieux à lire : « Rien n'est plus achevé que cette ode, remarque Longepierre, elle n'a pas un mot qui ne soit charmant. »

Anacréon s'adresse à un peintre et lui décrit minutieusement pour lui faciliter la tâche, les charmes de son cher Bathylle :

« Donne lui l'estomac et les mains de Mercure
Les cuisses de Pollux, le ventre de Baechus
Peins au dessus de ces cuisses charmantes,
De ces cuisses de feu, de ces cuisses brûlantes,
Un présent de l'Amour ouvrage des plaisirs... »

Le *Poète sans fard*, le fameux Gacon qui traite tout le temps dans son commentaire des *Odes d'Anacréon* Longepierre de *litomacros*, le prend à partie et le secoue de la belle manière à ce propos :

« Litomacros surtout se signala par un galimatias des

plus étranges... Je laisse au lecteur à débrouiller l'idée obscène que ces paroles portent à l'imagination quoique, à dire la vérité, ces vers soient plutôt un amas confus de termes mal assortis qu'un discours intelligible.

« Quant à Euphrosine (M^{me} Dacier) elle traduisit aussi cette ode, mais en prose, et la sema de quantité d'étoiles voulant insinuer par là que ce portrait contenoit des choses si contraires à la pudeur qu'elle n'osoit y toucher... »

Jalousie de métier, rivalité d'écrivains, car Gacon, que Voltaire traite d'ailleurs de « vieux giton » a fait, lui aussi, son ode à Bathylle. Sans doute il a plus de légèreté dans la touche, plus de facilité dans la versification, mais a-t-il mieux su traduire que notre bibliophile la fin de cette poésie célèbre ?

« Prends ce bel Apollon pour m'en faire un Bathylle.
Si quelque jour l'ardeur de voir ce beau garçon
Te conduit à Samôs, par un coup plus facile
Tu pourras de Bathylle y faire un Apollon. »

Gacon plaisante le traducteur tout au long de son factum, se moque à propos du mot *strophium*, — le corset des anciens, — des « tétons en écharpe de Longepierre », et met d'ailleurs tous les traducteurs d'Anacréon dans le même sac. S'adressant à son ami M. Renard (Regnard) il ne doute pas un instant de la supériorité de la version qu'il élabore :

« Guidé par tes conseils, je veux de ce poète
Devenir quelque jour le galant interprète
Et donner à la France un auteur si vanté
Sans qu'il perde en françois son attique beauté.
Déjà maints traducteurs dépourvus d'élégance
Ont, en le traduisant, déployé leur science
Mais n'ont point atrapé ce tour simple et badin
Si convenable aux jeux de l'amour et du vin.

Là, Le Fèvre, Régnier, La Fosse et Longepierre
 Se guindent jusqu'aux cieus ou rampent contre terre,
 Loin de parler françois parlent latin et grec
 Abandonnent la flûte et prennent le rebec. »

Quant à l'épithète de « fades traductions » dont Gacon accompagne ces vers, elle s'applique aussi bien aux autres qu'à celle de notre humaniste. Mais doit-on tenir grand compte des critiques de l'écrivain méprisé qu'était Gacon ?

Compagnons habituels de la volupté le Samos et le Chypre que savourent Anacréon et ses amis dans des coupes ciselées, jouent leur rôle, et non sans importance, dans ses poésies, car pareillement le poète grec était un bon ivrogne. Longepierre ne s'en offusque guère ; tout ce que font les Grecs lui semble articles de foi :

« Qu'un autre donc aille à la guerre
 Moy, je boiray, c'est là mon sort.
 Garçon, que l'on me donne un verre
 J'aime mieux qu'on me voye à terre
 Yvre étendu, qu'étendu mort. »

N'oublions pas que les Athéniens avaient élevé une statue à ce décadent de l'Antiquité, mais c'était celle d'un homme ivre qui chante.

Longepierre aime tant son auteur qu'il est fier de l'admiration qu'il provoque. Quand son ami Racine emprunte une pensée à Anacréon il s'empresse de le constater : « M. Racine dont le nom seul est un grand éloge et de qui le mérite est encore au-dessus de la réputation, a exprimé la même chose plus noblement qu'aucun dans sa Phèdre. »

Se rencontre-t-il avec La Fontaine, dans la traduction de l'ode si jolie de l'*Amour mouillé*, Longepierre reconnaît de bonne grâce son infériorité.

« M. de La Fontaine si connu par ses beaux ouvrages nous a donné une traduction ou plutôt une imitation de cette ode qui m'auroit ôté entièrement le dessein de la traduire s'il avoit voulu suivre son original pas à pas ; mais il y a mêlé un peu du sien selon sa coutume. »

Autres temps, autres mœurs ! Laissons Anacréon, ce curieux produit du monde antique, se couronner de roses et boire du vin vieux. Pline assure qu'il mourut étranglé par un pépin de raisin à 85 ans. Et l'on dit que la vertu conserve !



Impossible de traduire Anacréon sans y joindre Sapho ou plutôt ce qui subsiste de ses poésies, une hymne très passionnée, une ode et divers fragments.

Sapho était de Mithylène, capitale de l'île de Lesbos. Elle n'était pas belle à ce que croit Longepierre, la taille plutôt médiocre, mais elle avait les yeux extrêmement brillants, de l'esprit et de la tendresse « au delà de tout ce que l'on peut dire ».

Unie fort jeune à l'un des riches particuliers de l'île d'Andros, elle resta veuve de bonne heure et renonça au mariage mais non pas au plaisir d'aimer. Elle avait, dit notre helléniste, l'âme trop passionnée pour s'en pouvoir passer :

« Se sentant trop faible pour vaincre un penchant aussi violent, elle s'y abandonna toute entière et aima de toutes les manières dont on peut aimer, allant même fort au delà des bornes que la modestie et la pudeur prescrivent naturellement à son sexe. »

On cite plusieurs belles grecques au nombre de ses tendres amies, mais il semble qu'elle n'ait aimé personne avec tant de violence que Phaon, jeune lesbien

dédaigneux de son amour. C'est par dépit de ne pouvoir fixer le volage qu'elle se précipita dans la mer du haut du promontoire de Leucade pour mettre un terme à ses tourments amoureux. Ainsi finit cette « dixième Muse » que ceux de Mithylène avaient fait graver de profil sur leurs monnaies.

De la très longue pièce en vers que Longepierre a consacrée à Sapho, nous vous ferons grâce. *L'Hymne à Vénus* dont on doit la conservation à Denys d'Halicarnasse, est d'un beau souffle. Le reste est plutôt insignifiant.



A ce premier volume le studieux Longepierre donnait bientôt un pendant : *Les Idylles de Bion et de Moschus, traduites de grec en vers françois, à Paris, chez Pierre Aubouin, 1686*, qu'il faisait suivre d'Idylles de sa façon, dans un goût tout à fait bucolique.

Pour ce qui est des fragmens retrouvés des deux poètes anciens « fine fleur de poésie grecque dont la beauté ne peut être assez louée », Longepierre confesse que le charme du style, sa douceur, couvrent de fleurs un précipice, dans lequel il s'empresse d'ailleurs de tomber. Ce charme pour comparer encore, est comme cette fleur dont la rosée embellit les fruits ; elle n'est faite que pour les yeux et l'on n'y saurait toucher, si délicatement qu'on le fasse, sans la détruire.

Les craintes du traducteur, avouons-le, ne sont pas vaines, car le fin duvet de l'original disparaît trop vite sous ses doigts. La première qualité d'une traduction est la fidélité, suivant lui, et l'on doit s'en faire une loi rigoureuse ; à quelle platitude désespérante n'arrive-t'on

pas avec ce système? C'est ce que le fidèle *translateur* a trop bien démontré.

Ainsi dans la pièce passionnée de la *Mort d'Adonis*, de Bion de Smyrne, « l'un des morceaux les plus achevés qui nous restent des Anciens », on lit des vers comme celui-ci, à propos d'Adonis blessé par la « dent fatale » d'un sanglier :

Une dent qu'en blancheur sa belle cuisse égale !

Vénus voulant étreindre une dernière fois son amant s'écrie :

Et que ma bouche encor sur ta bouche se colle !

Nous croyons volontiers aux grâces tant vantées de l'original, à la délicatesse d'expression du texte grec et à son tour harmonieux, mais combien le traducteur qui laisse imprimer des vers d'un tel terre à terre est au-dessous de la tâche qu'il s'est proposée!

Le tout d'ailleurs est farci de notes que l'on est convenu d'appeler savantes et de quantité de références à la mode du temps qui demandent à coup sûr une grande connaissance des commentateurs : Scaliger, Casaubon, Politien, Heinsius, Ménage arrivent à la rescousse pour appuyer ses dires, étalage d'érudition qui semble un peu puéride aujourd'hui.

Est-il téméraire de penser que les fragments de Bion et même que l'*Oaristys*, de Moschus son disciple, ce joli dialogue galant entre Daphnis et sa bergère, sont là surtout pour masquer et couvrir de leur autorité, les personnelles élucubrations qui leur font suite?



Les *Idylles* de Longepierre au nombre de dix, forment

à elles seules la moitié du volume de Bion et Moschus. C'est en les écrivant que Longepierre a épanché le trop plein de son âme idyllique, reflet affaibli, écho lointain de ses antiques modèles.

Elles sont précédées d'une préface sur l'Idylle qui n'est, suivant l'abbé Gouget, qu'une répétition du discours de Colletet au style près « qui est un peu plus pur et plus coulant dans M. de Longepierre ».

A son imitation Longepierre recherche les origines de la poésie bucolique, rapporte l'opinion des savants, conclut que cette origine pour incertaine qu'elle demeure n'est pas moins le genre de poésie le plus ancien parce qu'il convient à la manière de vivre ordinaire des premiers hommes la plupart des bergers. Cette poésie leur était inspirée par la nature, l'amour et l'oisiveté.

« Quant à la matière des Bucoliques, M. de Longepierre convient encore avec Colletet que l'amour, cette passion née avec l'homme et si funeste aux gens oisifs, y a la meilleure part. Le soin des troupeaux, les beautés de la nature, les agrémens et les plaisirs de la vie champêtre y trouvent aussi place... Vous voyés par cette idée du discours de M. de Longepierre, qu'on n'y montre rien de neuf et que Colletet avoit déjà dit les mêmes choses. »

Longepierre l'avoue de bonne grâce, c'est Théocrite et Virgile qu'il a pris pour modèles et c'est en les imitant qu'il a tâché de se former le goût. Ajoutons que ses *Idylles* sont de vrais pastiches où se retrouvent à la fois les descriptions, les idées et jusqu'aux noms choisis par ses auteurs favoris, Corydon, Tityre, Damon, Tircis. La bergère Isménie s'y pâme en tenant sur ses genoux la tête bouclée du beau Daphnis; et le vieux Timandre, berger fameux par son chant, entraîne avec persistance vers des grottes fraîches et sombres, le

même Daphnis, qui n'oppose qu'une faible résistance ; duo qui se termine généralement, — après avoir bien chanté, — par un échange de flûte et de houlette.

Voulez-vous quelques échantillons du talent de Longepierre ? Voici le début de sa première idylle :

« Épris de Théocrite, amoureux de Virgile
Grands maîtres dans un art charmant et difficile,
Touché de leur douceur, charmé de leurs appas,
Je brûle du beau feu de marcher sur leurs pas
Et me laissant conduire à leur vive lumière
D'entrer dans une étroite et pénible carrière.
Je veux chanter comme eux les bergers, leurs plaisirs,
Leurs troupeaux, leurs combats, leurs muses, leurs soupirs
Et tracer une tendre et naïve peinture
De ces traits qu'en leurs cœurs imprime la nature... »

A ces amours de bergers, à ces épithalames de Corydon à ses moutons et à la nature, à ces plaintes de Tircis éloigné de sa Philis, le poète vient mêler nombre d'allusions aux événements contemporains.

« Je crois être obligé d'avertir icy que ces idylles ont été écrites durant la campagne du siège de Luxembourg quoique plusieurs obstacles que je n'avois pas prévus en aient retardé l'impression jusqu'à présent... »

Déjà courtisan, Longepierre fait ici son petit Boileau, et reflet de l'auteur des *Satires*, célèbre en alexandrins pompeux les succès de Louis.

« O toy, qui maintenant libre dans les allarmes
Fais trembler tant de rois au seul bruit de tes armes
Et qui par tes vertus arbitre des humains
De l'Europe en suspens tiens le sort en tes mains,
Héros, anime-moy d'un regard favorable
Sans craindre d'abaisser ta splendeur redoutable :
Les successeurs fameux des deux plus grands guerriers
N'ont pas rougi d'unir ces fleurs à leurs lauriers. »

La récente prise de Luxembourg et les victoires de Louis XIV enflamment le jeune poète. Jaloux de cueillir lui aussi quelques branches de lauriers, il aurait désiré hausser un peu le ton de son chalumeau rustique, mais y renonce bientôt comme l'indique le début de son idylle intitulée *Paléon*.

« Ma muse d'un beau feu s'étant laissé séduire
 A l'éclat des vertus d'un héros qu'elle admire
 Vouloit laisser les champs et signalant sa voix
 Chanter d'un ton pompeux de célèbres exploits ;
 Lorsqu'Apollon surpris me tira par l'oreille
 Et me dit en riant : Est-ce que Daphnis veille ?
 Voit-il bien ce qu'il tente ? où va-t-il s'engager ?
 Crois-moy, Daphnis, crois-moy, l'affaire d'un berger
 Est de chanter les bois, les troupeaux, les fontaines
 Ou de vanter d'amour les plaisirs et les peines.
 Je reconnus ma faute alors et soupirant
 Je n'osay m'engager dans un dessein si grand. »

Il laissera donc à d'autres, à Boileau, à Racine, à Perrault, le soin de célébrer le grand Roy, et de « montrer son nom volant aux deux bouts de la terre. » Il se contentera désormais de chanter l'amour.

Le jeune Bernard de Requeleyne ne semble pas d'ailleurs très belliqueux. Il a vingt ans, une âme de poète, un cœur tendre, et passe ses automnes à Longepierre, à rimer et à rêver, mollement étendu dans les prés qu'arrosent la Saône et le Doubs ou sous les ombrages des bois d'alentour :

« Jeune, oisif et content, loin du bruit et du monde
 Coulant des jours heureux dans une paix profonde
 Je soupirois ces vers d'un ton champêtre et doux
 Sur les fertiles bords de l'Arar et du Doux
 Dans le temps que Louis faisait trembler la terre
 Foudroyoit Luxembourg et terminant la guerre

.

Dans cet heureux temps, dis-je, à l'abri des allarmes
 Je chantois les bergers, n'osant chanter les armes
 Moy qui né dans les champs des Bourguignons heureux
 Et passant mes beaux ans sur des bords plus fameux
 Aux Muses ay voué mon temps et mes services
 Faisant de leurs doux jeux mes plus tendres délices. »

C'est agréable, c'est facile, sans dépasser une honnête médiocrité, aussi sommes-nous étonné de l'enthousiasme des contemporains. A propos du mot « gracieux » employé par Malherbe et que condamne Vaugelas, le vieux Ménage s'appuie sur l'autorité de notre poète :

« M. de Longepierre s'en est servi dans ses admirables Idylles ». Baillet n'est pas moins élogieux quand il s'écrie :

« S'il y a en France plusieurs poètes de 24 ou 25 ans qui soient de la force de M. de Longepierre, nos vieux poètes peuvent sans inquiétude se haster de jouer leurs derniers rôles ».

La postérité n'a pas précisément ratifié ce jugement un peu hatif.

Parfois quelque fantaisie galante à la manière de Catulle semblerait pourtant justifier ces espérances. A quel heureux couple adressait-il sa pièce intitulée : *Vers irréguliers pour M. et M^{me} **** ? Il a négligé de nous l'apprendre :

« Je suis perdu ; l'on m'invite à rimer.
 Un amy qui connoît mon ardeur à luy plaire
 En sa faveur me presse de le faire... »

L'écrivain s'en défend. Il dormait en repos, on vient l'embarrasser. Il s'exprime avec assez de peine en prose pour devoir se taire en vers. Cependant le poète s'échauffe, décrit les charmes de la femme de son ami, et arrive à dépeindre agréablement un essaim d'amours

qui cherche à s'y caser. L'image est gracieuse, encore que d'une ingéniosité cherchée. Espérons qu'elle est de lui toute entière, sans contrefaçon, car son peu d'imagination joint à sa grande connaissance des Anciens le rend sujet à caution.

Il s'agit d'un Amour qui veut pénétrer dans le cœur d'Iris, et n'y pouvant parvenir, y renonce pour s'aller loger dans ses yeux :

« Mais son attente fut trompée
 Il trouva la place occupée
 Par les grâces et la douceur
 Qui font leur séjour ordinaire
 Dans ce brillant amas de feux et de lumière.
 Et l'Amour ne pouvant partager leur bonheur
 Fut contraint de céder la place fortunée
 Qu'avec tant de plaisir il s'étoit destinée.
 Ses frères plus petits et moins ambitieux,
 Dans des lieux moins brillans avoient choisi leur place
 Plusieurs avoient borné leurs vœux et leur audace
 A se cacher dans ses cheveux.
 Dans un coin de sa bouche un d'eux fait sa demeure
 Et sous l'asile d'un mouchoir
 Une troupe entière à toute heure
 Nichée avec plaisir se laisse apercevoir.
 D'autres en d'autres lieux cherchent même avantage
 Le plus petit enfin étant au désespoir
 De ne rien avoir en partage,
 Comme l'Amour quelque jeune qu'il soit
 Ne manque jamais d'industrie
 Au beau menton d'Iris qui lui faisoit envie
 Il fit une fossette avec son petit doigt
 Et se campa dedans d'une façon hardie... »

Voilà qui est fort agréablement conté. Longepierre ne nous avait pas préparé à tant de galanterie.

Mais revenons à nos moutons, comme il aurait pu dire. Les loisirs de la campagne, le goût de la nature, le spectacle

de la vie des champs l'engagent encore à caresser la Muse bucolique. Peu après, en 1690, il publiait chez Aubouin et Clouzier, ses éditeurs ordinaires, un autre recueil sous le titre d'*Idylles Nouvelles*. Alcidon, Climène, Corylas, Tyrsis, Sylvanire, etc., tels sont les titres de ces poésies, qu'il fit suivre de deux pièces dédiées au comte de Toulouse, dont il était, entre temps, devenu le précepteur : nous en parlerons plus loin.

Longepierre ne varie guère la gamme un peu monotone de sa flûte pastorale : mêmes amours, mêmes mœurs, mêmes bergers inspirés du monde antique, mais placés dans le cadre de la Bourgogne aimée :

Délicieux climats, solitudes charmantes,
 Ombrages toujours frais dont le calme m'enchanté
 Rivages émaillés, lieux à mon cœur si doux
 Ruisseaux, antres, gazons, à quoi m'invitez-vous ?

Là, dans la plaine féconde,

Où sur un sable d'or le Doubs roule ses ondes,

près d'un bois ombreux lui apparaissent l'auguste Tragédie et l'agréable Idylle. Indécis comme Hercule partagé entre le vice et la vertu, Longepierre hésite. Il penche encore pour la Poésie bucolique dont la douceur l'enchanté, mais on sent que la Muse tragique va la supplanter dans son cœur. Aussi bien le poète qui a fait son dieu de Racine et lui dédie des pièces de vers, brûle-t-il de voler sur ses traces.





Dans les notes de son *Saint-Simon*, M. de Boislisle signale Longepierre comme l'un des confidants de Racine. Nous ne savons jusqu'à quel point l'intimité fut poussée, mais il est certain que l'auteur de *Médée* peut revendiquer l'honneur d'avoir beaucoup fréquenté l'illustre auteur de *Phèdre*. Il savait ses tragédies par cœur, pour les avoir vu représenter maintes fois. Comme Longepierre, Racine s'inspirait des Anciens, mais avec le génie en plus. On a retrouvé ses tragiques grecs, Eschyle, Sophocle et Euripide couverts de notes de sa main. Louis Racine hérita de son Platon et de son Plutarque annotés dans les marges. Son Aristophane est à la Bibliothèque Nationale.

Ils furent tous deux du même côté dans la grande querelle des Anciens et des Modernes, et leur haine commune pour Fontenelle les unissait davantage encore. Fontenelle n'avait-il pas, en digne neveu du grand tragique, mis Corneille à la première place et Racine à la seconde, proclamant qu'il n'y avait rien au-dessus de *Cinna* et de *Polyeucte*.

Toutes les fois que le nom de Racine se présente sous la plume de Longepierre, il n'est pas de qualificatif élogieux qu'il ne lui décerne; quand il publie ses premières *Idylles* (1686), celle nommée *Pan*, est dédiée « à M. Racine ». Pour l'honorer davantage il adjure sa Muse champêtre d'entonner la langue des Dieux :

« O toy qui par Phœbus nourri sur le Parnasse
Fais briller dans tes chants tant de pompe et de grâce ;
Toy qui maître en ton art et doux tyran des cœurs
As fait aux plus constans répandre tant de pleurs

Et qui fixant les vœux d'un grand peuple volage
 As même de l'envie arraché le suffrage

.
 Accepte avec plaisir ce présent de ma Muse
 Racine, son ardeur lui doit servir d'excuse.
 Daigne prêter l'oreille à ses foibles accens
 Et reçois sans rougir un si sauvage encens. »

Les Dieux passent pour aimer l'encens même de qualité médiocre. Il est donc à supposer que Racine fit bon accueil aux vers de son jeune admirateur. Il le voyait dans les cénacles littéraires, ils se rencontraient à la Cour. L'admit-il dans son intimité ? On doit le croire puisque, ayant formé le dessein d'abandonner le théâtre après le demi-succès de *Phèdre*, Racine faisait connaître néanmoins à Longepierre des fragments de ses tragédies commencées. Louis Racine, son fils, nous l'apprend dans son *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* :

« Il avait encore eu le dessein de traiter le sujet d'*Alceste*, et M. de Longepierre m'a assuré qu'il lui en avait entendu réciter quelques morceaux. »

Dans ses *Idylles Nouvelles*, notre poète, se recommandant de cette illustre amitié, lui dédia une seconde pièce de vers :

« Favory d'Apollon, ô toy que Melpomène
 Combla de ses trésors et forma pour la scène
 Du noble feu des Grecs illustre successeur
 Toy qui connoit si bien le dédale du cœur
 Et qui de vers en vers enfantant des merveilles
 Charmes également l'esprit et les oreilles
 De mes plus jeunes ans de la gloire amoureux
 Racine, son éclat attirera tous mes vœux. »

C'est en lisant ses vers proclame Longepierre que son

cœur s'enflamma d'ambition et qu'il rêva de transmettre son nom à ses arrière-neveux. S'appuyant sur un tel modèle, peut-il donc échouer ?

« A ton nom immortel consacrant quelque idylle
 J'attends de ce secours un prix à mes travaux
 Qu'en vain j'espérerois de ce peu que je vaux.
 Telle la foible vigne ou le rampant lierre
 S'attachant à l'ormeau s'éloignent de la terre
 Et fiers de cet appuy d'un air audacieux
 Ces humbles arbrisseaux s'élèvent dans les cieux.
 Racine approuve donc, approuve mon audace
 Souffire que dans mes vers ton nom trouve encor place
 Et que par son éclat illustrant mes écrits
 Ce grand nom à jamais en rehausse le prix. »

Amateur de théâtre, nourri de la substance des Anciens, Longepierre était-il mûr pour écrire une étude comparative des deux grands tragiques français, parallèle qui devait tourner au panégyrique pour l'un d'eux ? C'est ce que pensa sans doute Adrien Baillet.



Plein de confiance dans son talent naissant l'excellent abbé Baillet, qui ne connaissait le théâtre que par ouï-dire, éprouva le désir d'avoir pour sa publication des *Jugemens de Sçavans* où il passait périodiquement en revue les travaux de ses contemporains, un parallèle entre le Grand Corneille et le divin Racine, et chargea Longepierre d'écrire ce morceau de rhétorique. Celui-ci par contre, habitué du Théâtre Français, alors à son apogée grâce aux chefs d'œuvres des deux écrivains, était fort bien placé, sinon très compétent, pour apprécier leurs mérites respectifs.

« Le peu d'expérience que j'ay du Théâtre français où je n'ay jamais mis les pieds et que je n'ay vu que dans les livres, m'a porté à demander le parallèle de ces deux grands hommes à une personne que je considère beaucoup et que je ne puis faire connoître icy par d'autres marques que par la traduction en vers d'*Anacréon* qui parût l'année dernière et par celle de *Bion et Moschus* qui va paroître. Cet auteur n'est pas resté insensible à ma prière et j'ay cru pouvoir publier icy la lettre qu'il m'a adressée avec le *Parallèle*, afin de rendre ma reconnaissance plus publique. »

L'anonymat dans lequel semble avoir voulu s'envelopper la modestie de Longepierre est assez transparent, je suppose. Voici les principaux passages de sa lettre d'envoi à Baillet datée du 23 février 1686. Elle est fort longue, pleine de phraséologie et de protestations d'insuffisance plus ou moins sincères :

« Je ne scay, Monsieur, si j'oserois vous le dire, mais il est certain que je me suis repenti plus d'une fois de vous avoir fait une promesse au-dessus de mes forces et que j'ay peine à me pardonner une complaisance si téméraire et si dange-reuse. Je n'ay pu, je l'avoue, résister à vos prières ; elles m'ont séduit et le plaisir de faire ce que vous désiriez de moy ne m'a pas laissé envisager de sang-froid le pesant fardeau que vous m'imposiez. Mais à présent que les premiers mou-vemens ont fait place à la raison, j'en sens tout le poids et rien ne déguise ma foiblesse.

« N'auriez-vous pas dû, Monsieur, la ménager davantage et ne pas m'exposer à la fâcheuse nécessité de vous désobliger par un refus, ou de faire un parallèle de M. Corneille et de M. Racine ?

« Que de lumière, que de pénétration, que de délicatesse, que de discernement, que de bon goust ne faut-il pas pour une telle entreprise ? et que je me sens éloigné de posséder toutes ces perfections !.....

« Cependant, Monsieur, me voilà résolu à passer pour

l'amour de vous par dessus toutes les difficultés, et sans consulter mon intérêt, je veux bien vous faire voir par cette complaisance aveugle combien j'ay d'estime pour vous, et de reconnaissance pour le jugement avantageux que vous avez rendu en faveur d'un ouvrage qui doit beaucoup à la manière obligeante dont vous avez bien voulu en parler dans un temps où je n'avais pas même l'avantage d'estre connu de vous. »

Si Baillet demeura satisfait, la critique ne fut pas unanime à louer ce *Parallèle* et les partisans de Corneille firent entendre une note plutôt aigre-douce.

« Le froid traducteur de Bion et de Moschus manquait des qualités nécessaires pour juger Corneille. Les glaces de son esprit n'avoient jamais été frappées du beau feu qui échauffoit toujours l'auteur d'*Horace* et de *Cinna*. Sa comparaison de Corneille et de Racine, diffuse, languissante, ennuye et n'instruit pas. »

C'est le père Tournemine qui s'exprime ainsi dans sa *Défense du Grand Corneille*. Malgré cette appréciation plutôt sévère, nous voulons en donner quelques fragments afin de prendre pour juges les bibliophiles qui n'iraient sûrement pas la chercher là où elle se cache (1). Sans doute Longepierre dans ses trop longs développements y a favorisé son illustre ami Racine auquel il donne la prééminence, semblant garder rancune au Grand Corneille d'avoir traité le sujet de Médée avant lui. Sans doute aussi les appréciations qu'il y émet sont devenues banales à force d'avoir été redites depuis, mais à l'époque elles avaient encore un certain air de nouveauté :

« M. Corneille et M. Racine, tous deux d'un mérite infini quoique d'un caractère différent, à la gloire de leur país ont scu porter parmi nous la tragédie à ce haut degré d'élévation où la firent monter autrefois les

(1) *Jugemens des Scavans*, 1686, in-12. Tome 9.

Grecs, où jamais les Romains avec toute leur grandeur de génie n'ont pu atteindre.... Ils sont tous deux grands, tous deux riches, élevés, pompeux, tous deux remplis de cette noblesse majestueuse qui fait le caractère propre de la tragédie. »

Longepierre vante ensuite leur imagination brillante, leur discernement exquis, heureux à inventer, habiles à peindre, à conserver le caractère..., et pourtant jamais peut-être deux personnes n'ont pris des routes si différentes pour parvenir au même but.

« M. Corneille a plus de pompe, plus d'éclat, plus de force, mais cet éclat est quelquefois faux et cette force parfois dure et obscure.

« M. Racine a plus de tendresse, plus de grâce, plus de douceur, mais cette grâce est partout accompagnée de grandeur et cette douceur n'est jamais dépouillée de noblesse.

« On trouve quelque chose de plus héroïque, de plus extraordinaire, de plus surprenant dans le premier.

« On sent dans le second quelque chose de plus vray, de plus agréable et de plus touchant.

« Il paroît plus d'art dans M. Corneille peut-être parce qu'il y a moins de naturel, si cela se peut dire.

« Il paroît plus de naturel dans M. Racine sans doute parce qu'il y en a encore plus que d'art.

« M. Corneille s'est persuadé que pour aller au cœur, il falloit aller à l'esprit.

« M. Racine a crû au contraire qu'il falloit aller à l'esprit par le cœur.

« On est ébloui du beau feu qui éclate dans les ouvrages de M. Corneille, mais ce beau feu, tel que celui des éclairs, brille souvent sans échauffer. Le feu de M. Racine échauffe toujours, semblable à celui du soleil qui éclaire et qui échauffe en mesme temps.

« M. Corneille est admirable à peindre la grandeur d'âme, la vertu, la fierté..... M. Racine n'est jamais plus luy-mesme que lorsqu'il touche les passions douces telles que l'amour, la pitié, la tendresse..... »

« Pour le style, M. Corneille a de l'élévation et de la pompe, mais ce n'est pas toujours. Il a de la grandeur et de la noblesse mais elles sont parfois meslées de dureté et d'expressions basses et indignes de la beauté des sentiments et de l'élévation des pensées..... »

« Le style de M. Racine est plus égal et plus beau ; il est magnifique, noble, plein, et en mesme temps doux, agréable et naturel..... »

Longepierre fait même intervenir comme argument en faveur de son héros, d'avoir, étant plus jeune, suivi Corneille, cause d'infériorité, d'après lui.

« M. Corneille a sur M. Racine, l'avantage de l'avoir précédé. Tous ceux qui excellent les premiers en quelque chose attirent et attachent bien plus les regards, de mesme que le soleil des jours sombres paroît plus brillant et que la lumière a plus d'éclat au milieu des ténèbres. Sans les belles pièces de M. Corneille, nous aurions esté frappés bien plus vivement de celles de son rival..... M. Racine s'est soutenu par ses propres forces contre ce désavantage involontaire. En vérité il faut que les pièces de M. Racine soient d'une beauté extraordinaire pour avoir produit tout l'effet qu'elles ont produit après celles de M. Corneille. Qu'auroit-ce donc esté si elles avoient paru auparavant? »

Et la comparaison donnant du brillant au style, l'audacieux Longepierre oppose le marbre fier de l'un à la douce peinture de l'autre :

« Pour donner quelque idée de l'un et de l'autre, comparons les beautés de M. Corneille à celles d'une belle statue. Il y a plus de grandeur, plus de force et plus de

majesté ; quelque chose de plus masle, de plus hardi, de plus hors d'œuvre.

« Comparons les beautés de M. Racine à celles d'un excellent tableau. Il y a plus de grâce, plus de douceur, plus de délicatesse, quelque chose de plus tendre et de plus naturel. C'est une beauté toute agréable, toute engageante qui charme les yeux, qui touche le cœur, enfin qui se fait aimer davantage..... »

Pour finir, évoquant les noms des grands poètes tragiques de l'Antiquité, « disons que M. Corneille approche davantage de Sophocle et que M. Racine ressemble plus à Euripide..... »

Suivent des appréciations sur chacune des pièces de nos deux gloires françaises, car Longepierre a développé son travail en conscience ; nous ne l'y accompagnerons pas, mais après avoir lu ce long devoir où l'on sent, au milieu d'aperçus justes que l'écrivain se bat les flancs, le mot discret de *Ménage* (1) à qui l'on demandait ce qu'il pensait des pièces de ses deux contemporains, revient involontairement en mémoire :

« Je ne veux pas juger des tragédies de Corneille et de Racine par le plaisir qu'elles m'ont fait. J'étais trop jeune quand j'ai vu celles de M. Corneille et trop âgé lorsque j'ai vu celles de M. Racine. »



Alors que Longepierre se plongeait avec délices dans ses auteurs grecs, qu'il comprenait fort bien tout en les rendant de façon trop littérale, la grande querelle des Anciens et des Modernes s'était engagée. Nourri de moëlle

(1) *Ménagiana* (1694).

antique le traducteur d'Anacréon et de Théocrite ne pouvait rester indifférent ni même neutre au débat. Il prit la chose au sérieux s'excusant de ne pouvoir y combattre par la raillerie, comme il l'aurait fallu, et se jeta dans la mêlée avec la belle ardeur de la jeunesse et de la foi, au risque d'y attraper quelques horions.

Nier l'excellence des Anciens, c'était briser ses Dieux. S'ils n'étaient plus les parfaits modèles du beau, le goût, l'harmonie, le style n'étaient donc que chimères. Déjà quelques auteurs, entre autres Desmaret de Saint-Sorlin avaient osé s'attaquer à l'auteur de *l'Iliade*, mais c'est Charles Perrault « ébloui par la gloire d'un grand monarque » qui engagea réellement la bataille en lisant en pleine Académie, le 27 janvier 1687, des fragments de son poème, *le Siècle de Louis-le-Grand*. Il y soutenait la supériorité des Modernes sur les Anciens, osant mettre en doute l'authenticité des poèmes d'Homère, et fouler aux pieds la sublimité de Pindare.

« L'Académie, écrivait Boileau à Brossette, n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et Virgile et surtout contre le bon sens comme contre un Ancien beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. »

Boileau donc entra violemment dans la querelle, s'éleva avec véhémence contre la thèse de Perrault. Encouragé par le prince de Conti, félicité par Racine, il proclama que c'était une honte et une infamie d'attaquer ainsi les grands hommes de l'Antiquité, cribla l'Académie d'épigrammes et, tout en redressant les bévués de Perrault, composa dans le mode pindarique, *l'Ode sur la prise de Namur*, morceau d'une belle allure où le lyrique grec

est exalté, tandis que le poëme de *Saint-Paulin* y fait les frais du trait de la fin :

« Dans ses chansons immortelles,
Comme un aigle audacieux,
Pindare étendant ses ailes
Fuit loin des vulgaires yeux.
Mais, ô ma fidèle lyre,
Si dans l'ardeur qui m'inspire
Tu peux suivre mes transports
Les chênes des monts de Thrace
N'ont rien ouï que n'efface
La douceur de tes accords. »

Dans une lettre que nous possédons, adressée à son « cher patron » ce qui serait bien familier pour que le comte de Toulouse en ait été le destinataire, Longepierre rapporte de l'ode célèbre de Boileau, en même temps que cette strophe, la suivante qui courait manuscrite, et que M. de Pontchartrain (1) avait obtenu qu'on ne publiât pas à cause du nom de ses amis qui s'y trouve. Elle a été réunie depuis à ses œuvres :

« Un torrent dans nos prairies
Roule à bords précipités,
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux nouvel Icare,
Dans les airs suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut
Que, loué de Fontenelle,
Raser, craintive hyrondelle,
La terre comme Perrault ! »

(1) Racine écrivait à Boileau le 30 mai 1693 :

« Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle... Je savois bien qu'il avoit beaucoup d'inclination pour lui... Mais, enfin vous avez très bien répondu et pour peu que Fontenelle se reconnoisse, je vous conseilerois aussi de lui faire grâce. »

Sur la Judith de Boyer
a sa Judith Boyer par aventure
estoit assis pres d'un riche quaiſter.
Bien aise estoit, car le bon Financier
applaudissoit et pleuroit sans mesure.
Congré vous sçais, luy dit le vieux Rimeur,
Le Beau vous touche; et ne seriez d'humour
a vous saisir pour une baliverne.
Lors le Richard en larmoyant luy dit,
Je pleure, hélas! de ce pauvre Holoforne
si mechamment mis a mort par Judit

Autre

Né pas longtemps chez un vieil Historien
Un Chroniqueur mettoit en question,
Quand a Lewis commença la methode
De ces sifflets qui sont tant ala mode.
Ce fut dit l'un, aux pieces de Boyer
Gens pour Bradon voulerent parier.
Non, dit l'Acteur, j'en sçais toute l'histoire
que par degrez je vais vous débrouiller.

Boyer apprit au part erre a bailler.
Quant a Bradon, si j'ay bonne memoire,
Commes sur luy voterent largement.
Or, quand sifflets prirent commercement,
Et j'y jouois, j'en suis témoin fidelle,
C'est a l'Aspar du Sieur de Fontenelle

Je remplis oris le papier, et puisque Fontenelle m'en
Sait l'ouvenir, mettons jey ces deux Strophes de
Des Breux, qui meritent bien de passer ala posterité.

En mirades l'eau fconde
a Versailles vole aux Cieux:
La perte est fille de l'onde:
L'Or est le charme des yeux:
mais o ma fidelle Lyre,
Si dans l'ardeur qui m'inspire
Tu peux suivre mes transports,
Les chesnes des monts de France
N'ont rien oui que n'efface,
La douceur de tes accords

Don torrent dans nos prairies

Roule a bons precipitez.
mal horbe dans ses furtes
marche a pas trop concertez
j'aimo mieux nouvel seare
dans les airs suivant Pandare,
Tomber du ciel le plus haut,
que loit de Fontenelle
Razer craintive hyronnelle
La terre: comme Ferrault

n'est il pas vray mon Sire, que si mes Larrons
connoissoient le prix de ces ^{meubles} ~~choses~~ aussi bien que
vous, et qu'ils sceussent que vous les acceptez, ils
auroient plus de raison de vous recuser, que
pour un mauvais repas: je vous donne le bon
jour, et suis a vous de tout mon cœur

Le Roy

de M. de Longuepierre.

Donarem pateras. Vous scauez le rite mon cher
Latron. ~~po~~ Horace en effet pouvoit faire des
presens d'un bien plus grand prix. mais pour moi
qui avec justice ay une tres mediocre opinion de
mes talents, je fais mes largesses du bien d'autrui,
et ainsi je puis parler magnifiquement de mes
dons, sans bleuer, ce me semble, ny la verite ny
la modestie.

Epigrammes de Racine
sur Andromaque

La vray semblance est peu dans cette piece
si l'on en croit ^{le bon en croit} et d'lonne et Crequy
Crequy dit que Pyrrhus aime trop la maistresse
d'lonne, qu'Andromaque aime trop son mary

Perrault qui avait du mordant, se défendit en homme d'esprit, et railla le pédantisme de Boileau. Pour se justifier et soutenir sa thèse il commença la publication de son *Parallèle des Anciens et des Modernes*, sorte de long plaidoyer où il porte aux nues Chapelain et son poème héroïque :

Comme le disait fort bien Longepierre du charmant auteur des *Contes du Temps passé* : « Il n'a parlé comme il a fait que par jeu » prenant sur lui d'affirmer que Perrault ne pensait pas un mot de ce qu'il avait écrit.

Cependant, en fidèle ami des poètes grecs offensés, Longepierre est amené, forcé presque à prendre parti dans la querelle. Comme s'il descendait directement d'Homère, a-t-on dit, il se pose en champion de l'Antiquité et prend sa meilleure plume pour écrire son *Discours sur les Anciens* afin de réfuter les audacieuses affirmations de Perrault. Voici le début de sa lettre-préface dont il oublie de nous dire le destinataire.

« Vous me pressez, Monsieur, de prendre le party des Anciens qu'on ose déchirer si hautement et avec tant d'injustice et vous m'écrivez que lorsqu'on essaye à leur ravir une gloire qu'ils ont si bien méritée, vous êtes surpris de ma modération et de mon silence. Je croyois, me dites-vous, que vous aviez plus besoin d'être retenu qu'excité dans une si belle occasion. Est-ce donc là cette ardeur qui vous est si naturelle pour vos amis ? Est-ce là cet attachement et cette passion que je vous ay toujours connue pour les Anciens ? Est-ce ainsi que vous profitez du généreux exemple que vous a donné M. D.... ? »

Allusion à l'intervention passionnée de Boileau-Despréaux. Aussi Longepierre veut-il se justifier de son apparente froideur :

« D'abord que j'eus ouy parler de la déclaration de

M. Perrault, mon premier mouvement fut d'y répondre sur le champ et je ne sentis pas moins d'indignation dans le fond du cœur que M. D. en avoit fait paroistre au dehors, mais quand cette première chaleur fût un peu ralentie et que j'envisageai les choses avec plus de sang-froid, je pensai qu'il entraînait peut-être plus de vanité que d'amour pour les Anciens de me charger d'une semblable cause.... »

Longepierre s'exécute pourtant et, dès le début de son Discours, s'empresse de proclamer sa reconnaissante intervention. Il a trop d'obligation aux Anciens pour pouvoir souffrir qu'on ose les déchirer sans se mettre en devoir de les défendre. S'il n'a pas profité davantage de leurs lumières et acquis quelque bon goût par leur commerce, du moins leur est-il redevable des plus douces heures de sa vie. Aussi ne pourrait-il se taire sans ingratitude et lorsqu'on veut faire perdre à ces grands maîtres qui l'ont si agréablement occupé, une réputation dont ils sont en possession depuis tant d'années, son silence serait injuste et criminel...

Longepierre constate ensuite que c'est le poème de Perrault qui a donné lieu à ce Discours. Il ne lui en veut pas. Il est trop persuadé du bon goût d'un homme de son mérite, sachant mieux que personne les ouvrages qu'il blâme être des chefs-d'œuvre de raison et d'éloquence, pour croire à sa sincérité.

« Toutefois ce poème ayant été prononcé avec tant
 « d'éclat et de pompe, à la face pour ainsi dire de toute
 « la France, au milieu de la plus illustre Académie de
 « l'Europe par un membre de cette Académie, dans la
 « plus grande et la plus célèbre de toutes les occasions,
 « puisqu'elle étoit assemblée alors pour témoigner sa
 « joie du retour à la santé de son auguste protecteur ;
 « on a cru qu'il étoit juste et important de laver les
 « Anciens d'un affront si authentique et si solennel

« accompagné de tant de circonstances capables d'en
« conserver la mémoire. »

Poussé, soutenu par son sujet, Longepierre arrive presque à l'éloquence. Il défend Platon, ce génie admirable, Aristote, Démosthène, Homère, le père des poètes, que tant de villes se sont disputé l'honneur de l'avoir vu naître, auquel on a élevé des statues et même des autels... Jamais il n'écrivit d'une plume plus convaincue. Mais à quoi bon suivre l'auteur dans ce morceau de rhétorique et réveiller les échos de cette grande querelle. Disons seulement que son ardeur l'exposa aux attaques des hommes de lettres.

Jean-Baptiste Rousseau qui s'y distingua, semble l'avoir pris comme tête de ture, et l'a criblé d'épigrammes. Se moquant de la fougue déployée à défendre l'Antiquité, il l'accuse encore de l'avoir mal comprise :

« Longepierre le traducteur
De l'Antiquité zéléateur,
Imite les premiers fidèles
Qui combattoient jusqu'au trépas
Pour des vérités immortelles
Qu'eux-mêmes ne comprenoient pas. »

Dans un quatrain, toujours aigri et cette fois grossier, il tombe sur les deux principaux coryphées de la querelle, les qualifiant sans raison d'une épithète qu'il aurait pu s'appliquer à lui-même :

« A voir Perrault et Longepierre
Chacun de son côté vouloir régler le pas
Ne diroit-on pas d'une guerre
Dont le sort est remis aux soins de deux goujats ? »

Enfin dans la célèbre Chanson de Vaudeville sur le refrain de *Vivent les Grecs*, c'est encore Longepierre que

J.-B. Rousseau a mis plaisamment sur la sellette sous le nom de *Dandinière*, sans doute parce que, grand et mince, il se dandinait en marchant :

« Le traducteur Dandinière
Tous les matins
Va voir dans leur cimetièrè
Grecs et Latins
Pour leur rendre ses respects.
Vivent les Grecs !

Si le style bucolique
L'a dénigré
Il veut par le dramatique
Être tiré
Du rang des auteurs abjects.
Vivent les Grecs !

Vormes lui fait ses recrues
D'admirateurs
Il va criant par les rues
Chers auditeurs
Voilà des vers bien corrects.
Vivent les Grecs !

Il a fait un coup de maître
Des plus heureux,
Car pour les faire paroître
Forts et nerveux
Il les a fait durs et secs,
Vivent les Grecs !

L'auteur lui-même proteste
Qu'il sont charmans
Et comme il est fort modeste
Ses jugemens
Ne sauroient être suspects.
Vivent les Grecs !

Ecrivains du bas étage,
 Venez en bref
 Pour faire devant l'image
 De votre chef
 Cinq ou six salamalecs !
 Vivent les Grecs ! »

Être ainsi chansonné, mais c'est la gloire !

La mêlée d'ailleurs était complète. D'un côté l'on voyait, tenant pour les Anciens, Boileau, Racine, Ménage, Fénelon, La Bruyère, Huet, les Dacier, Longepierre, etc. ; de l'autre exaltant la supériorité des Modernes, Perrault, Fontenelle, l'abbé Terrasson, La Mothe, Saint-Evremond et la majorité de l'Académie, qui trouvaient l'Antiquité mal comprise, et dans l'imitation des Anciens, un danger.

Fontenelle, traitait Eschyle « d'espèce de fou, » disait d'Euripide qu'il « ne connaît point l'intrigue » et d'Aristophane, voulant bien consentir à le trouver plaisant, que ses comédies manquent de « nœud et de dénouement. » Quant à Théocrite, l'idéal de Longepierre, « sa grossièreté repoussante » lui soulevait le cœur.

Les idoles des partisans de l'Antiquité passèrent là un mauvais quart d'heure : Pour l'un, Platon est ennuyeux, Aristote ignorant ; un autre mettant Démosthène et Cicéron au-dessous de nos avocats, qualifiait Homère de « ridicule ! »

Madame Dacier « à l'air poudreux d'une vieille bibliothèque », exacte et respectueuse traductrice du vieux rhapsode, ne put contenir son indignation quand elle vit La Mothe travestir l'*Illiade* et l'adapter en douze chants, supprimant à sa fantaisie les descriptions et les soi-disant longueurs. Elle prit sa meilleure plume et répondit par un long pamphlet sur les *Causes de la corruption du*

Goût, mais l'émotion qu'elle éprouva de cette lutte épique abrégée, dit-on, ses jours.

« Leur combat qui faisait depuis longtemps l'amusement du public cessa par l'entremise de M. de Valincour, leur ami commun. »

Après quinze ans de luttes et d'encre répandue, la paix fut conclue : Boileau lui-même la célébra dans ses vers :

« Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser
Perrault l'antipindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent à s'embrasser. »

Longepierre fut-il du repas que donna Valincour pour réunir le verre à la main, Anciens et Modernes, repas auquel furent conviés les chefs des deux partis ? C'est assez probable puisqu'ils avaient été tous deux de la Maison du comte de Toulouse. Madame de Staal, alors M^{lle} De Lannay y assista : « J'y représentais la neutralité, dit-elle. On bût à la santé d'Homère et tout se passa bien. »

Mais la bataille avait été chaude et reprit même à diverses occasions. Voltaire, dans sa jeunesse, y donna quelques coups d'estocade et plus tard, écrivant de Cirey à un ami, lui recommandait de ne pas publier les lettres écrites par lui, vingt ans auparavant, dans lesquelles il maltraitait Longepierre et La Mothe.

« Les partisans de Longepierre sont des personnes de la première considération, qui deviendraient mes ennemis : Epargnez-moi, je vous en supplie, ces nouveaux chagrins et laissez-moy achever en repos une vie accablée de maladies et de traverses. »

Longepierre était mort depuis longtemps, mais n'est-il

pas curieux d'entendre l'écho de la grande querelle se prolonger encore au milieu du dix-huitième siècle ?



De tous les poètes grecs celui que Longepierre a le plus goûté, celui qui a le plus profondément fait vibrer son âme, c'est Théocrite. Il l'a traduit avec amour, il l'a pris pour modèle, et de son bagage littéraire, c'est l'ouvrage qui devait le plus sûrement, dans ses rêves, lui ouvrir les portes de l'Académie.

Dans sa *Bibliothèque Française*, l'abbé Gouget a bien résumé ce qu'on peut dire de Théocrite et de son traducteur. De tous les poètes bucoliques, Théocrite est le plus célèbre bien qu'il n'ait pas inventé le genre, plus ancien que lui, mais il s'y est acquis une si grande réputation qu'il doit être regardé comme leur chef.

Quintilien le trouvait admirable en sa manière rustique et Longin a écrit qu'il n'y a rien dans ses églogues qui ne soit heureusement imaginé. D'autres ont dit que Vénus, les Grâces et l'Amour avaient composé ses Idylles. Ce n'est pas le sentiment de Fontenelle : Pour lui plaire, il faudrait leur enlever certaines grossièretés qui le choquent. Peut-être n'a-t-il pas compris la distinction à faire entre le langage et les pensées des diverses sortes de bergers, les riches pâtres de bœufs et les pasteurs de brebis ne parlant pas comme les simples chevrriers ou les bergers mercenaires.

En vrai normand positif, Fontenelle juge de la poésie comme un aveugle des couleurs. C'est Sainte-Beuve qui a dit cela et il ajoute :

« Fontenelle ne devine pas qu'il a pu y avoir autrefois

à un certain âge du monde, sous un certain climat et dans des conditions de nature et de société qui ne se retrouveront plus, une race heureuse qui s'est épanouie dans sa fleur et que nous pouvons, nous autres modernes surpasser en tout excepté dans ce premier charme divin. Fontenelle n'entend rien à la Grèce. »

Si l'on veut connaître Théocrite, même imparfaitement suivant l'abbé Gouget, c'est à Longepierre qu'il faut revenir. Il est le seul qui ait tenté l'entreprise, et l'ait exécutée en partie. De trente idylles de Théocrite il en a traduit quinze en vers français. Sa traduction accompagnée du texte original et de remarques parût à Paris en 1688.

La préface est fort diffuse et n'apprend rien de bien intéressant. M. de Longepierre s'excuse sur les changements qu'il a faits à l'original et s'explique sur les difficultés d'une bonne traduction : plaintes assez inutiles dans la bouche d'un auteur que personne n'a contraint de s'appliquer à ce genre d'écrit. M. de Longepierre aurait voulu qu'on lui sçût gré de son travail qui fut assés mal accueilli. Peut-être, dit l'abbé, avés-vous déjà lu ce madrigal ?

« Il devoient ces auteurs demeurer dans leur grec
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule :
D'un savant traducteur on a beau faire choix
On les traduit en ridicule
Dès qu'on les traduit en françois. »

Un peu sévère, l'abbé Gouget, pour notre jeune humaniste ! Il a beau protester que l'épigramme tombe plus sur Théocrite que sur la traduction de ses poésies, il ne se gêne pas pour dire qu'à certaines beautés délicates il faut une finesse de pinceau inconnue à Longepierre. Je

crois aussi qu'il lui en veut, en sa qualité de prêtre, de n'avoir pas sauvé suffisamment ce qui dans les mœurs des Anciens pouvait choquer des oreilles modernes :

« Le traducteur de Théocrite a fait de son mieux pour nous le rendre à peu près tel qu'il est. Il en a imité la simplicité jusque dans ses vers français et peut-être a-t-il porté trop loin cette imitation. Il nous assure que lorsqu'il s'est rencontré des obscénités dans le poète grec il a essayé de corriger les choses par les mots et de les envelopper autant qu'il a été possible ; c'est-à-dire que parfois il l'a rendu obscène afin de ne pas trop le laisser paroître à nud. Son intention étoit bonne s'il est vrai, comme il le prétend, que la différence des expressions affoiblit extrêmement les idées ; mais je crois qu'on pourroit disputer sur cette prétention. »

Grands compliments d'ailleurs pour l'érudition dont le traducteur fait preuve, et pour l'affection qu'il porte à son auteur ; réserve malgré tout de la part de ce bon abbé que l'impudeur des chevriers de Sicile et de Grèce effarouche visiblement.

Toute autre est l'impression de Basnage (1) en rendant compte plaisamment de ce livre. De galantes images ne sont pas pour effrayer le protestant Basnage. Elles l'émoustilleraient plutôt :

« La traduction des poètes amoureux n'est pas la moins nécessaire de toutes. Les jolies choses qu'ils ont imaginées ne sont pas d'ordinaire d'un fort grand usage pour les savans capables de les déterrer dans un poète grec et c'est dommage qu'elles demeurent ensevelies dans une langue presque toujours inaccessible

(1) *Histoire des ouvrages des Savans* (mai 1689.) — 24 vol. in-12. par M. B... docteur en droit.)

au monde galant, le véritable juge des tendres pensées. Ainsi M. de Longepierre ne pouvoit guère mieux occuper sa muse qu'à faire parler françois l'un des poètes le plus renommé parmi les Anciens pour la finesse de sa pensée et la délicatesse de ses galanteries. Par ce moyen les belles pourront décider dans une matière qui est de leur ressort si Théocrite a bien mérité tous les éloges de ses admirateurs. Du moins il ne tiendra pas à son traducteur que l'on ne l'élève bien haut, car il nous assure que ses Idylles sous une simplicité toute naïve et toute champêtre enferment des *agrémens inexprimables...* »

Le traducteur dut être satisfait de cette critique aimable encore qu'un peu railleuse, lui arrivant tout droit de Hollande. Amoureux de la nature et des grâces champêtres, Longepierre trouvait que les Modernes en les imitant en ont gâté les frais tableaux sous l'amas des ornements et des fioritures. Dans sa préface il s'en prend au goût italien caractérisé par l'*Aminta* du Tasse, et préfère l'air, trop simple peut-être de Théocrite, au tour affecté des auteurs italiens, imité par d'Urfé et les autres, et à ces subtiles galanteries qui ont enlevé de leur naïveté à ses chères Pastorales :

« On ne les reconnaît plus dans leurs habits trop riches. On s'attend à ouïr des bergers et on croit entendre des courtisans. »

Cependant malgré son goût pour la simplicité de pensées et d'expressions qui est un des charmes de Théocrite, Longepierre a des pudeurs étranges. C'est ainsi qu'il s'excusera de mettre *berger* à la place de *chevrier* dont « l'idée est désagréable » et quand il se sert du mot *bouc*, mot qu'il confesse « être très propre à blesser l'imagination » c'est parce qu'il ne peut faire autrement.

Dans un parallèle entre Virgile et Théocrite, forme de

discours dans le goût du temps et qu'il affectionna singulièrement, Longepierre insinue que les connaisseurs malgré la perfection de style du premier, donnent la préférence à Théocrite. Ses Idylles sont des chefs-d'œuvre, des merveilles. A ceux qui trouvent à redire aux Anciens, il les renvoie sèchement étudier son poète, regardant comme une injure quasi personnelle d'oser mettre un Moderne à côté d'un écrivain de cet ordre. Enfin, Longepierre assure que les beautés de Théocrite sont si fines que les trois quarts et demi de ceux qui les lisent ne les comprennent pas.

« Elles s'échappent dès qu'on les touche. Les manier c'est les flétrir. Le moindre changement les altère... »

Alors pourquoi y avoir touché? Il est vrai que le traducteur croit avoir réussi dans sa tentative :

« S'il falloit toujours juger du mérite d'un ouvrage par la peine qu'il a coûté et par le temps qu'on y a mis, je devrois, dit-il, avoir moins de défiance en donnant celui-cy que je n'en ai eu à l'égard des autres. »

La première idylle, *Tyrcis* ou *la Chanson*, avec son invocation aux Muses Doriques, est exquise de fraîcheur. La deuxième intitulée *l'Enchanteresse* provoque l'enthousiasme de notre humaniste :

« Elle est à mon gré la plus belle de Théocrite et peut-être nous reste-t-il peu de morceaux de l'Antiquité aussi parfaits. Il y règne d'un bout à l'autre un génie, une vivacité, une force d'expression et surtout un pathétique qui touche et qui attache agréablement : aussi ai-je ouï dire à M. Racine si bon juge et si grand maistre en cette matière, qu'il n'a rien vu de plus vif ni de plus beau dans toute l'Antiquité. »

Ce sont les plaintes d'une amante délaissée par un

volage athlète et c'est Hécate, l'astre des nuits qu'elle prend à témoin de son désespoir :

« Lune adorable, apprens comme avec violence
Ce malheureux amour en mon sein prit naissance. »

La même phrase revient souvent scander l'idylle comme une sorte de refrain douloureux : Rien n'est nouveau sous le soleil !

Il y aurait redite à parler encore de ces amours de bergers, du débat de Comate et de Lacon, où certains vers ont dû être remplacés par des points, tant le texte grec y bravait l'honnêteté, du combat musical du beau Daphnis et du blond Ménalque, si habiles tous deux à jouer de la flûte, idylle que Virgile a imitée : à rappeler la complainte des moissonneurs, le cyclope Polyphème consumé d'amour pour la nymphe Galathée, le bel Hylas que les nymphes veulent ravir à l'amour d'Alcide, et d'autres tableaux de la Fable antique, sujets rebattus et pourtant éternels, dont la poésie comme la musique, la peinture comme la sculpture se sont emparés, et qu'elles rajeunissent de la toute puissance de l'art et du génie.

Pour versifier des ouvrages si délicats, pour rendre les poésies originales dans toute leur fraîcheur, il aurait fallu plus d'envolée que n'en possédait Longepierre, et ne pas suivre pas à pas le texte grec, en professeur de grec qu'il était. Il l'a dit, ce duvet, cette fleur de poésie s'envole dès qu'on la touche, c'est-à-dire dès qu'on la transporte d'une langue dans une autre... Enfin il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a très sincèrement aimé son auteur de prédilection.



Malgré l'anonymat gardé par Longepierre, — à peine des initiales, — nul dans le monde savant n'ignora quel était l'auteur des *Idylles de Théocrite*. N'avait-il pas le droit d'espérer que ce fruit de ses veilles le pousserait à l'Académie Française où il comptait des amis ? En tous cas il était encouragé à y prétendre ne fût-ce que par l'abbé Nicaise, son compatriote, ami d'une foule de littérateurs et d'Académiciens.

De bonne heure il avait été mis en rapport avec l'antiquaire dijonnais, *Antiquitatis perscrutator solertissimus*, celui que La Monnoye appelait plaisamment à cause de sa nombreuse correspondance, « le facteur du Parnasse ; » et ses correspondants n'étaient pas moins que Bossuet, Arnauld d'Andilly, Saumaise, Richelet, Bayle, Mabillon, Bégon, etc. — La lettre suivante n'est qu'un remerciement pour un envoi de poésies, mais elle marque le début des relations de Longepierre avec son vieux compatriote Nicaise :

A Longep. ce 13^e oct. 86.

« Je reçus hier, Monsieur, par un homme exprès que M. le conseiller Dumay eust la bonté de m'envoyer les beaux vers de M. Petit, et une lettre qui me fit connoître l'honnesteté que vous avez eue de penser à un homme qui n'a pas même le bien d'être connu de vous quoy qu'il ayt celui d'être votre compatriote. En vérité, Monsieur, j'ay toute la reconnaissance possible d'une grâce que j'ay si peu méritée et dont j'aurois tant envie de me rendre digne, au moins après coup, par mes services. Faites m'en naistre seulement les occasions et vous connoistrés par mon empressement que je ressens l'honneur que vous me faites et que je suis de tout

mon cœur, Monsieur, V^{re} très humble et très obéissant serviteur.
LONGEPIERRE.

Je vous prie de vouloir bien assurer Monsieur Ménage de mes services très humbles. » (1)

La lettre est écrite de son château de Longepierre où notre bourguignon passa souvent l'automne.

Pour la suivante elle se trouve datée par la publication du *Théocrite*, auquel il est fait allusion, l'achevé d'imprimer pour la première fois étant du 3 septembre 1688 (2).

Monsieur l'abbé Nicaise,
rue de l'Observance,
vis-à-vis la grande porte des Cordeliers,
à Paris.

A Longep. ce 10^e octobre.

Je reçois hier seulement votre lettre datée du 22^e de septembre. Je vous le marque, Monsieur, afin que vous ne m'accusiez pas de négligence; et je répondrai ensuite à toutes vos louanges flatteuses dont votre lettre est remplie. Je me connois trop pour croire les mériter et je confesse que je n'en suis redevable qu'à ma patrie et à votre amitié. Si l'on est content des deux pages de ma préface qui regardent les anciens, c'est bien moins par rapport à moy que par rapport à l'intérêt qu'on prend à ces grands hommes, qui ont des défenseurs secrets dans le cœur de tous les gens de bon goût. Quand leurs ennemis auroient encore plus d'esprit qu'ils n'en ont, ils seroient bien esloignez de pouvoir venir à bout de leur entreprise.

Je vous prie d'avoir la bonté d'assurer Monsieur l'abbé de Dangeau de ma reconnaissance et de mes respects. Si je n'avois esté obligé de partir de Paris avec beaucoup de précipitation, incontinent après le *Théocrite* imprimé, j'aurois

(1) *Lettres à l'abbé Nicaise*. Bibl. Nat. M. S. S. : Nouv. Acq. Fr. n° 4218.

(2) Cette lettre autographe fait partie de la collection du baron Roger Portalis.

eu l'honneur de luy en présenter un, mais je n'eus pas le temps de luy porter ce livre, et je n'osay luy envoyer.

Je vous rens grâces très humbles du souhait que vous faites en ma faveur à l'égard de la place vacante à l'Académie. Il y a des gens qui la méritent mieux que moi ; et il y en a d'autres qui sont plus intrigans. C'en est trop pour m'empêcher d'y penser. Je vous suis fort obligé de vos nouvelles mais j'aurois bien voulu que vous m'eussiez écrit le nom de l'auteur de la critique des derniers livres du P. Bouhours. Il a beau jeu.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LONGEPIERRE.

Je vous prie si vous voyez M. Ménage, de l'assurer de mes très humbles services.

Dans les « intrigans » dont il parle, il n'est pas difficile de reconnaître tout au moins Fontenelle. Quant à Louis de Courcillon abbé de Dangeau, frère du marquis de Dangeau, auquel Longepierre destinait un exemplaire de son livre, c'était un homme d'esprit qui avait assez de belles-lettres, dit Saint-Simon, et parvint de bonne heure à être des Académies. Lorsqu'il s'agit de choisir un précepteur pour le duc de Bourgogne, il faillit l'emporter sur Fénelon : « Les bagatelles de l'orthographe furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. »



Après ses traductions, à la tête d'un certain bagage littéraire, Longepierre pouvait en effet prétendre à l'Académie française, y rêver tout au moins, mais d'autres y visaient de même notamment Fontenelle, écrivain plus original que lui, à la fois poète, mathématicien, philo-

sophe, qui se présentait à chaque vacance, lui barrant ainsi le chemin du fauteuil. Aussi la guerre règnait-elle entre eux : Fontenelle aura été la bête noire de Longepierre.

Le *Parallèle de Corneille et de Racine* tout en faveur du second, n'était pas fait pour adoucir les rapports entre l'auteur et le neveu de Pierre Corneille. Leur animosité fût portée à son comble pendant la querelle des Anciens et des Modernes : Dire de Théocrite, le poète idéal, qu'il est d'une « grossièreté repoussante » est un de ces crimes qu'on ne pardonne pas quand on s'appelle Longepierre.

Écrivain charmant, à la fois positif et plein d'imagination, Fontenelle, le *Cydias* de La Bruyère, restait un concurrent redoutable. Voltaire a dit qu'il écrivait « avec autant de pureté que de grâce et de finesse », et l'a proclamé « l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. »

Pendant Racine et Boileau lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie et quand il y fut entré, demeurèrent toujours ses ennemis. A l'époque où Longepierre écrivit la lettre qu'on va lire, l'auteur de la *Pluralité des Mondes*, bien que simple candidat, faisait donc échec à notre bibliophile, qui le traite d'*orgueilleux petit Normand* et le menace de ses foudres.

A quel académicien Longepierre adressait-il cette épître courroucée ? Obligé de partir pour la Bourgogne, il se borne à prier son correspondant de déposer sa traduction de *Théocrite* aux pieds de l'Académie.

A Longepierre ce 6^e Oct. (1688.)

Je partis de Paris avec tant de précipitation, Monsieur, que je fus obligé d'en partir avec le regret de ne vous avoir point veu auparavant. Je fus cependant à v^{re} porte : mais les deux

jours qui me restèrent à mon retour de Versailles furent si courts pour le nombre d'affaires que j'avois, qu'il me fut impossible de retourner chez vous. Il fallut me contenter de vous envoyer deux *Théocrites*, l'un pour vous, l'autre pour l'Académie, et de vous prier de m'excuser si je ne vous les portois pas moy-même : encore mon laquais ne vous trouva-t-il pas chez vous. Je n'ay pas eu plus de temps depuis que je suis en Bourgogne ; et je vous parleray sincèrement quand je vous diray qu'il m'auroit esté difficile de vous escrire plus tost.

On m'a écrit la mort de M^r de Vivonne et que ce Seigneur laissoit une place vacante à l'Académie. Je vous prie de me mander si on la donnera devant le vintième de novembre, et si elle regarde Fontenelle. Je ne suis pas naturellement envieux. Cependant, je sens bien que je serois vrayment fâché si cet orgueilleux petit Normand emportoit par les brigues une place qu'il croit appartenir de droit à son mérite.

Je crois qu'il est bien en colère contre moy, et que dans son âme il me la garde bonne, mais ma foy c'est le moindre de mes soucis ; et s'il me fâche ce n'est pas le seul chagrin que je luy donneray ; j'ay regret que M^r Perrault qui est un bon homme se trouve meslé là dedans et il est aisé de voir que je fais mon possible pour l'épargner.

Je vous prie de me croire aussy parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LONGEPIERRE.

Adressez-moy, s'il vous plaist votre lettre chez M^r le baron de Longep. à Dijon (1).

Fontenelle ne fut élu de l'Académie qu'en 1691, à la place de Villayer. Quant à Longepierre qui l'aurait mérité autant que lui, il n'eut jamais la satisfaction de s'asseoir sous la Coupole!



(1) L'original autographe de cette lettre appartient à M. Stéphen Liégeard.



Sa connaissance parfaite des langues anciennes, sa vaste érudition non moins que la distinction de sa personne et le sérieux de sa vie, avaient attiré l'attention sur le jeune savant. Quand il s'agit de choisir un précepteur au petit comte de Toulouse pour l'adjoindre à son gouverneur du Troussel de Valincour, le regard du Roi tomba sur Longepierre.

Saint-Simon le dit expressément : « Longepierre avait été mis par le Roi auprès du comte de Toulouse... » Toutefois il ne s'agit ici que d'une approbation nécessaire. Ainsi M. de Valincour, cet homme « doux, gai, salé sans vouloir l'être, très sûr et extrêmement aimable » placé auprès du jeune prince « dès sa première jeunesse reconnue, » fut du choix de M^{me} de Montespan. Louis Racine attribue à son père Jean Racine le mérite de l'avoir découvert, ce qui ne s'exclut pas.

« Lors que M. le comte de Toulouse fût sorti de l'enfance, M^{me} de Montespan consulta mon père sur le choix de celui à qui on confierait l'éducation du jeune prince. Elle demandait un homme d'un mérite distingué et d'un nom connu. Mon père voulant en cette occasion obliger M. du Troussel qu'il estimait beaucoup dit à M^{me} de Montespan : « Je vous propose sans crainte un homme dont le nom n'est pas connu, mais qui mérite de l'être..; » et c'est ainsi, ajoute Louis Racine, que du Troussel de Valincour fut agréé et que l'éducation du prince lui fut confiée.

Il est probable qu'il en alla de même en ce qui touche Longepierre pour la place de précepteur. Mais d'où partit la recommandation initiale ? Racine y a-t-il été pour quelque chose, ou ne serait-ce pas plutôt à Bos-

suet ancien précepteur du grand Dauphin, son illustre compatriote. qu'il faudrait en attribuer l'idée première?

M^{me} de Maintenon si dévouée à l'éducation du duc du Maine, son élève chéri qui lui écrivait de si jolies lettres, paraît avoir suivi de plus loin celle du second fils de M^{me} de Montespan ; elle se contenta de lui trouver un gouverneur de sa main, Villers marquis d'O, et, bien que sous sa douce férule le pupille de Longepierre ait été un élève studieux et attentif, il ne fut pas question cette fois de publier à nouveau les *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*.

Louis - Alexandre de Bourbon comte de Toulouse second fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, né à Versailles le 6 juin 1678, fut comblé de bonne heure de dignités et d'apanages par le Roi son père. Comme le dit plaisamment Saint-Simon, « pour les batards, il ne leur trouvoit non plus d'âge qu'aux Dieux. » A cinq ans et demi il était déjà Grand Amiral de France ; à onze ans gouverneur général de la Guienne, puis de la Bretagne et c'est en sa faveur que furent érigées successivement en duchés-pairies les terres de Damville (1694), Penthievre (1697), Arc et Château-Villain (1703) et Rambouillet (1705).

A quel moment précis Longepierre commença-t-il à initier ce jeune prince aux beautés de Théocrite et de Virgile ? Dès 1687 sans doute, 1688 au plus tard. Il nous a raconté sa première entrevue avec son élève, mais c'est en vers, et la langue des poètes manque parfois un peu de précision.

De ses *Idylles nouvelles* parues en 1690, les deux dernières pièces de vers dédiées toutes deux *A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Toulouze*, respirent le bonheur d'approcher du Roi-Soleil au risque d'être aveuglé par ses rayons, et de faire partie de la Cour, si

brillante alors, avec une nuance de regret pourtant d'avoir aliéné son indépendance.

Dans la pièce intitulée *Songe*, Longepierre feint de rêver et c'est pendant son sommeil qu'apparaît le jeune comte venant lui demander d'être son précepteur et de le suivre à Versailles.

« La nuit couvrant les cieus de ses plus sombres voiles
Conduisoit lentement son char semé d'étoiles... »

Le poète dormait dans un lieu tranquille, la Parque lui filait des jours d'or et de soie ; il jouissait du repos, de la douce liberté, loin des vains soucis...

« Lorsqu'un enfant divin et plus beau que le jour
Y descendit des cieus tel on dépeint l'Amour.
Moy-même tout rempli de cet enfant céleste
Au moment qu'il parût, j'oubliai tout le reste
Et sur ses vœux dès lors réglant mes volontés
J'offris mes mains aux fers qu'il m'avoit apportés.
Pour moy-même aussitôt ne songeant plus à vivre
Je fis vœu de l'aimer, je fis vœu de le suivre
Et dans ces doux liens sans contrainte arrêté
Je luy sacrifiai ma chère liberté.....
Bientôt ce jeune Dieu s'éloignant de ma vue
S'éleva dans le ciel, se perdit dans la nue
Et me laissa captif dans un vaste palais
Qui surprend tous les yeux par de brillans attraits :
L'or, le marbre, l'azur sous cent formes nouvelles... »

Pénétré de l'honneur qu'on lui fait, tout ébloui déjà, le poète va céder, quand la Liberté sous l'apparence d'une déesse, vient lui reprocher de préférer des chaînes dorées. Indécis il est sur le point de la suivre...

« Quand j'aperçus le Dieu qui m'avoit enchainé
A peine parût-il que mon âme touchée
Demeura sur luy seul toute entière attachée
Et vivement frappé d'un juste repentir
A m'éloigner de luy je ne pus consentir.

Interdit et confus je repris donc mes chaînes
 Et charmé de mon sort, aimant jusqu'à mes peines
 Je fis vœu d'oublier ma douce liberté
 Pour jouir à jamais de ma captivité.
 Faut-il s'en étonner ? La Liberté charmée
 D'un semblable désir se sentit enflammée
 Souhaita l'esclavage et vit d'un œil jaloux
 Un maistre si charmant et des liens si doux. »

Dans l'autre pièce de vers, Longepierre explique la nécessité où il se trouve par suite de sa fonction, de renoncer à la poésie pour se consacrer tout entier à ses nouveaux devoirs :

« Quand la loy du destin m'appelant dans ces lieux
 Me fit abandonner un repos précieux,
 Des Muses pour jamais fuyant la douce amorce
 Avec elles dès lors j'osay faire divorce
 Et leur disant adieu, non sans quelques soupirs,
 Je fis vœu d'oublier leurs innocents plaisirs..
 Prince, race des Dieux, toy dont les destinées
 D'un immortel éclat se verront couronnées
 Pour toy seul j'ay quitté des plaisirs si charmants
 D'un tranquille repos heureux amusement
 Quelque aimable douceur qui par eux soit offerte
 Un moment de ta vue a réparé la perte ;
 J'oubliai tout pour toy, tu fis mon seul bonheur
 Seul tu remplis dès lors mon esprit et mon cœur..... »

Plus de vers, plus d'idylles ! Adieu les rêves de gloire littéraire, et pourtant, le sachant poète, c'est son royal élève qui le relève de son serment et vient lui demander de faire résonner encore les cordes de sa lyre :

« Quoy, prince, à mes désirs est-ce toy qui t'opposes ?
 Ah ! songe mieux de grâce aux loix que tu m'imposes.
 A de plus nobles soins j'ay consacré mon temps
 Et je t'en ay voué jusqu'aux moindres instants ».

Le jeune prince insiste : Son précepteur ne voulait

que vanter en vers ses jeunes vertus : Il lui ordonne de célébrer la gloire du Roi son père :

« Mais, prince, à te louer mon zèle aspire en vain :
 Pour me plaire, dis-tu, tente un plus grand dessein,
 Chante d'un ton pompeux le héros de la France,
 Célèbre ses vertus, ses exploits, sa puissance ;
 Est-il sujet plus grand, plus noble, plus heureux ?
 Est-il sujet plus doux et plus cher à mes vœux ?
 Prince, je le scay trop, mais pour ce grand ouvrage
 La force m'abandonne et non pas le courage... ».

Modestement le poëte est obligé de reconnaître que sa muse éclore au milieu des bergers à l'ombre des hêtres, — c'est le *sub tegmine fagi* de Virgile, — n'est pas préparée à célébrer un aussi grand Roi ; elle se contentera de recommander au Grand Amiral de France de dix ans, son élève, d'étudier un si parfait modèle de toutes les vertus et de toutes les gloires :

Prince, trop jeune encore, un jour ton grand courage
 Secondera ton Roy dans un pareil ouvrage
 Un jour les vastes mers fléchiront sous ta loy
 Et les flots orgueilleux se courberont sous toy.....
 Nous verrons tes vertus l'une à l'autre enchaînées
 A l'ombre de Louis croistre avec les années.
 Le ciel a commencé : Ce modèle parfait
 D'un grand héros en toy finira le portrait.
 Marche donc sur ses pas ; admire le sans cesse
 Rends-toy digne de luy, mérite sa tendresse
 Fais-luy voir que ce front, cette noble douceur
 Ne peut estre de l'âme un miroir trompeur,
 Et que le ciel propice en formant ton visage
 De ta gloire à venir y grava le présage.
 Ne rends pas son espoir et nos vœux superflus ;
 Qu'il reconnoisse un jour son sang à tes vertus ! »

Assurément, ce n'est pas du Boileau non plus que du Racine, mais c'est honorable et comme œuvre de cour-

tisan, c'est parfait. Et puis ne faut-il pas savoir gré à Longepierre d'avoir, pour une fois, quitté ses chers bergers et consenti à perdre un instant ses « moutons » de vue ?

Le comte de Toulouse fut un élève docile, fort attaché à son précepteur, dont c'était le devoir de le suivre partout. En qualité de fils légitimé, nous le voyons figurer dans toutes les cérémonies. Lors de la mort de M^{me} la Dauphine (avril 1690) toute la Cour, les princes en tête parmi lesquels figurent les deux fils de M^{me} de Montespan, va donner l'eau bénite à Marly, et c'est M. de Meaux qui présente le goupillon à la famille royale.

Il est des voyages de Fontainebleau. On trouve dans le *Journal de Dangeau* des mentions comme celles-ci :

« Le soir M^{me} de Montespan suivie de M. du Maine et du comte de Toulouse monte chez le Roi quand il est à Fontainebleau... »

Ou encore à la date d'octobre 1690 : « Après souper les princesses, M. le duc, le comte de Toulouse et M^{me} de Montespan demeurent avec le Roi dans son grand cabinet jusqu'à ce qu'il se couche. »

Longepierre accompagnait-il déjà son élève lors du voyage de Luxembourg où le Roi s'était fait suivre de son fils ? Racine présent en qualité d'historiographe, écrit à Boileau le 24 mai 1687 :

« Le voyage est prolongé de trois jours. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse, mais le vrai est que le Roi a pris goût à sa conquête et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. »

Bien que la vie des camps ne soit guère favorable aux études classiques, il est vraisemblable, sans qu'on puisse en fournir la preuve, que le précepteur accompagna son royal pupille, alors âgé de 13 ans, dans la campagne de 1691 où il monta à l'assaut de Mons.

De même pour la campagne de Namur. Le comte de Toulouse qui habitait alors au palais de Versailles le logement attribué d'abord au duc du Maine, sous la grande galerie, partit de là pour suivre Louis XIV dans sa campagne de 1692 et assister au siège de Namur. Il entra dans sa quinzième année et devait avoir encore son précepteur auprès de lui.

Dans une attaque du château le 14 juin 1692, le jeune comte reçut une balle de mousquet venant « droit au Roi qui, se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse qui étoit pour ainsi dire dans les jambes du Roi. »

Racine en donne la nouvelle à Boileau dans une lettre datée du lendemain : Il ajoute ce détail qu'en entendant le bruit de la balle, le Roi demanda si quelqu'un étoit blessé :

« Il me semble, dit en souriant le jeune prince, que quelque chose m'a touché. » En effet la contusion étoit assez forte et Racine vit la marque de la balle sur le galon de sa manche, noirci comme si le feu y avoit passé.

Nommé plus tard maréchal de camp, lieutenant-général de par un avancement rapide, le comte de Toulouse brûloit de commander sur mer. Le Roi lui en fournit l'occasion. Après diverses pérégrinations en Méditerranée toujours accompagné du fidèle marquis d'O, il justifia enfin son titre de Grand-Amiral en battant la flotte anglo-batave par le travers de Malaga. Philippe V en témoignage de sa satisfaction lui envoya le collier de la Toison d'Or.

Modeste, simple dans ses goûts, le comte de Toulouse aimait l'étude. On sait l'importante bibliothèque qu'il avoit réunie dans son château de Rambouillet, au choix de laquelle Longepierre ne fut certainement pas

étranger : ses œuvres y figurent au complet. Beaucoup des livres de la collection extrêmement bien reliés en maroquin rouge janséniste, portent à l'extérieur et sur la doublure intérieure l'ancre de Grand Amiral. Un certain nombre s'est retrouvé à la vente de la bibliothèque du château de Neuilly.

Saint-Simon, à plusieurs reprises, a fait l'éloge du comte de Toulouse disant que « c'étoit l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel le pouvoit permettre. » Et ailleurs, qu'il savait « gagner les cœurs par ses manières douces et affables, et plus tard par sa justice et sa libéralité. » Il ne l'englobait pas dans sa haine pour son frère le duc du Maine et les relations qu'il eut avec lui dans le Conseil de Régence furent plutôt empreintes d'estime et même de cordialité :

« Quoique sans grand esprit, le comte de Toulouse était la justesse, la précision et la clarté même. »

Le Roi répugnait à marier ses enfants légitimés afin de ne pas créer une race nouvelle que les événements auraient pu porter au trône de France. C'est à contre-cœur qu'il avait laissé faire le mariage de M. du Maine. Aussi quand on lui parla de M^{lle} d'Armagnac pour le comte de Toulouse se heurta-t-on à un refus catégorique. Elle était pourtant la fille de M. le Grand Ecuyer qu'il tenait en haute estime.

Longepierre, qui s'était mêlé à l'intrigue, fut disgracié, et c'est même ce qui motiva son départ de la Maison du comte de Toulouse. Laissons la parole à Saint-Simon, qui a narré toute cette affaire dans une de ces notes à l'emporte-pièce dont il avait enrichi un manuscrit du *Journal de Dangeau*.

Cette note vient à propos de la mention, à la date du

3 mai 1703, d'une pension octroyée à Longepierre par le duc d'Orléans :

« Ce Longepierre homme de peu et bel esprit de profession, fat assez désagréable mais intrigant à tout faire; il avoit mis son pied dans tous les souliers qu'il avoit pu et à force de manège s'estoit fourré chez M. le comte de Toulouse.

« Il patricotta avec M^{me} d'Armagnac de coiffer son maitre de sa fille, qui s'entêta si bien qu'il pria le Roi de lui permettre de l'épouser. Elle était parfaitement belle, moins parfaitement neuve, et quoique ce mariage fût pour le moins égal, le Roi qui, dans ces temps étoit encore bien loin du degré où successivement M^{me} de Maintenon parvint à le monter depuis pour ses bâtards, et qui alors avoit fort à regret marié M. du Maine et ne vouloit point marier celui-ci, le refusa tout plat. Il ne fût pas longtemps à démêler la fusée : Longepierre fut chassé ; M^{me} d'Armagnac sourdement mais longuement disgraciée ; M. le Grand même avec tout son ascendant sur le Roi, en fût longtemps en peine.

« Il (Longepierre) se coula chez M. le duc d'Orléans où il intrigua encore et ne réussit nulle part, sinon à être espion et rapporteur gratuit du duc de Noailles. »

Voilà bien des gros mots : fat, espion, intrigant ! Comme on voit bien que Saint-Simon, d'abord enthousiaste du duc de Noailles et plus tard son rival dans la faveur du Régent, veut faire retomber sa haine sur son familier Longepierre.

Quant à Charlotte de Lorraine, dite M^{lle} d'Armagnac, fille du Grand Écuyer, « belle comme le jour », elle vit s'envoler son beau rêve d'être la bru du grand Roi.

« Plusieurs mariages furent manqués par elle : on dit qu'elle avait eu une longue liaison avec le comte de

Toulouse, laquelle serait allée jusqu'au mariage sans l'opposition du Roi (1). »

Voilà donc le gros mot lâché et la vérité qui apparaît enfin sans voiles. Charlotte de Lorraine, était, disons le mot, la maîtresse du comte de Toulouse. Longepierre pensa être agréable à son ancien élève en faisant aboutir l'intrigue à un mariage et ne réussit qu'à se faire remercier.

Saint-Simon souligne encore, plus loin, la part assez grande prise par lui dans ce projet manqué et l'animosité de Louis XIV contre tous ceux qui s'en étaient mêlé :

« Il (le Roi) se souvenait toujours qu'il avoit empêché le comte de Toulouse d'épouser M^{me} d'Armagnac, chassé Longepierre qu'il avoit mis auprès de lui, pour avoir brassé cette affaire, et fait longuement sentir son indignation à M^{me} d'Armagnac pour l'avoir poussée aussi loin qu'elle avoit pu... »

Ceci fut écrit lors d'un autre projet de mariage qui l'aurait faite grande-duchesse de Toscane s'il eut abouti. Le Roy y avait songé afin de dédommager M. le Grand, qui en fut comblé, mais qui le supplia de trouver bon qu'il consultât sa fille. Élevée à la Cour, dans la plus brillante société, Charlotte de Lorraine ne put consentir à troquer sa vie agréable et charmante contre un mari déjà vieux, fût-il le cardinal de Médicis, et pour un séjour maussade à l'étranger.

Quant à Longepierre, il en fut quitte pour habiter quelque temps ses terres et entrer ensuite au service de la Maison d'Orléans.

C'est en 1713 que le comte de Toulouse acheta le

(1) Note de M. de Boislisle : *Mémoires de Saint Simon*. Édit. Hachette.

magnifique hôtel construit par Mansard pour Louis Phéliepeaux de La Vrillière.

Suivant Piganiol de La Force, sous-gouverneur des pages du comte de Toulouse, la demeure était des plus curieuses pour la grande quantité de tableaux et de sculptures qu'elle renfermait et surtout pour sa superbe *Galerie Dorée* qui n'était pas terminée lors de son acquisition. Les changements se firent sous la direction de Robert de Cotte, premier architecte du Roi. On peut juger encore que ces éloges n'avaient rien d'exagéré.

Pour finir avec le comte de Toulouse qui « avoit pris du goût pour la marquise de Gondrin aux eaux de Bourbon », il l'épousa sur le tard, quand elle fut devenue veuve du fils aîné du duc d'Antin. Née Victoire de Noailles, sœur du duc de Noailles, ancienne dame du Palais de la Dauphine, elle était encore jeune, gaie, spirituelle et « fort Noailles ».

L'affaire du mariage (1723) fut conduite en grand secret. La maréchale de Noailles conduisit sa fille à l'archevêché. Le comte de Toulouse s'y rendit de son côté accompagné seulement du fidèle d'O, et le cardinal de Noailles, celui-là même à qui Longepierre avait légué ses livres, les maria dans sa chapelle. Chacun rentra chez soi ; rien n'en transpira et ce n'est qu'au lendemain de la mort du Régent que le comte déclara son mariage. Leur petite Cour de Rambouillet, où ils vécurent le plus souvent, passait pour charmante. Un fils unique devait naître de cette union : le duc de Penhièvre.



Pénétré du théâtre grec, sinon du génie grec, sachant

par cœur Euripide et Sophocle, témoin tour à tour enthousiaste ou respectueux du prodigieux succès des tragédies de Corneille et de Racine, le docte Longepierre devait fatalement les imiter et versifier, lui aussi, sa tragédie. Des divers sujets déjà traités en grec et en latin, il prit de tous le plus beau, mais le plus rebattu peut-être, celui de *Médée*.

Depuis la *Médée* d'Euripide jusqu'à celle de Legouvé écrite en vue de Rachel, et même à celle de Catulle Mendès composée à l'origine pour Sarah Bernhardt, combien de traductions, d'inspirations ou d'amplifications virent le jour dans toutes les langues : quarante peut-être ! Antoine de Baïf, J. de La Péruse, et surtout Pierre Corneille sont les plus connus parmi les auteurs français qui l'ont traitée. Sans peur, Longepierre voulut se mesurer avec ces illustres devanciers dans la brûlante arène.

« Il y a peu d'histoires aussi connues, reconnaît-il de bonne grâce, et de sujets de tragédie aussi célèbres. » Rappelant ceux qu'elle a séduits avant lui, Ovide et Sénèque parmi les Romains, « Monsieur Corneille parmi nous », l'écrivain s'est « laissé tenter après tant de grands hommes à la beauté de ce sujet » que dominent la terreur et la pitié, ces deux puissants ressorts de la tragédie.

Comme il fallait s'y attendre, c'est surtout avec la *Médée* de Pierre Corneille que sa pièce a été comparée, comparaison redoutable bien qu'œuvre de jeunesse pour ce dernier et dont, en somme, Longepierre sort victorieux puisqu'elle a eu la gloire, dit Petitot, de remplacer sur le Théâtre Français la *Médée* de Corneille.

Quant au reproche de l'avoir imitée, Longepierre s'est chargé, dans sa préface (1^{er} avril 1694), de répondre à

la critique en rejetant la faute sur Sénèque dont il s'avoue le naïf imitateur.

« On m'a accusé d'avoir pris plusieurs pensées dans M. Corneille, mais pour me rendre justice, on devrait avoir dit que M. Corneille ayant pris plusieurs pensées dans Sénèque, j'ay cru pouvoir aussi puiser dans la même source et y en prendre quelques-unes. Voilà la vérité ! Je défie qu'on puisse citer un endroit de cette pièce qui paroisse emprunté de M. Corneille et qui ne soit pas de Sénèque... »

« Personne n'est plus admirateur que moi du talent de M. Corneille, personne n'a plus de vénération et d'estime pour un si grand homme, » mais ajoute sournoisement Longepierre, « son génie n'ayant pas son entier développement quand il choisit le sujet de *Médée*, où ne se rencontrent encore que les étincelles de ce beau feu qui produira *le Cid* et *Polyeucte*, j'ai jugé que le sujet était loin d'être épuisé. »

Écrivant avec l'intention bien réfléchie de retremper la tragédie de son temps dans l'imitation vivifiante de l'Antiquité, l'auteur que l'on sait excellent helléniste, voulait adapter à la scène française quelque-une de ces tragédies grecques à la majestueuse simplicité, si différente des complications amoureuses du théâtre de son temps. Il choisit *Médée* comme la plus propre à plaire au public et parce que c'est une des rares tragédies grecques où peut trouver place une scène d'amour, celle entre Jason et Créuse.

Concession illusoire ! c'est justement ce défaut si fréquent du théâtre antique, l'absence d'amour, que lui reproche celui qu'on appelait jadis à la Sorbonne le père Patin (1), car le savant professeur ne veut pas prendre

(1) Patin : *Études sur les Tragiques grecs*.

pour tel l'insipide détail des amours de Jason peint sous les traits d'un séducteur des temps héroïques. Il critique de même le spectacle jusque-là mis en récit, du roi de Corinthe et de sa fille dévorés sur la scène par un feu invisible auquel le spectateur ne croit pas plus qu'à ce pouvoir de la baguette magique de *Médée* qui rend Jason immobile au milieu de ses fureurs et le laisse dans la situation la plus ridicule, tous détails qui tiennent plus de la féerie et de l'opéra que d'une tragédie sérieuse.

Malgré ses grands défauts, M. Patin donne la préférence à la pièce de Corneille, parce qu'on y voit poindre le langage énergique et fier de celui qui écrira *le Cid*. Il n'est que plus sévère pour celle de notre auteur :

« La *Médée* de Longepierre offre un spectacle tout différent, celui de la décadence. On y voit expirer sous la plume d'un faible imitateur, la pureté, l'élégance et l'harmonie de Racine. Cette pièce que le talent de quelques actrices a maintenu au théâtre est, j'en parle par expérience, d'un ennui difficile à supporter. Elle ne laisse dans la mémoire après la représentation, d'autre souvenir que celui de quelques passages médiocrement imités d'Euripide. »

Appréciation cruelle et à bien des égards justifiée. Mais voilà qui est plus grave : non seulement la tragédie de Longepierre évoque le souvenir d'Euripide, de Sénèque ou de Corneille, mais elle semble l'écho d'hémistiches entendus ailleurs, et laisse traîner dans l'oreille comme la musique lointaine des vers de Racine.

L'imitation, inconsciente peut-être, n'est pas moins flagrante et la trop bonne mémoire de notre auteur lui a joué là un vilain tour. L'ancien possesseur de notre exemplaire de *Médée* a pris malicieusement la peine de noter proprement au bas des pages, les vers d'*Andromaque*, de *Mithridate*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, de

Phèdre et même d'*Esther*, qui se rapprochent plus ou moins par l'expression ou la pensée de ceux de sa tragédie... et il y en a beaucoup ! C'était pousser l'admiration un peu loin.

En somme la *Médée* de Longepierre tient plutôt du pastiche et du reflet. Ne soyons pas trop dur pourtant à cette œuvre de jeunesse, d'autant plus que, fort remarquée en son temps, elle obtint un succès posthume et qu'elle eut l'honneur d'être discutée par Voltaire.

Jouée le 13 février 1694, imprimée la même année, et, froidement accueillie du public, la pièce demeurait dans l'oubli quand, plusieurs années après la mort de l'auteur, exactement le 25 septembre 1728, les comédiens la remirent au théâtre. Elle obtint un succès prodigieux, disent les contemporains et M^{lle} Balicourt qui joua le rôle de *Médée*, y fut très applaudie.

Toutefois l'opinion resta partagée. Si dans le *Mercur de France* (1729) l'abbé Pellegrin prétend que les vers y sont en général mauvais, qu'il s'en rencontre de cette sorte dans toutes les scènes, il confesse du moins que les connaisseurs y trouvent de très beaux endroits. La Monnoye loue son compatriote d'écrire des tragédies dans le goût d'Euripide et de Sophocle ; Titon du Tillet retrouve en elles un peu de cette noble Antiquité dont Longepierre était si grand admirateur.

« On la donne souvent et elle est toujours revue avec plaisir, » dit le chevalier de Mouhy dans ses *Tablettes Dramatiques* ; il est vrai que c'est le neveu de Longepierre qui parle.

C. X. Girault dans ses *Essais sur Dijon*, place la *Médée* au-dessus de celle de Corneille. Il a fait revivre dans cette pièce, écrit-il, les mâles beautés des Anciens. La scène des enfants au 4^e acte est du plus grand effet. »

Ajoutons que restée au théâtre malgré ses défauts

pendant tout le dix-huitième siècle, à cause du rôle principal très brillant et très propre à faire valoir les qualités et les moyens d'une actrice imposante ou douée, comme la Clairon par exemple, la tragédie de Longepierre n'a pu arriver jusqu'à nous. La forme est démodée, le goût n'y est plus et même à celles de Racine il faut maintenant une artiste du premier ordre pour les vivifier.

On trouvera curieux peut-être d'avoir aussi l'opinion de Voltaire. En fait de théâtre, on ne peut lui refuser une certaine compétence. Après avoir reconnu combien Longepierre possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très rare de son temps, il n'hésite pas à mettre sa pièce au-dessus de celle de l'auteur du *Cid*.

« Sa tragédie de *Médée* quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille ; mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son bon temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poètes grecs et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles, mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution qui fait le grand mérite des poètes. »

Revenant ailleurs sur ce sujet peu supportable à la lecture, Voltaire remarque encore que la tragédie de Longepierre ne s'est si longtemps maintenue au théâtre, que grâce aux tragédiennes qui firent valoir le rôle important de *Médée*.



Bien que peu soutenu par les discrets encouragements

que lui avait valu son début théâtral, Longepierre produisait un second essai moins heureux encore. Voulant éviter le reproche de copier les Anciens, sans modèle cette fois, mais sans grande imagination non plus, il échoua lourdement.

Sésostris, tragédie en cinq actes ne semble pas avoir fait grand bruit de par le monde. Représentée le 28 décembre 1695, la pièce n'eut qu'une unique représentation, l'auteur s'étant opposé à la laisser entendre une seconde fois.

Le chevalier de Mouhy (1) lui-même la caractérise ainsi : « Foible, sans intérêt et le sujet mal rendu. Racine lança une épigramme contre cette pièce et contre l'auteur, quoiqu'il dût sçavoir gré à Longepierre d'une sorte de préférence que celui-ci lui avoit donnée dans le parallèle qu'il avoit fait de Corneille et de Racine. »

Il est certain que Racine aurait pu se montrer plus généreux envers son admirateur. En voulait-il à son « clair de lune » des réminiscences trop nombreuses qui émaillent la *Médée*? Le génie a de ces faiblesses et l'on sait que l'homme était né raillard. Voici le méchant quatrain qu'on lui prête :

Sur le Sésostris de Longepierre

Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris
Qui jadis, en Egypte, au gré des destinées
Véquit de si longues années
N'a vécu qu'un jour à Paris.



(1) Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, le neveu de Longepierre né le 9 mai 1701 à Metz, mort à Paris le 29 février 1784, n'avait de ressources que dans sa plume. Dans un jour de détresse il demanda de l'argent à Voltaire qui lui donna 200 livres par an pour suivre ses

La chute de *Sésostris* semblait devoir dégoûter Longepierre de la carrière dramatique, ou du moins des représentations publiques. Pourtant la noble simplicité de moyens du théâtre grec faisant toujours l'objet de son admiration, il résolut d'écrire une tragédie absolument conforme à ses règles et où n'entrerait cette fois aucune intrigue d'amour. Son projet était, suivant Petitot, de ne la jamais faire représenter.

Cependant de retour à Paris, notre auteur dramatique consentit des lectures de son *Electre* devant des gens de la Cour et bientôt le bruit se répandit qu'il avait composé un chef-d'œuvre. La princesse de Conti, fille, on le sait, de M^{le} de La Vallière et du Roi, voulut l'entendre et partagea l'opinion des amis de l'auteur. On pressa celui-ci de la donner, mais en vain. Enfin la princesse ayant témoigné le désir de voir l'effet que cette tragédie produirait sur son théâtre particulier, — désir qui était presque un ordre, — Longepierre se rendit à ses instances et consentit à distribuer les rôles, mais à condition qu'elle ne serait jouée qu'en société.

On était alors au début de 1702. Versailles, ou pour mieux dire la Cour se pressait aux représentations théâtrales et aux mascarades destinées à distraire le Roi et surtout à divertir Madame la duchesse de Bourgogne. Chez la princesse de Conti parfois, plus souvent chez Madame de Maintenon, des tragédies s'y jouaient, *Athalie*, *Absalon*, *Electre*, ayant pour interprètes des amateurs qui se nommaient la duchesse de Bourgogne, le duc

procès, soutenir ses pièces au théâtre et lui envoyer des nouvelles.

Monselet vante son meilleur roman, *la Mouche*. De ses autres ouvrages nous ne citerons que ses *Tablettes Dramatiques*.

« Il était pauvre à faire pitié et laid à faire peur. » Il avait, dit-on, ses ouvrages en poche, qu'il offrait et colportait dans les cafés. (Voir Monselet : *Oubliés et Dédaignés*.)

d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, M^{lle} de Melun, troupe improvisée, guidée par le vieux Baron, acteur expérimenté, que complétaient des serviteurs du duc de Noailles :

« Lui et son habile femme, dit Saint-Simon, étoient les inventeurs et les promoteurs de ces plaisirs intérieurs pour s'introduire de plus en plus dans la familiarité du Roi à l'appui de l'alliance de Madame de Maintenon. »

Une quarantaine de places étaient réservées aux spectateurs : Monseigneur et ses fils, la princesse de Conti, la duchesse du Maine, Madame de Noailles et ses filles figuraient dans ce parterre de choix. Madame y fût admise en habit de deuil, le Roi estimant qu'une si proche parente ne devait pas être exclue « de ce qui se faisoit en sa présence en si grand particulier. »

Dans une lettre adressée au roi d'Espagne Philippe V, Madame très curieuse des choses de théâtre raconte une de ces fêtes données dans l'intimité de la Cour. Il s'agit ici d'*Absalon*, tragédie de Duché de Vancy que la princesse appelle une comédie :

« Come Votre Majesté aime les comédies, je ne puis m'empêché de lui dire que M^{me} la duchesse de Bourgogne en a jouée une avec la comtesse d'Ayen, deux hômes à M. de Noailles, Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous assure qu'ils ont fait des merveilles. Cela se joue tout-à-fait en particulier chez M^{me} de Maintenon, ainsy le Roy m'a permis de la voir. J'ay estés surprise de voir côme il jouoit tous bien. Ce traistre de Baron joue mieux que jamais.

« Je suis sûre que V. M. seroit estonnée de voir côme mon fils joue et le comte d'Ayen, et que cette comédie avoit coustée des larmes. J'y ai pleurée côme une folle et le Roy n'estoit pas loin de quelques larmes aussi. »

On voit devant quelle brillante assemblée se donnaient

ces spectacles ! Toutelois si le Roi entendit *Absalon*, il ne daigna pas assister à la représentation d'*Electre*, organisée pourtant dans des conditions analogues.

Curieux de voir l'effet de son œuvre tragique, écrite dans le pur goût des Grecs puisque les mobiles en sont la haine et la vengeance à l'exclusion de l'amour, Longepierre avait donc accepté de la laisser entendre dans un milieu qui lui sembla favorable. C'est à Versailles, dans l'hôtel de Conti qu'eut lieu la représentation relatée par Dangeau à la date du 22 janvier 1702 :

« Monseigneur alla diner chez M^{me} la princesse de Conti à la ville, où l'on joua le soir dans sa galerie *Electre* qui est le plus bel ouvrage qu'on ait vu depuis la mort de Corneille et de Racine. Longepierre en est l'auteur. La pièce fut jouée à merveille et le vieux Baron joua avec les comédiens quoiqu'il ait quitté le théâtre il y a longtemps. Toute la Cour y étoit hormis le Roi qui n'a pas voulu honorer ce spectacle de sa présence. La salle ne comportoit qu'une centaine de places toutes numérotées. »

Saint-Simon, lui aussi, a parlé des représentations d'*Electre*, mais comme toujours, il emporte le morceau quand il n'aime pas les gens. Tout en rendant justice à la finesse, à l'esprit de Longepierre dont il reconnaît l'incontestable érudition, son croquis magistral laisse l'impression d'une injustice et d'un parti pris.

« Longepierre, celui même qui avoit été chassé de chez M. du Maine pour avoir entêté M. le comte de Toulouse d'épouser M^{lle} d'Armagnac, dont la mère et la fille furent longtemps exclues de tout..., Longepierre dis-je, étoit enfin revenu, s'étoit accroché aux Noailles et avoit fait une pièce fort singulière sous le titre d'*Electre* qui fût jouée sur un magnifique théâtre chez M^{me} la princesse de Conti, à la ville, avec le plus grand succès.

« Monseigneur et toute la Cour s'y empressa et la vit plusieurs fois. Cette pièce étoit sans amour mais pleine des autres passions et des situations les plus intéressantes. Je pense qu'elle avoit été faite ainsi dans l'espérance de la faire voir au Roi, mais il se contenta d'en entendre parler et les représentations en furent bornées à l'hôtel de Conti.

« Longepierre ne la voulut pas donner ailleurs. C'étoit un drôle intrigant de beaucoup d'esprit, doux, insinuant et qui, sous une tranquillité, une indifférence et une philosophie fort trompeuse, se fourroit et se mêloit de tout ce qu'il pouvoit pour faire fortune. Il fit si bien qu'il entra chez M. le duc d'Orléans où nous le retrouverons et où, avec tout son art et son savoir faire, il montra vilainement la corde et se fit honteusement chasser. D'ailleurs il savoit, entre autres, force grec, dont il avoit aussi toutes les mœurs. »

Sans s'attarder au trait final de ce portrait plutôt malveillant, disons que sa disgrâce momentanée, rappelée par Saint-Simon, lui avait donné, soit à Dijon, soit dans sa terre de Longepierre, tout loisir d'aligner les alexandrins de sa fameuse *Electre*.

La *Gazette de Rotterdam* s'empresse de signaler *Électre* à son apparition comme une pièce d'un caractère nouveau, n'y ayant point d'amour et pourtant ne laissant pas d'intéresser si fort que tout le monde y pleure : « Les passions n'y sont pas émues par la tendresse, mais par la vengeance. Le sieur Baron s'y est surpassé. M. de Longepierre ne veut pas qu'on la joue à Paris. »

Les trois représentations de l'hôtel de Conti, auxquelles un public de grands seigneurs fit un prodigieux succès, furent en effet les seules qu'autorisa Longepierre. Ce n'est qu'en 1719, cédant aux instances du Régent

qui avait beaucoup d'estime et d'amitié pour lui que Longepierre, après tant d'années de résistance, consentit à regret à livrer sa pièce aux hasards de la représentation publique.

Le chevalier de Mouhy rappelle la grande réputation dont elle jouissait avant que d'être jouée et reprise sur le théâtre du Palais-Royal et qu'elle eut six représentations.

Dangeau note également le fait, avec son habituelle précision, à la date du mercredi des Cendres 22 février 1719 : « On joua au Palais-Royal la tragédie d'*Électre* qui avoit été représentée il y a quelques années à Versailles, dans la maison de la princesse de Conti, fille du Roy. M^{me} et M. le duc d'Orléans étoient à cette tragédie et protègent fort Longepierre qui en est l'auteur. On prétend qu'il y a de grandes cabales contre qui empêchèrent qu'elle n'eut tout le succès qu'elle avoit eu à Versailles. »

Ses pressentiments ne l'avaient pas trompé ; la pièce, comme l'a dit Petitot, ne fut applaudie que par ses protecteurs et le parterre la condamna irrévocablement. Longepierre parut souscrire au jugement sévère porté contre sa tragédie et ne la fit point imprimer. Ce sont ses amis qui l'ont publiée après sa mort.

Et pourtant *Électre*, « où des détails de grand maître ne peuvent racheter la dureté de la poésie et la marche trainante de l'action », — ainsi la caractérise-t-on d'habitude, — ne manquait pas d'une certaine crânerie en choquant les habitudes du temps, mais quel français rocailleux ! Si elle offre, comme on l'a dit, de réelles beautés, combien déparées par des maladresses !

On connaît ce dramatique sujet traité successivement par Eschyle, Sophocle, Euripide, et qui devait être repris après Longepierre, par Crébillon et Voltaire : La fille

d'Agamemnon armant le bras de son frère Oreste pour venger la mort de leur père tué par Égiste.

Nous avons eu la curiosité d'ouvrir le manuscrit d'*Électre* de la bibliothèque de l'Arsenal, provenant du fonds La Vallière.

Les vers du monologue de l'héroïne, au début, semblent contenir des promesses :

« Et lorsqu'enfin la nuit rend le repos au monde,
Toute entière abîmée en ma douleur profonde,
Le sein meurtri de coups, les yeux noyés de pleurs,
Des destins ennemis j'admire les rigueurs. »

Mais bientôt on arrive à des vers comme les suivants mis dans la bouche de la fille d'Agamemnon qui déclare à sa confidente Ismène qu'elle ne peut s'accoutumer à voir Égiste, meurtrier de son père, prendre sa place auprès de sa mère Clytemnestre :

« De quelle horreur crois-tu que mes sens soient saisis
Quand bourreau de mon père et sur son trône assis
Je le vois profaner ce sacré diadème
Du sang de son vrai roi teint encor par lui-même ;
Quand je songe à l'hymen plus que le meurtre affreux
Qui, tout couverts de sang les couronne tous deux ! »

Ce passage ne fait-il pas invinciblement penser à Pardon et à ses vers trop fameux (1).

Voilà un début qui ne donne pas envie de continuer ! Il faut poursuivre néanmoins, ne serait-ce que par déférence pour l'auteur.

« Sauvé des pièges qu'on me dresse
J'irai bientôt sécher vos pleurs
Le ciel avec la terre à l'envi s'intéresse
A venger nos communs malheurs... »

(1) *Et voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement : Il en rougit, le traître !*
(*Pyraïne et Thisbé.*)

Tel est le billet sybillin que reçoit Electre impatiente du retour de son frère.

Le second acte voit en effet, le jeune Oreste accompagné du fidèle Pylade arriver à Mycènes et se diriger vers le tombeau de son père Agamemnon. Survient Egiste qu'agite la crainte de la vengeance d'Oreste et certain oracle de Delphes :

« Malheureux assassin de ton roi légitime
Pourquoi sur tes frayeurs interroger les Dieux ?
Les as-tu consultés quand tu commis ton crime ? »

De sourds pressentiments agitent également Clytemnestre. En un songe qui rappelle trop celui d'Athalie, elle a vu Agamemnon sortir sanglant de son tombeau et lui lancer de terribles regards :

« ... Enfin tout a tremblé d'un éclat de tonnerre
Le palais est tombé, j'ai vu s'ouvrir la terre
Une invincible main m'a traversé le flanc
Et tout a disparu dans des ruisseaux de sang... »

Puis Clytemnestre essaie sans succès de ramener sa fille à de meilleurs sentiments pour elle et pour Egiste. Ni prières, ni menaces, ne peuvent la toucher. La nouvelle de la mort de son fils, qu'Oreste envoie annoncer à sa mère afin de dissimuler ses projets de vengeance, calme un peu ses appréhensions.....

« Il n'était plus mon fils, dois-je être encor sa mère ? »

Electre, au contraire, au désespoir de la mort de son frère qu'elle croit vraie, épanche au début du troisième acte sa douleur dans le sein de sa confidente.

« O vous tendres objets de ma douleur funeste
Ombre d'Agamemnon, tristes manes d'Oreste

Qui, plaintifs en ces lieux, errez autour de moi
 Cessez de m'appeler par vos cris pleins d'effroi.
 Aux enfers, de ce jour, je jure de descendre
 Dès que j'aurai de sang arrosé votre cendre... »

Aussi quand sa sœur Chrysotémis vient lui annoncer que leur frère Oreste est vivant, ne veut-elle pas en croire ses oreilles.

Suivent de dramatiques scènes ; celle où Oreste qu'Electre méconnaît, est obligé de feindre pour ne pas nuire à sa vengeance, est fort impressionnante comme aussi la scène entre Oreste et Clytemnestre, encore qu'une mère ne reconnaissant pas son fils, ce soit bien invraisemblable.

Puis c'est Egiste qui menace Electre de la livrer à l'assassin supposé de son frère, le monologue d'Electre, sa joie de retrouver Oreste au moment où elle veut le tuer comme le meurtrier de son frère, mais les événements de cet antique imbroglio se précipitent.

Au cinquième acte se trouve le récit de la mort d'Egiste tué par Oreste alors qu'il osait encore insulter au souvenir d'Agamemnon ; Oreste lui-même vient annoncer qu'il a satisfait aux mânes de son père ; ses remords ensuite croyant avoir tué aussi sa mère, la scène de la folie enfin...

C'est la tragédie grecque dans toute son horreur, et sa grandeur tragique, versifiée avec assez de facilité dans le moule racinien, sauf l'amour bien entendu, et le meilleur ouvrage dramatique de Longepierre en somme, mais combien sa forme archaïque est démodée pour nous !

C'est à propos d'un autre *Électre* composée par un compatriote de Longepierre, Crébillon le Tragique, qui, lui, se vantait bien haut de ne rien devoir aux Grecs, que Patin, dans ses *Études sur les Tragiques grecs*, a formulé

un avis semblant impartial sur la tragédie de notre auteur :

« Dans l'intervalle, a-t-il écrit, avait paru l'*Électre* de Longepierre composée dès 1700 et jouée seulement en 1719. Cette tragédie, sans épisode d'amour, se rapprochait de la simplicité grecque plus qu'il n'était d'usage alors. Mais la bonne intention de l'auteur, trahie par la faiblesse de son talent dramatique et l'impuissance d'un style tantôt ampoulé, tantôt plat, ne put lui être comptée. Son ouvrage abandonné même des partisans déclarés de l'Antiquité, ne servit, selon Voltaire, à qui pourtant, non plus qu'à Crébillon, il ne fut pas inutile, qui y prit plus d'un vers et plus d'un incident, qu'à compromettre, en la défendant mal, une bonne cause. »

Et puisqu'arrive ici le nom de Voltaire, ingénieux emprunteur à cette pièce tombée de plus d'un trait de son *Oreste*, donnons, pour terminer, son opinion sur *Électre*, bien qu'elle soit un peu celle d'un juge et partie.

On la trouve dans l'épître dédicatoire à S. A. S. la duchesse du Maine. C'est le passage où le Seigneur de Ferney critique les auteurs qui, comme M^{lle} de Scudéry, sous le nom de héros de l'Antiquité, peignent des bourgeois de Paris :

« Pour achever de fortifier la nation dans ce goût détestable et qui nous rend ridicules aux yeux de tous les étrangers sensés, il arriva par malheur que M. de Longepierre, très zélé pour l'Antiquité, mais qui ne connaissait pas assez notre théâtre, et qui ne travaillait pas assez ses vers, fit représenter son *Électre*. Il faut avouer qu'elle était dans le goût antique : une froide et malheureuse intrigue ne défigurait pas ce sujet terrible. La pièce était simple et sans épisodes. Voilà ce qui lui valait avec raison la faveur déclarée de tant de personnes de la première considération qui espéraient qu'enfin cette

simplicité précieuse qui avait fait le mérite des grands génies d'Athènes pourrait être bien reçue à Paris où elle avait été si négligée.

« Vous étiez, Madame, aussi bien que feu M^{me} la princesse de Conti, à la tête de ceux qui se flattaient de cette espérance, mais malheureusement les défauts de la pièce française l'emportèrent si fort sur les beautés empruntées à la Grèce que vous avouâtes à la représentation que c'était une statue de Praxitèle défigurée par un moderne. »

Arrêtons la citation sur cette artistique comparaison qui classe à jamais la pièce de Longepierre dans la catégorie des fous. Désormais, l'auteur découragé ne s'adressera plus au grand public et ne travaillera que pour les princes.



Puisque Saint-Simon, qui ne l'aimait guère, nous a laissé le portrait de Longepierre au moral, mais d'un Longepierre peu flatté, l'appelant bel esprit de profession, fat, grec et pis encore, tout en lui reconnaissant beaucoup d'esprit et du plus insinuant, ne conviendrait-il pas de donner une idée du personnage au physique ?

Après les coups de pinceau du vindicatif et rageur petit duc qui sont autant de coups de griffe, énergiques peut-être mais dont la violence fait penser aux touches d'un Franz Hals, esquissons d'après une superbe peinture de la fin du XVII^e siècle, la silhouette de l'auteur d'*Électre*.

S'appuyant, comme de juste, à une bibliothèque où s'alignent ses livres au dos ornés de la toison d'or, jeune encore, de trente à trente-cinq ans peut-être,

grand, mince, d'allure distinguée, à la figure intelligente et fine, au nez long dans le masque ovale, la bouche souriante mais énigmatique, Longepierre vous regarde bien en face de ses yeux noirs.

La perruque blonde à la Watteau joue le naturel des cheveux et n'a rien d'exagéré dans sa longueur. La note caractéristique du portrait réside dans une sorte d'ample surtout de velours rouge du plus chatoyant effet, qui a pu faire penser à Rigaud et surtout à Largillière, dans lequel se drape le bibliophile et d'où s'échappent le jabot et les manchettes de dentelle. Est-ce *Théocrite* ou le livret de *Médée* qu'il vient de relire et tient à la main?

Après avoir figuré à l'une des ventes Seillière, la toile repassa à l'Hôtel Drouot en 1898 et nous fûmes alors frappé de la distinction de cette peinture attribuée à François de Troy et qui d'ailleurs a été gravée sous le nom de ce peintre en un portrait de petit format par un artiste qui a signé C. Dup. (Dupuis?)

Pourquoi en douter et se montrer plus savant que le graveur, presque un contemporain? Longepierre a pu rencontrer de Troy chez le duc et la duchesse du Maine dont il a peint les portraits, comme aussi celui du prince de Dombes leur fils. L'artiste a peint également le comédien Baron, l'un des interprètes d'*Électre*. Un doute subsiste toutefois: L'attribution a été contestée et tour à tour ont été prononcés les noms de Charles Coypel, le peintre favori du duc d'Orléans, de Rigaud, de Largillière enfin, dont ce portrait serait digne.

Le comte Clément de Ris à qui nous devons la première identification de cette suggestive peinture, ornement de la collection du baron Seillière en a discuté l'auteur avec une incontestable compétence. Son avis motivé a fait l'objet d'une intéressante lettre adressée à M. Charles Bocher, qui la lui avait signalée, — lettre qui

fut imprimée justement dans le *Bulletin du Bibliophile*.

Laissons la parole au défunt conservateur du Musée de Versailles.

« Mon cher ami, vous m'avez demandé quelques renseignements sur le portrait que nous avons vu ensemble au château de Mello lors de notre séjour dans cette belle et hospitalière résidence... La toile mesure 1 mètre 27 centimètres de hauteur sur 96 de largeur. Le personnage est vu debout, de grandeur naturelle jusqu'aux genoux, tourné de profil à gauche, la tête presque de face. Il est vêtu d'une longue robe de chambre rouge carmin glacée d'argent. La tête est couverte d'une grande perruque à la mode entre 1710 et 1720, comme en portent les personnages de Watteau. Physionomie régulière, gracieuse et intelligente, rappelant celle de M. de Jullienne : Tous ces collectionneurs sont charmants. Comme marques distinctives, deux petits signes sur la joue droite près du nez. La main gauche touchant le long du corps tient un livre entr'ouvert. La droite s'appuie sur le dossier d'un large fauteuil... Au fond, dans un corps de bibliothèque des volumes richement reliés portent sur le dos le fameux fer de Longepierre, celui qui, vous le savez, éveille tant de convoitises chez les bibliophiles pauvres et provoque tant de folies chez les bibliophiles riches : La Toison d'or ».

« Vous vous rappelez la joie que nous causa cette découverte, rien n'échappe à votre œil investigateur. Vous êtes d'une famille où le goût des livres est un héritage fidèlement conservé. Vous avez été bercé avec les noms de Grolier, de de Thou, de M^{me} de Chamillart, de Longepierre, de Girardot de Préfond, de Randon de Boisset, de La Vallière, ces paladins de la bibliophilie. L'imagination partit, la preuve vous parut acquise, vous ne doutâtes plus de l'identification du portrait de Longepierre. »

Le comte Clément de Ris voulut pourtant en avoir le cœur net. Il fit une recherche parmi les collections du cabinet des Estampes, et au nom de Longepierre découvrit le portrait de petit format dont nous avons

parlé plus haut : même traits, même perruque, même allure : l'identification était indiscutable.

« Vous pouvez donc annoncer en toute sûreté de conscience à vos amis bibliophiles, que vous avez trouvé au château de Mello, un portrait authentique d'un de leurs plus glorieux ancêtres : Requeleyne de Longepierre ».

Où l'ancien conservateur du Musée de Versailles ne semble pas conséquent dans son dire, c'est qu'après cette constatation, il se met à en discuter l'attribution, hésite entre Coypel, les deux Boullongne, H. Rigaud, Largillière, et finit par le donner à ce dernier, supposant donc implicitement que le graveur du XVIII^e siècle s'est trompé en le signant du nom de de Troy.

« C'est son élégance et son charme, c'est le fondu savant de son pinceau, c'est de cette façon qu'il fait jouer la lumière sur les miroitements du velours ou les brillantes cassures du satin, ce sont ses contours riches encore, mais où la coquetterie remplace l'apparat, et l'élégance la somptuosité. Je suis donc convaincu que le portrait de Longepierre a été peint par Largillière, sans pouvoir cependant apporter une preuve matérielle à l'appui de mon opinion. »

Ajoutons que le portrait de Longepierre, resté d'une conservation parfaite, brillait d'un vif éclat à la vente de 1898. Quant à l'attribution à Largillière elle est heureuse sans doute, mais ne frappe pas par son évidence. Le charmant peintre nous semble avoir été plus maniéré. Pourquoi ne pas s'en tenir à la lettre du graveur, et laisser le tableau à François de Troy, peintre estimable et habile, trop pompeux sans doute alors qu'il brossait les compositions de *l'Histoire d'Esther* destinées à être reproduites aux Gobelins, mais qui, dans sa jeunesse, a peint de bons portraits serrés et

consciencieux, et de couleur harmonieuse comme celui de notre bibliophile ? (1).



Nous ne savons si Longepierre « se coula » chez M. le duc d'Orléans et s'il y faisait figure de « rat de cour » comme le dit sans bienveillance Saint-Simon, mais ce qui paraît certain, c'est qu'il entra de bonne heure dans la Maison d'Orléans et en fût plus de vingt ans le familier et le serviteur fidèle.

Son rôle qui n'est pas toujours très défini, semble y avoir été d'importance et continuel ses rapports avec les princes et princesses de cette noble famille ; tour à tour précepteur, sous-gouverneur, secrétaire politique et secrétaire des Commandements, services qui se sont traduits par des pensions souvent considérables.

Bien que l'abbé Papillon dans son *Dictionnaire des Auteurs de Bourgogne* publié à Dijon en 1745, ait affirmé en propres termes, que Longepierre avait été « successivement précepteur de M. le comte de Toulouse et de M. le duc de Chartres depuis duc d'Orléans et Régent du Royaume, ensuite secrétaire des commandements de M. le duc de Berry, enfin gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans », nous croyons qu'il manque d'exactitude tout au moins en ce qui concerne le Régent. Il l'aura confondu avec son fils le duc de Chartres dont Longepierre fut en effet sous-gouverneur pendant quelques mois de l'an 1709.

Comme gouverneurs le duc de Chartres, plus tard

(1) Le portrait de Longepierre par De Troy a été vendu 6.600 francs à la vente Degenser le 13 mai 1898. Il appartient aujourd'hui à Lady Sassoon.

le Régent, eut des hommes de mérite, Navailles, La Vieuville, d'Estrades, ceux-là surtout *ad honores*, avec La Bertière et Fontenay comme sous-gouverneurs ; enfin le marquis d'Arcy (1689-1694) qui fut le dernier gouverneur. Tant que vécut le vertueux Saint-Laurent ce premier précepteur affectionné du jeune prince qui pleura amèrement sa perte, « tant la vertu quand elle est sincère a de force à se faire aimer, » tout marcha bien. « C'était un homme à choisir par préférence dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. » (1) Par malheur il eut le tort de s'adjoindre comme sous-précepteur le fameux Du Bois dont on s'accorde à ne vanter ni les principes ni les mœurs.

Longepierre et le subtil fils de l'apothicaire de Brives se connurent de bonne heure et paraissent avoir vécu en assez bonne intelligence, bien qu'en compétition parfois pour certaines charges de Cour. S'il est à peu près prouvé que l'ancien précepteur du comte de Toulouse n'a pas eu à remplir les fonctions de sous-précepteur du prince, il est entré du moins assez tôt dans la Maison d'Orléans, à la suite, croyons-nous, du mariage de M^{lle} de Blois pour qu'il soit nécessaire de rapporter quelques traits de la jeunesse pourtant si connue du duc de Chartres, bientôt duc d'Orléans et quinze ans plus tard Régent de France.

Fort bien doué, gratifié par les fées de toutes sortes de bonnes qualités qu'une vieille fée oubliée rendit stériles, — suivant l'apologue qu'aimait à conter sa mère, — à 13 ans le jeune prince est déjà un homme. Madame qui nous donne ce détail, ajoute qu'une dame de qualité l'instruisit. De bonne heure il se jette dans les plaisirs avec frénésie, mais courageux comme ses

(1) Saint-Simon.

ancêtres, les distractions vulgaires ne lui suffirent pas et brûle de faire ses premières armes. Le Roi répondit à son désir secret en l'envoyant pour son début assister au siège de Mons sous le maréchal de Luxembourg. Il y rencontra, entre autres jeunes gens de son âge, Louis de Rouvray de Saint-Simon, qu'une solide amitié devait unir à lui.

C'est à son retour que M^{me} de Maintenon, approuvée de Louis XIV et de concert avec Du Bois « qui lui fit voir les cieux ouverts, » (1) prépare son mariage avec M^{lle} de Blois, fille de M^{me} de Montespan et du Roi, et sœur du duc du Maine et du comte de Toulouse. Monsieur, intimidé par le Roi, ayant consenti à cette union, le duc de Chartres n'ose résister à la volonté souveraine, tandis que Madame, confiante dans l'engagement formel de son fils de ne pas céder, ne dissimule pas sa fureur et lui donne, dit-on, un soufflet public : il avait alors 17 ans.

« Je suis tout à fait de la vieille roche, écrivait-elle plus tard ; j'abhorre les mésalliances et j'ai remarqué que jamais il n'en résultait du bien. Le mariage de mon fils a gâté toute ma vie et a détruit mon humeur joviale. »

La même année, le Roi autorisait son neveu, — devenu son gendre, — à suivre la campagne, lui faisant même commander l'armée de réserve avec Besons sous ses ordres. Il se distingua à Steinkerque (1692), à Nerwinde (1693) y donnant des preuves de courage et de sang-froid. Mais Louis XIV était ombrageux ; il n'aimait pas voir les princes du sang remporter de trop éclatants succès militaires. Éloigné du service, le prince dû employer autrement son activité. L'Opéra, les maîtresses, les soupers, « le bruit de la débauche » le reposaient de la chimie et même de l'alchimie. La peinture surtout,

(1) Saint-Simon.

pour laquelle il avait un goût décidé, occupa ses loisirs.

« Il peignoit presque toute l'après-dinée à Versailles et à Marly. Il se connoissoit fort en tableaux, il les aimoit, en ramassoit, et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection ne le cédoit pas aux tableaux de la Couronne » (1).

Madame, dans ses lettres, signale également ce côté si intéressant du caractère de Philippe d'Orléans :

« Mon fils n'aime ni jouer ni chasser, mais il aime tous les arts libéraux et par dessus tout la peinture... Il aime la musique et les femmes. »

Et plus tard :

« Mon fils a beaucoup d'esprit, — écrit-elle le 26 juin 1699 à la duchesse de Hanovre, — et je suis convaincue que sa conversation ne vous déplairait pas. Il sait beaucoup de choses, il a bonne mémoire et ce qu'il sait, il le dit sans pédanterie aucune. Il ne se sert que d'expressions nobles, mais ses sentiments ne sont pas assez élevés. Il préfère la société de gens du commun, de peintres, de musiciens à celle des gens de qualité. En ce moment il travaille beaucoup pour vous. Il vous peint un tableau dont le sujet est emprunté à la Fable... »

Revenant encore sur les dispositions artistiques du prince, Madame écrivait à la même princesse, de Marly le 6 mai 1700 :

« Mon fils a un si fort génie pour tout ce qui touche à la peinture, que Coypel (2), qui a été son maître, dit que tous les peintres doivent s'estimer heureux qu'il soit un grand seigneur, car s'il étoit un homme du commun, il les surpasseroit tous. »

Cet aristocratique dédain de l'altière descendante des Raugraves pour les artistes est bien amusant. La prin-

(1) Saint-Simon.

(2) Antoine Coypel.

cesse n'en donne pas moins de curieux détails sur l'interprétation par ce pinceau princier, du frais roman de Longus :

« Lorsqu'il n'avait encore rien à faire, il peignit pour le cabinet de Madame d'Orléans tout le vieux roman pastoral de Daphnis et Chloé. A l'exception de la première feuille, il en a inventé et peint tous les sujets. Quelqu'un qui s'appelle Audran les a gravés sur cuivre. Madame d'Orléans a trouvé tout cela si joli qu'elle a fait exécuter ces sujets en grand pour les faire représenter sur des tapisseries de haute lisse que je trouve encore plus belles que les gravures. »

Bien que le travail du *nommé* Audran n'ait été exécuté qu'assez tard, puisque les planches gravées portent la date de 1713 et 1714 et ne parurent dans le volume qu'en 1718, il est plaisant de se figurer l'exemplaire que Longepierre dût posséder des *Amours de Daphnis et de Chloé*, au moins égal comme épreuves à celui donné à Chastre de Cangé, autre familier de la Maison d'Orléans (1). Et combien piquant à rencontrer, car notre amateur eut le temps de le faire relier ! Il formerait le digne pendant de celui que l'auteur des peintures avait fait mosaïquer pour son usage personnel et à ses armes par Padeloup.



N'est-il pas nécessaire de donner ici un crayon, un raccourci, comme dirait Saint-Simon, du grand patron de Longepierre devenu duc d'Orléans par la mort subite de Monsieur en 1701. Pas d'observateur mieux placé que le célèbre mémorialiste pour saisir la ressemblance

(1) Ce dernier a été racheté par le duc d'Aumale et figure dans les collections du château de Chantilly.

en ce qui le concerne : Portraitiste merveilleux, il demeure, mais que de parti pris et souvent d'injustice, bien qu'en la circonstance il soit loin d'avoir maltraité son illustre ami !

« M. le duc d'Orléans étoit de taille médiocre au plus, fort plein sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eut fort mal dansé et médiocrement réussi à l'Académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie et si naturelle qu'elle ornoit jusqu'à ses moindres actions et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignoit, il étoit doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable et un don de la parole qui lui étoit tout particulier..., avec une facilité et une netteté que rien ne surprenoit et qui surprenoit toujours... »

Saint-Simon vante encore son éloquence naturelle, sa clarté, qu'il parlât science, politique, finance, guerre, art, histoire et même généalogies, sa facilité surprenante de travail, sa connaissance des hommes, sa mémoire, son discernement exquis... Et avec cela nulle présomption, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, mettant les gens à l'aise tout en gardant fort son rang. Ne croirait-on pas à ces traits reconnaître un prince de la même maison, à jamais regretté ? Saint-Simon en a vraiment eu, deux cents ans plus tôt, la prescience (1).

Le prince avait, paraît-il, le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, « aussi bien dans ses réparties que dans sa taille et la forme de son visage, mais aussi dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus : Nulle flatterie ne lui allait plus au cœur. »

(1) S. A. R. le duc d'Aumale.

Comme lui, le duc d'Orléans était bon, compatissant et nul homme ne fût plus que lui naturellement opposé au crime et à la destruction des autres. Aussi Saint-Simon, qui a pu l'étudier à loisir, déplore-t-il qu'un homme si humain ait été accusé injustement du crime le plus noir, — et c'est le sentiment de la postérité.

« Que vouloit-il ? Commander les armées tant que la guerre auroit duré et se divertir le reste du temps sans contrainte... » Commander les armées, « c'est à quoi il était extrêmement propre. Une valeur naturelle, tranquille, lui laissoit tout voir, tout prévoir... » Il était à la fois capitaine, ingénieur, intendant d'armée, très informé de la force des troupes, du nom et de la capacité des officiers : « En Italie il prévint tout et Marsin lui arrêta le bras sur tout. »

Opposons quelques ombres à ce tableau brillant :

« Sa douceur, son humanité, sa facilité avoient tourné en défaut, et la suprême vertu du pardon des ennemis il l'avait tournée en vice par une espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses... » Aussi Saint-Simon l'appela-t-il un jour *Louis le Débonnaire*, ce qui le mit fort en colère.

Il le dit encore incapable de suite en rien, impie, faux jusqu'à se vanter de l'être, accoutumé à la débauche et plus encore au bruit de la débauche, tracassant les uns et les autres, et d'une singulière défiance qu'il qualifie de « dégoûtante » avec ses meilleurs amis.

Timide à l'excès, on n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice qu'en l'arrachant par crainte ou par une extrême importunité. Il tâchait de s'en délivrer par des promesses, de là tant de manquements de paroles qu'on comptait les plus positives pour rien : « On ne le croyoit plus lors même qu'il parloit de la meilleure foi... »

Résultats d'une ambition déçue, ces critiques acerbes ne doivent être acceptées qu'avec une extrême réserve.



Dangeau l'a dit : « Longepierre a toujours été fort attaché à Madame la duchesse d'Orléans. » A côté du portrait du prince, plaçons donc aussi « un court pinceau » de sa protectrice, qu'il avait vu grandir entre le duc du Maine et le comte de Toulouse. Quelques traits empruntés au caustique historien seront préférables à ce qu'on trouve sur elle dans les lettres de la Palatine qui n'aima guère sa belle-fille :

« Elle étoit grande et de tous points majestueuse ; le teint, la gorge, les bras admirables, les yeux aussi ; la bouche assez bien, avec de belles dents un peu longues ; des joues trop larges qui la gâtoient mais n'empêchoient pas la beauté. Ce qui la déparoit le plus étoient les places de ses sourcils qui étoient comme pelées et rouges avec fort peu de poils ; de belles paupières et des cheveux châains bien plantés... »

Après le portrait physique, le portrait moral :

« Elle n'avoit pas moins d'esprit que M. le duc d'Orléans et de plus que lui une grande suite dans l'esprit ; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui couloit de source avec ce tour particulier à Madame de Montespan et à ses sœurs... »

La duchesse d'Orléans, ajoute Saint-Simon, malgré son parler lent et gras auquel il fallait s'habituer, disoit ce qu'elle vouloit dire avec délicatesse et agrément ; beaucoup de bienséance et la plus exquise superbe. Elle

était fort orgueilleuse, croyait avoir fait beaucoup d'honneur au duc d'Orléans en l'épousant et restait « petite fille de France jusque sur sa chaise percée. »

Fille légitimée du Roi, née à Versailles le 25 mai 1677, mariée le 18 février 1692, elle eut trois filles de 1695 à 1700, puis un fils, le duc de Chartres et encore des filles. A la suite de ses nombreuses grossesses la princesse devenue fort nonchalante passait sa vie étendue sur sa chaise longue :

« Elle s'est fait faire un canapé, écrit la Palatine, sur lequel elle reste couchée lorsqu'elle joue au lansquenet : nous nous moquons d'elle, mais cela n'y fait rien : Elle joue couchée, elle mange couchée, elle lit couchée. Bref presque toute sa vie se passe couchée : Aussi est-elle toujours malade. »

Quoique d'une santé passable, sa vie était donc languissante. Elle la passait dans une demi-solitude jusqu'à cinq heures du soir qu'il venait du monde, mais ses visiteurs ne trouvaient auprès d'elle ni amusement ni liberté parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise.

Sa Maison ne lui servait que pour grossir ce qu'elle appelait sa Cour. Saint-Pierre, son premier écuyer, lui en imposait par son flegme, son silence et ses maximes. M. le duc d'Orléans lui avait défendu de mettre le pied chez lui. Quant à M^{me} de Saint-Pierre, sa femme, personne gaie, libre et plaisante, la duchesse l'aimait fort. Mais sa grande amie, celle qui « possédait à la fois son esprit et son cœur », était la duchesse Sforza, sa cousine germaine comme seconde fille de M^{me} de Thianges, sœur de M^{me} de Montespan. Elle avait ce langage singulier des Mortemart, mordant et spirituel. Les deux grandes dames ne pouvaient se passer l'une de l'autre.

Ses deux frères furent tour à tour ses favoris. D'abord le « petit frère » ainsi qu'elle appelait le comte de Toulouse. Plus tard ses vœux la rapprochèrent davantage du duc du Maine, et l'on sait quelle passion elle mit à le défendre et le chagrin que lui causa son arrestation : « M^{me} d'Orléans n'aime que ses parents du côté maternel », a-t-on dit d'elle avec une certaine raison.

Longepierre, resté en excellents termes avec les frères de la duchesse, semble avoir souvent servi d'intermédiaire entre elle et le duc du Maine. Saint-Simon l'indique implicitement par cette phrase écrite à propos du parti que le duc de Noailles pensait tirer, grâce à lui, de ces relations dans les deux camps au temps de la Régence : « Il (Longepierre) était fort bien avec M^{me} la duchesse d'Orléans et M. du Maine. »

La grande froideur qui avait régné entre elle et le duc d'Orléans se dissipa quand Saint-Simon eut réussi à le séparer de la comtesse d'Argenton. C'est lui du moins qui se vante de les avoir raccommodés, en obtenant du prince l'éloignement de sa maîtresse.

Après de ce ménage princier, nombre d'années s'écoulèrent pour Longepierre. Quand il leur revint, après avoir quitté le service de leur fille M^{me} la duchesse de Berry, le Régent le reprit et le nomma gentilhomme ordinaire de sa Maison et secrétaire de ses Commandements (1718).



Après la mort de Monsieur, son fils le duc de Chartres, passé duc d'Orléans, fut mieux traité de Louis XIV. Richement apanagé, il eut enfin la place

qui lui revenait de droit dans cette Cour devenue austère. Las de plaisirs trop faciles, désireux de montrer sa capacité et sa réelle connaissance de l'art militaire, il souffrait d'être laissé dans l'inaction et critiquait parfois judicieusement devant les princes de Bourbon-Condé et de Conti les opérations militaires, en signalant les fautes commises. Ces propos furent rapportés au Roi qui se décida enfin à lui confier une armée.

La guerre de la succession d'Espagne continuait avec des alternatives de succès et surtout de revers. Après la bataille de Ramillies, perdue par l'impérite du maréchal de Villeroy, Louis XIV remplaça dans les Flandres le général malheureux par le duc de Vendôme qui commandait les armées d'Italie et n'y voulait plus rester, et mit à sa place le duc d'Orléans.

Seulement le Roi, en lui donnant ce commandement, eut la fâcheuse idée de placer son neveu sous la tutelle du maréchal de Marsin, « à condition, dit Saint-Simon, que Marsin seroit totalement le maître de tout », donnant à celui-ci des ordres précis pour contrôler et arrêter au besoin les projets du prince, ce qui amena les plus fâcheuses conséquences.

S'arrachant à l'amour de M^{lle} de Séry, qu'il venait de faire reconnaître comtesse d'Argenton, le duc d'Orléans partait de Paris le 1^{er} juillet 1706 avec nombre de chevaux et cinq chaises, c'est-à-dire accompagné de sa maison dont faisait partie Longepierre, pour, en passant par Lyon, rejoindre l'armée, combattre cet adversaire redoutable, le prince Eugène de Savoie, continuer le siège et prendre Turin.

Il arriva devant cette ville le 8 juillet, magnifiquement reçu par le duc de La Feuillade venu du camp de Saluces, qui lui montra les travaux, le mena aux attaques et lui fit tout voir. Le prince ne fut content de rien,

trouva le siège fort peu avancé et donna des ordres dont La Feuillade ne tint aucun compte dès qu'il eut le dos tourné. Il put encore joindre sur le Mincio le duc de Vendôme, qui partit incontinent après l'arrivée du maréchal de Marsin.

Abandonné à ses inspirations, n'ayant plus là Vendôme, le duc d'Orléans avait l'idée de se porter près d'Alexandrie et d'empêcher les ennemis de passer le Tanaro ou de les réduire au combat afin de leur ôter les moyens de secourir Turin. Ni Marsin, ni La Feuillade ne comprirent qu'empêcher de secourir la ville assiégée « c'était tout faire ». Ne pouvant les persuader, le duc d'Orléans dut céder, se rapprocher de Turin et rejoindre l'armée de siège.

De longues lettres écrites à Louis XIV par le duc d'Orléans, et à la rédaction desquelles nous supposons que Longepierre dut prendre part comme secrétaire, témoignent du soin que le prince mettait à suivre les opérations de l'armée. Nous avons plusieurs preuves des fonctions que Longepierre remplissait alors auprès du duc. Voici un passage d'une lettre qu'il écrivait de sa part à Destouches, le 10 août 1706, du camp de Guastalla :

« C'est se faire plaisir à soi-même aussi bien qu'à S. A. R., que de luy dire du bien de ceux qui en sont dignes. Ainsi, Monsieur, gardez, s'il vous plaist, la reconnaissance que vous me témoignez..., etc. (1). »

Par les dates de sa correspondance avec le Roi, en partie publiée (2), on connaît les étapes du duc d'Orléans pendant cette malheureuse campagne, et par là celles de son secrétaire.

(1) Correspondance de Destouches (collections du baron J. Pichon).

(2) *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, par le lieutenant-général de Vault, revus par le lieutenant-général Pelet. Paris, Imprimerie Royale, 1845.

Le 13 juillet le duc d'Orléans est à Pignerol et revient le 17 devant Turin. Le 18 accompagné du maréchal de Marsin, il rejoint le duc de Vendôme à Volta, d'où il écrit une longue lettre au Roi. Le prince de Vaudémont, La Feuillade, Saint-Frémont, Albergotti, de Médavit, sont les noms qui reviennent à tous moments sous sa plume.

Le 17 août il écrit au Roi du camp de Guastalla, et encore le 30 *du camp devant Turin*, alors que La Feuillade et Marsin prennent, malgré ses avis, les fâcheuses résolutions qui doivent conduire à un désastre. Cette bataille malheureuse eut lieu le 7 septembre. Dès le commencement de l'action le duc d'Orléans reçut « en repoussant les ennemis » une blessure à la hanche qu'il dissimula ; mais ayant été vers la fin du combat grièvement atteint au bras, il se retira, et comme le maréchal de Marsin, dangereusement blessé lui-même, était prisonnier, il chargea M. de Saint-Frémont du soin de la retraite.

Triste journée pour notre Longepierre, que nous voulons voir aux côtés de son prince en ces heures pénibles !

Après avoir envoyé M. de Nancré pour informer le Roi, le duc levant le siège de Turin, prit avec l'armée le chemin de Pignerol. Là il dût se faire donner les soins nécessaires avant d'arriver à Oulx d'où il écrit encore à Louis XIV.

Nous avons retrouvé une lettre de Longepierre datée de ce lieu et adressée à Monseigneur...? pour lui donner des détails sur l'action et sur la blessure du prince :

A Oulx le 16 septembre 1706.

Je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire, Monsei-

gneur, depuis la malheureuse affaire arrivée le 7^e de ce mois et je ne vous ferai pas même aujourd'hui de détail, ayant vu celui que M. de Saint-Frémont vous a envoyé de Pignerol, auquel il n'y a rien à ajouter, sinon qu'il ne loue pas encore Monseigneur le duc d'Orléans autant qu'il le mérite. Il a fait des miracles de sa personne et je crois que s'il n'avoit pas reçu sa seconde blessure qui le mit absolument hors d'état de rester, il auroit encore repoussé les ennemis malgré le peu de troupes qu'il avoit à leur opposer en cet endroit. Il est ici depuis hier où il souffre beaucoup de ses blessures et plus encore de l'esprit; il est en effet bien à plaindre puisqu'en six occasions, s'il avoit fait ce qu'il vouloit, il auroit battu les ennemis. Il souffre des fautes d'autrui, heureux autant qu'il est à plaindre, s'il avoit cru V. A. S^{me}, c'est-à-dire s'il n'avoit cru que luy-même.

J'ai l'honneur d'être toujours, Monseigneur, à V. A. S^{me} avec le respect et l'attachement extrêmes que vous me connoissez il y a si longtemps (1).

LONGEPIERRE.

A quel personnage cette lettre était-elle adressée : au Grand Dauphin ? au duc de Bourgogne ? au duc de Berry ? au duc du Maine ? Les derniers mots feraient plutôt supposer qu'elle avait le comte de Toulouse pour destinataire.

Longepierre suivit donc son prince et l'armée dans sa retraite. Il devait-être encore à Oulx le 5 octobre quand le comte de Besons y arriva, envoyé par le Roi pour lui rendre compte de la situation. Mais la saison s'avancait. Le prince passa à Briançon, puis à Suze, d'où il revint à Versailles.



(1) Vente Chambry n° 376.



Le fidèle secrétaire, suivit-il en Espagne comme en Piémont, le duc d'Orléans dans la campagne suivante? campagne plus heureuse et plus brillante, bien que le prince n'ait pu arriver qu'au lendemain de la victoire d'Almanza, mais qu'il termina par la prise de Lérida et la pacification de l'Aragon. Longepierre eut-il part à la rédaction des belles lettres que son protecteur écrivit alors au Roi?

Demeura-t-il au contraire dans l'entourage de M^{me} la duchesse d'Orléans, auprès de laquelle il fût de tout temps *persona grata*? La preuve nous manque, mais il était toujours à M. d'Orléans qui lui servait une pension importante, 12.000 livres, à ce que mentionne Dangeau à la date du 3 mai 1703.

D'autres liens plus doux d'ailleurs pouvaient contribuer à le retenir à Paris, car entre-temps Longepierre s'était marié. Il avait épousé en 1703 Marie-Elisabeth Raince, qui lui apportait en mariage, suivant Papillon, plus de deux cent mille livres.

Nous avons dû à l'obligeance du successeur, à deux cents ans de distance, de M^e Carnot, le notaire parisien qui libella son contrat de mariage du 24 novembre 1703, de tenir entre nos mains cette pièce curieuse et d'y prendre des extraits que l'on trouvera aux pièces justificatives. Le document est intéressant en ce qu'il constate en termes précis, non seulement la situation de fortune à cette époque de notre bibliophile, celle de sa femme, leur mobilier, mais aussi la présence d'illustres protecteurs, de ses proches et de ses amis.

Hilaire Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre,

seigneur de La Villeneuve, avait alors son domicile particulier faubourg Saint-Honoré : C'est là qu'était sa Bibliothèque.

Le contrat est lu en présence de très haut et puissant prince Mons^{sr} Philippe de Bourbon duc d'Orléans, et de très haute et excellente princesse Marie-Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans, son épouse ; de très haut et puissant prince Louis duc de Bourbon, gouverneur pour le Roy de la province de Bourgogne et Bresse, de la princesse son épouse, de très haute et puissante princesse Louise-Benedicte de Bourbon, duchesse du Mayne, de très haut et très puissant prince Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince souverain de Dombes duc du Mayne et d'Aumalle, qui tous ont signé de cette longue et belle écriture qui sent son grand siècle.

Le comte de Toulouse, grand amiral de France, brille, il est vrai, au contrat par son absence, mais nul doute qu'il n'y eût figuré si, alors, il ne se fût trouvé sur mer.

Suit la mention comme présents à la lecture du contrat, de messire Charles de Requeleyne, prieur de Frolois, cousin germain du marié, de tous ses amis les Noailles, et d'abord très puissant seigneur Anne-Jules de Noailles, maréchal de France, capitaine des gardes du corps du Roy, gouverneur du Roussillon, son fils Adrien-Maurice de Noailles comte d'Ayen, et sa femme Françoise-Charlotte d'Aubigné, M^{me} de Noailles, marquise de Lavallière, messire Roger de Gondrin et le conseiller du Roy de La Marche, amis.

Du côté de la demoiselle Marie-Elisabeth Raince, future épouse, figuraient Jacques-Charles de Brisacier, abbé de Flabemont, son cousin, et l'abbé Louis Tibierge.

En ce qui concerne la fortune des conjoints, le futur apportait sa terre de Longepierre en Bourgogne, avec

un château « bien baty et bien meublé », affermée 6.700 livres par an, celle de La Villeneuve affermée 2.100 livres, quelques rentes viagères dues par des parents, et 30.000 livres de mobilier. C'est dans ce mobilier du logement de Longepierre au faubourg Saint-Honoré, avec des tentures de tapisserie d'Auvergne et des Flandres, des pendules à boîte d'écaille, des miroirs à bordure de glace, des chaises de point d'Angleterre et des fauteuils de point à la turque, un tour de lit de point de tapisserie et quatre-vingt-dix-huit tableaux tant grands que petits, que figure la fameuse bibliothèque aux livres à la Toison d'or.

La fortune de la demoiselle Raince, fille majeure, seule et unique héritière de deffunt Simon Raince, secrétaire du Roy, son père, consistait en 5.947 livres de rente constituées sur les aydes et gabelles, plus 29.000 livres en deniers comptants, en beaucoup de vaisselle plate, en un fil de perles rondes, une croix et une boucle de ceinture en diamant, deux montres dont une à répétition et du mobilier courant.

Par le présent contrat, et en raison de l'estime particulière que les futurs époux professent l'un pour l'autre, ceux-ci se font donation universelle et réciproque, pour le survivant, de leurs propriétés, meubles et immeubles, moyennant quoi les rentes de ladite demoiselle devront d'abord servir à l'acquittement de quelques dettes du futur époux.

Longepierre n'aura été ni le premier ni le dernier à réclamer l'insertion de cette petite clause au contrat, mais ce qu'il y faut remarquer, c'est surtout la qualité des personnages qui le signèrent, à la suite de Philippe duc d'Orléans, la duchesse sa femme, fille du Roi Louis XIV, le duc de Bourbon-Condé, le duc et la duchesse du Maine, la duchesse Sforza, nièce de M^{me} de Montespan, et ses

grands amis les Noailles, le maréchal et son fils le comte d'Ayen, dont il demeurera le confident et qui, doit hériter plus tard de ses livres, sa femme enfin la comtesse d'Ayen, née d'Aubigné, la nièce très aimée de M^{me} de Maintenon.

L'union ne fut pas bénie du ciel, comme on dit : ils n'eurent pas d'enfants ; M^{me} de Longepierre ne fit d'ailleurs pas grand fracas de par le monde. Ni Dangeau, ni S^t-Simon ne la mentionnent. On sait seulement, par les registres de la Chambre des Comptes de Dijon, qu'elle fit acte, à la mort de son mari, de reprise de fief de la baronnie de Longepierre, et mourut quelques mois plus tard à Paris, le 3 novembre 1721.



Dès lors Longepierre, aimable épicurien, lettré délicat, courtisan attentif et discret, fort avant dans les intrigues de Cour, — et Dieu sait s'il y en eut, comme aussi des événements tragiques, dans la période qui s'écoule de 1700 à 1720, — passe sa vie dans la Maison d'Orléans dont il semble un rouage nécessaire, entre le duc d'Orléans, son maître, et la duchesse sa femme, qui le connaît depuis son enfance.

Il a conservé d'affectueuses relations avec son ancien pupille le comte de Toulouse, est bien vu du duc et

(1) Communiqué par M. Garnier archiviste de la Côte d'Or. De la provenance de l'*Inventaire de la Chambre des Comptes*, X, 777-1721.

« Reprise de fief de la baronnie de Longepierre par Marie-Elisabeth Raince veuve de H. B. de Requeleyne chevalier, baron de Longepierre seigneur de La Villeneuve, secrétaire des commandements de M^{gr} fils de France duc de Berry.

de la duchesse du Maine qui assistent, on l'a vu, à son mariage, ménage l'abbé Du Bois, reste particulièrement lié avec les Noailles, le vieux duc, le cardinal, surtout avec le comte d'Ayen et fréquente habituellement les abbés de Thésut, d'Estrées, de Mongault, de Brisacier, les dames de l'entourage, et les principaux « domestiques » de la Maison d'Orléans.

Son existence se passe entre Paris, Sceaux et Versailles. L'*Œil-de-Bœuf* demeure sa galerie quand ce n'est pas le grand Salon décoré par Coypel au Palais-Royal. Les châteaux qu'il habite : Saint-Cloud, lorsque la duchesse d'Orléans y réside, le Luxembourg, Meudon ou la Muette, quand ses fonctions auprès du duc et de la duchesse de Berry l'y appellent. Il va même à Fontainebleau avec la Cour.

Insinuant, spirituel, un peu intrigant peut-être avec beaucoup d'art et de savoir-faire, Longepierre se fourre partout, se mêle de tout : c'est du moins Saint-Simon qui l'affirme. Il aime la politique mais n'abandonne pas la littérature et dans l'entourage du duc d'Orléans tient le rôle que joua M. de Malézieux à Sceaux, chez la duchesse du Maine.

Faut-il une Cantate, une Idylle pour célébrer la Paix ? Longepierre est là pour en écrire les vers ; un scénario, le livret d'un Divertissement ? Il ne demande qu'à le composer. Le peu qu'en rapportent les faiseurs de *Mémoires* donne une idée des services qu'il dut rendre.

Lors d'un séjour de la Cour à Fontainebleau, en octobre 1704, Dangeau note : « Jeudi 9 : Le Roi courut le cerf. Madame la duchesse de Bourgogne était avec lui dans sa calèche... Le soir il y eut musique dans la Galerie des Cerfs. Le Roi ne va point à ces musiques publiques non plus qu'à la Comédie. On chanta un opéra nouveau dont les paroles sont de M. de Longepierre et

la musique d'un des musiciens de M. le duc d'Orléans. »

Et beaucoup plus tard, à Marly (1713) : « Le Roi se promena tout le matin dans ses jardins et alla tirer l'après-dinée. Le soir, chez M^{me} de Maintenon, on chanta une *Idylle sur la Paix* (la paix d'Utrecht) que M. le duc de Noailles a fait faire. Les paroles sont de Longepierre et la musique de La Lande. On ne chanta que la moitié de la pièce parce que la musique est assez longue. »

Faut-il un lecteur pour M^{me} la duchesse, un Sous-Gouverneur pour le jeune duc de Chartres, un rédacteur de Mémoires politiques, un secrétaire des Commandements pour la duchesse de Berry, un secrétaire des Affaires secrètes d'Espagne ? Serviteur fidèle de la Maison d'Orléans, dévoué à sa grandeur, Longepierre remplit avec zèle le poste qu'on lui confie.

Sans parler du train habituel de la vie princière, des intrigues ordinaires des Cours, à combien d'événements, de drames aussi, n'assiste-t-il pas aux côtés du duc d'Orléans ? Le mariage de sa fille préférée avec un fils de France, la mort de Monseigneur le Dauphin, la mort de la duchesse de Bourgogne, celle du duc de Bourgogne la suivant de si près, les rumeurs fâcheuses qui courent au sujet du duc d'Orléans et son isolement à la Cour, la mort du duc de Berry, celle de son fils, la mort du Roi et les débuts de la Régence, les intrigues de l'ambassadeur d'Angleterre, la Banque de Law, sa grandeur et sa décadence, le Lit de Justice, la conspiration du prince de Cellamare ambassadeur d'Espagne, l'arrestation du duc du Maine et de la duchesse qui l'ont fomentée, l'exil du Parlement, la fin mouvementée de la duchesse de Berry, tous événements que Longepierre a pu suivre de très près, heure par heure, on peut dire.

Et que d'élégantes silhouettes se profilent à l'horizon

de sa vie : M^{lle} de Séry, qu'il a saluée ensuite comtesse d'Argenton, M^{me} de Sabran, M^{me} de Mouchy, M^{me} de Parabère, M^{me} de Prie, M^{me} de Phalaris..., sans compter les honnêtes femmes !

Dire qu'en qualité de secrétaire des Commandements ou de gentilhomme ordinaire, il n'ait assisté à aucune des fêtes du Régent, présumerait une vertu qui n'eut pas été de mise ; mais il ne faut pas oublier que le Régent menait deux existences très séparées : le matin ou l'après-midi étaient consacrés, sous la Régence, au jeune Roi, à Madame, aux rapports des ministres, au Conseil de Régence, aux affaires de l'État. Le soir le duc d'Orléans était tout entier à ses plaisirs, aux soupers fameux en compagnie de ses amis qu'il avait nommé ses roués : Nocé, Canillac, Broglie, Brancas, Biron, La Fare, le beau Fargès, d'Effiat, d'autres moindres, recommandables surtout par leur exceptionnelle « capacité » ; souvent la duchesse de Berry, enfin nombre de dames moins qu'austères ou des filles de l'Opéra.

Le Régent se barricadait alors de telle sorte qu'aucune affaire ne pouvait parvenir jusqu'à lui. L'on sait la difficulté qu'eut Saint-Simon, un soir, à lui faire passer un billet, et pourtant il s'agissait d'affaires graves. Dût-il assez « pétiller », le rageur petit duc !



Il semble d'ailleurs que le rôle de Longepierre auprès du duc d'Orléans ait été autrement sérieux. Pour aider à le définir et se rendre compte du genre d'occupations qu'on exigeait de lui, il convient de signaler deux faits intéressants. Et d'abord certain travail historico-politique auquel il a apporté sa part de collaboration.

A l'époque où les morts successives et si imprévues des dauphins héritiers, celle de Monseigneur, celles des ducs de Bourgogne et de Berry, le duc d'Orléans put prévoir le moment où il serait appelé, comme premier prince du sang, sous une minorité, à diriger les affaires de France. Il s'en ouvrit avec St-Simon maintes fois et chargea Longepierre ainsi que les abbés d'Estrées et de Thésut, de lui exposer historiquement l'influence exercée par les premiers ministres sur la conduite des affaires et ses conséquences. Tous trois étaient des collaborateurs dévoués au duc d'Orléans et très au fait de la politique. L'abbé d'Estrées, neveu du cardinal, avait été ambassadeur en Espagne. Le duc d'Orléans, à la recommandation de Saint-Simon, qui, loue ses travaux sur le gouvernement de l'État, le mit, en 1715, dans le Conseil des Affaires Étrangères.

Quant à l'abbé de Thésut, fils d'un conseiller au Parlement de Bourgogne, il était alors secrétaire des Commandements du duc d'Orléans.

Le Mémoire auquel Longepierre a collaboré, et dont M. de Boislisle signale une copie au Dépôt des Affaires Étrangères de la main même de Saint-Simon, est intitulé : *Mémoire historique du Gouvernement de la France par les Conseils, sous la troisième Race* (1).

Le second fait date des premières années de la Régence (1716) et a trait aux négociations secrètes d'Espagne. Il souligne la part qu'y prit notre bibliophile comme secrétaire de la correspondance, et témoigne de la confiance que le duc d'Orléans, pourtant assez méfiant de nature, avait mise en lui.

C'était à l'époque de la mission manquée du marquis de Louville auprès du roi d'Espagne. Philippe V était

(1) *Dépôt des Affaires Étrangères*, volume : France, 1195.

malade. La reine et le premier ministre dirigeaient seuls les affaires ; or il s'agissait pour le Régent de contrecarrer les projets d'Albéroni et sa politique funeste, et d'arriver jusqu'au Roi, sans passer par le contrôle de son ministre. Le Régent, de concert avec le duc de Noailles, résolut d'envoyer Louville, ancien gentilhomme de la manche auprès du duc d'Anjou, qu'il avait accompagné jadis en Espagne, jouissant de toute sa confiance jusqu'au jour où la princesse des Ursins obtint son renvoi. Saint-Simon a conté toute l'affaire avec beaucoup d'agrément.

Arrivé à l'improviste chez le duc de Saint-Aignan notre ambassadeur, Louville atteint d'une colique néphrétique à la suite des fatigues du voyage, était au bain. Albéroni prévenu de son arrivée et prenant peur à l'idée que la mine est dirigée contre lui, lui fait intimer l'ordre de quitter immédiatement Madrid, et sur son refus, force la consigne et lui réitère de vive voix l'ordre du Roi. Louville argue, pour rester, des lettres de créance qui lui donnent un caractère public, de la commission importante qu'il a à remplir auprès du Roi d'Espagne de la part du Régent ; rien n'y fait et Louville doit repartir sans avoir pu le joindre. Saint-Simon dit qu'il en a coûté Gibraltar à l'Espagne.

Cette mission avortée donna lieu à toute une correspondance qu'on voulait tenir secrète. Le passage suivant des *Mémoires de Noailles*, l'explique minutieusement :

« Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvaient être plus grandes, car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer et de déchiffrer lui-même autant qu'il seroit possible, et devoit envoyer les lettres sous trois enveloppes, la première adressée à un banquier de Bayonne, la seconde au marquis de Louville et la troisième au Régent.

« Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier,

soit du côté de l'Espagne, soit de celui de la France ? Sa politique n'étoit pas scrupuleuse. L'esprit intrigant et brouillon de Louville dirigea probablement tout, puisqu'il fut toujours employé. Longepierre, traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du prince ; malheureusement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité et de la droiture.... »

Ainsi donc Longepierre faisait fonction de secrétaire du Régent dans ces négociations secrètes comme dans celles relatives à Lord Stairs et à d'autres ; mais s'il tenait la plume, les pensées ne sortaient pas de son cerveau, aussi négligerons-nous les nombreux extraits de ces lettres adressées soit à Louville soit à Saint-Aignan, que donne l'abbé Millot coordonnateur des *Mémoires de Noailles*. Cela nous éloignerait trop de notre sujet.



« C'étoit un drôle intrigant de beaucoup d'esprit... Il « fit si bien qu'il entra chez M. le duc d'Orléans où nous « le retrouverons [à partir de la Régence dans les intrigues du duc de Noailles et de Du Bois avec Lord « Stairs] » (1) a dit Saint-Simon en parlant de Longepierre. Une telle phrase du célèbre mémorialiste oblige à parler un instant de ces personnages et à rechercher quel rôle pouvait jouer entre eux Longepierre, probablement celui d'un émissaire de confiance quand il s'agissait de discuter, et celui de secrétaire discret quand il

(1) La partie de la phrase entre parenthèse est mise en notes par M. de Boislesle. — John Dalrymple comte Stairs, né en 1673 à Édimbourg, mort en 1747.

fallait correspondre ? On vient de le lui voir tenir à propos de la mission du marquis de Louville.

La politique de la France changea complètement à la Régence par suite du rapprochement avec l'Angleterre et Stairs fut loin d'y être étranger, grâce à son habileté et aussi à la... complicité de Du Bois. La mort de la reine Anne avait fait arriver au trône l'électeur de Hanovre sous le nom de Georges I^{er}, mais une partie du pays tenait encore pour les Stuarts. L'Écosse s'était révoltée et le prétendant, fils de Jacques II s'apprêtait, avec l'aide de la France, à passer dans ce pays.

Un an déjà avant la mort de Louis XIV, le roi d'Angleterre avait envoyé avec la patente d'ambassadeur, mais sans en prendre officiellement le caractère, un émissaire pour suivre ses mouvements et déjouer ses projets : cet émissaire était John Dalrymple comte Stairs :

« C'étoit un écossois grand et bien fait... Il portoit le nez au vent avec un air insolent qu'il soutenoit des plus audacieux propos sur les ouvrage de Mardick, la démolition de Dunkerque et toutes sortes de querelles et de chicanes, en sorte qu'on le jugeoit moins chargé d'entretenir la paix que de causer une rupture... »

Insolent par caractère, hardi par principe, la parole facile et de la dernière liberté, il avait cherché à intimider le vieux Roi qui lui fit cette réponse : « M. l'ambassadeur j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir. »

Torcy dut également le remettre à sa place, à ce que rapporte Duclos : « Tant que vos insolences n'ont regardé que moi, je les ai passées pour le bien de la paix, mais si jamais en me parlant, vous vous écartez du respect qui est dû au Roi, je vous ferai jeter par les fenêtres. »

Sous prétexte d'aimer la société, Stairs fréquenta les promenades, les spectacles, tâcha de se mêler à la meilleure compagnie, chercha à l'attirer chez lui par la bonne chère, et sût très bien jouer son personnage. Il était parvenu à se lier avec le Régent, et à s'en faire bien venir; il faisait même le viveur; aussi le duc d'Orléans l'admit-il à ses fêtes intimes et à ses soupers.

La grande préoccupation de Mylord Stairs était d'empêcher le gouvernement français de servir aucun secours au fils de Jacques II, et même, si l'on en croit Saint-Simon, de tenter de délivrer la Maison de Hanovre d'un concurrent redoutable. Ayant appris par ses espions que le prince s'apprêtait à quitter Bar-en-Lorraine pour gagner le bord de la mer et rejoindre ses partisans, Stairs courut demander au duc d'Orléans de le faire arrêter. Mais le Régent qui « avec adresse nageoit entre deux eaux, et avoit promis au Prétendant de fermer les yeux et de favoriser son passage », donna, en présence de l'Anglais, l'ordre à Contades, major des Gardes, d'aller l'arrêter à son passage à Château-Thierry. Suivant Duclos, Contades, instruit des intentions secrètes du duc d'Orléans, partit bien résolu à le manquer.

Pendant ce temps, Stairs découvrait la marche du Prétendant, apprenait qu'il avait passé la nuit à Chaillot dans une petite maison de Lauzun, et que pour aller en Bretagne s'embarquer, il devait relayer à Nonancourt entre Dreux et Verneuil. Il chargea son affidé le colonel Douglas de s'y porter avec ses hommes et de le ramener mort ou vif, plutôt mort que vif. La présence d'esprit de la maîtresse de poste fit échouer ce guet-apens, d'où fureur de Stairs, « telle que beaucoup d'honnêtes gens s'écartèrent de lui ». (1715).

L'Ambassadeur d'Angleterre s'était mis en rapport avec Canillac, un intime du Régent, et avait réussi à le

rallier à sa cause. Le duc de Noailles n'avait pas été beaucoup plus difficile à gagner, et quant à l'abbé Du Bois, la liaison fut bientôt faite.

Comme le déplore Saint-Simon, le Régent ne voyait que par les yeux de ces trois hommes ambitieux, Du Bois qui voulait percer par l'Angleterre, Noailles qui évitait de jamais contredire l'ancien précepteur, sachant bien qu'il aurait besoin de l'influence que celui-ci ne pouvait manquer de conquérir, et Canillac, plus orgueilleux, moins souple, mais en admiration réciproque devant Stairs. A ce trio de conseillers intimes venaient s'adjoindre des intermédiaires utiles :

« Longepierre, fade savantasse, mais dont les louanges avoient épris le duc de Noailles, insinué chez Stairs par Rémond, et Rémond lui-même, trouvoient leur compte à se mêler des messages des uns aux autres, et s'en croyoient importants, tellement que le Régent eut beau voir clair dans la conduite de Stairs et de ses maîtres, il n'eut pas la force de résister aux discours continuels de ces trois hommes qui, de concert, tantôt ensemble, tantôt séparément, le tenoient toujours en haleine, et mettoient un obstacle continu à tout ce qui n'étoit pas dans leurs vues par rapport à Stairs et à l'Angleterre. »

C'est grâce à leur influence que Stairs finit par faire partager au Régent ses vues et l'amener à une alliance. Saint-Simon, fort opposé, on l'a vu, conseillait le Régent en sens contraire, traitant tous les actes de Stairs de scélératesses. Lord Stanhope, qu'ils avaient connu en Espagne, devenu secrétaire d'Etat, intriguait aussi avec Du Bois qui avait accepté, de l'aveu du duc d'Orléans lui-même, une pension de l'Angleterre.

Du Bois fit plusieurs voyages en Hollande, en Angleterre, et finit par persuader le Régent de l'alliance

anglaise, bien que le plus souvent exaspéré contre son ambassadeur.

Mylord Stairs s'était en effet mis à dos tant de monde que le Régent fut heureux d'obtenir son rappel ; il n'en avait pas moins préparé le projet de triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre, et c'est l'abbé Du Bois qui en demeure, avec lui, le grand artisan.

Quelle part Longepierre eut-il à ces intrigues, à ces négociations ? Une part obscure sans doute, mais pourtant efficace. Ainsi que l'a indiqué Saint-Simon, les réelles facultés de notre ancien poète furent maintes fois utilisées alors par le subtil Du Bois.



Le rôle de Du Bois autant que sa personne ont été fort maltraités devant l'Histoire. Ce n'est que tout récemment que le précepteur du Régent a trouvé des défenseurs. Par la communication de ses papiers et l'examen des Archives d'Espagne, de France et d'Angleterre, ils sont arrivés à concevoir une opinion plus favorable de sa politique et de son caractère.

D'abord il était le fils d'un docteur en médecine tenant officine de pharmacie, et non d'un apothicaire. Il aurait eu comme premier élève un jeune duc de Choiseul et ce ne serait qu'après de minutieuses informations que Louis XIV l'aurait nommé aux fonctions de précepteur de son neveu. Il était brave et paya de sa personne à Steinkerque aux côtés de son élève. Le maréchal de Luxembourg disait de lui : « C'est un abbé dont on aurait fait sans peine un vaillant mousquetaire. »

Et pourtant les crayons tracés par Saint-Simon, malgré la passion qui les anime, sont trop précis, trop

nets pour ne pas être l'expression rapprochée de la vérité.

Il nous montre Du Bois (1) comme un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde et à physiologie spirituelle :

« Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroit le maître... L'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, son principe... »

Le terrible observateur affirme encore à son sujet que tous les moyens lui étaient bons pour parvenir, qu'il excellait dans la basse intrigue, que le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, et cela avec l'air droit et sincère. Il remarque aussi qu'il aurait parlé avec facilité sans un bégaiement factice qu'il s'était donné pour avoir le temps de la réflexion, ce qui rendait insupportable sa conversation.

« Il [Du Bois] avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté... »

Tel fut « le sage à qui Monsieur avait confié les mœurs de son fils unique à former, » tel Saint-Simon nous dépeint l'ancien précepteur, devenu le maître, qui devait, trente années durant, exercer une prépondérante influence sur le duc d'Orléans, profiter de sa faiblesse, le flatter, « le débarrasser de tout scrupule du côté de la religion et le faire douter aussi bien de la probité des hommes que de la vertu des femmes. »

« Saint-Laurent s'en servit pour l'écritoire d'étude du

(1) Guillaume Du Bois né à Brives-la-Gaillarde le 6 septembre 1656 mort à Versailles le 10 août 1723.

prince. Quand il mourut, comme Du Bois était en possession de donner la leçon, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat le bombardèrent tout à coup précepteur. »

Du Bois était aux côtés de son élève alors qu'il faisait ses premières armes. Il l'accompagna plus tard dans la fâcheuse campagne de Piémont de 1706, ainsi qu'en Espagne. Ceci dit pour montrer que Longepierre s'est constamment trouvé en contact avec lui pendant quarante années peut-être de son existence.

Comme diplomate, le grand acte de sa vie fut l'alliance anglaise, contre-pied de la politique du dernier règne. Son entrée au Conseil des Affaires Étrangères et sa nomination de secrétaire d'État, fut le signal d'une avalanche d'honneurs et de dignité. Il put même s'asseoir un instant sur l'un des quarante fauteuils de l'Académie. Mais tout n'est-il pas vanité? Du Bois dût quitter prématurément sa belle bibliothèque comme son chapeau de cardinal... Toujours l'histoire du grain de sable!



A son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans.

Monseigneur,

Le baron de Longepierre, mon oncle, qui a eu l'honneur de participer à l'éducation de feu S. A. S. M^{gr} le duc d'Orléans m'a inspiré dès l'enfance l'attachement inviolable qu'il a conservé tant qu'il a vécu pour votre auguste Maison. Je me trouverois infiniment heureux si V. A. S. étoit bien persuadée de celui que je lui ai voué pour le reste de ma vie.

La protection qu'elle accorde aux belles lettres m'a fait espérer qu'elle ne désapprouvera pas la liberté que je prens

de lui présenter un ouvrage que j'ai fait pour son amusement.

Je suis avec respect, M^{gr}..., etc.

LE CHEVALIER DE MOUHY.

Louis-Philippe duc d'Orléans, visé par cette dédicace datée de 1752, est le petit-fils du Régent (1). Il fut toujours amateur passionné de théâtre et protecteur des littérateurs et des artistes. Il passa la dernière partie de sa vie dans sa charmante résidence de Bagnolet, y jouant la comédie avec M^{me} de Montesson, qu'il finit par épouser secrètement.

Pour que l'auteur des *Tablettes dramatiques*, le chevalier de Mouhy, neveu de Longepierre par sa mère, se soit ainsi recommandé de son oncle, il fallait que le souvenir laissé par lui fût encore bien vivace et profond : ceci rappelé uniquement pour souligner le rôle que tint notre bibliophile dans la Maison d'Orléans.

Toujours prêt à être agréable à son prince et à lui rendre service, Longepierre s'était empressé d'accepter un poste de confiance auprès de son fils unique.

Dangeau, qu'il faut toujours citer pour les menus faits de la Cour, mentionne celui-ci à la date du jeudi 28 février 1709 :

« M. le duc d'Orléans a fait Longepierre sous-gouverneur de M. le duc de Chartres. Il ne fait point de ces choix-là sans l'agrément du Roi. On n'a point encore nommé le gouverneur de ce prince. »

Né le 4 août 1703 à Versailles, Louis d'Orléans était un enfant délicat. Dès sa naissance, son père vint

(1) Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV : 1640-1701. — Philippe duc d'Orléans, régent : 1674-1723. — Louis duc d'Orléans : 1703-1752. — Louis-Philippe duc d'Orléans : 1725-1785. — Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans : 1747-1793.

demander au Roi la permission de lui faire porter le nom de duc de Chartres et l'honneur d'être son parrain : « Ne me demandez-vous que cela ? » — Le duc s'excusa sur l'indiscrétion qu'il y aurait à demander à ce moment-là autre chose. — « Je préviendrai donc votre demande, répliqua le Roi, et je donne à votre fils la pension de premier prince du sang de cent cinquante mille livres. »

A propos de ses petits-enfants qu'elle ne flattait guère, la Palatine écrivait plus tard avec sa rude franchise d'allemande :

« Tous ces princes, garçon et filles, ont été fort mal élevés. On les a toujours laissés faire toutes leurs volontés. Madame d'Orléans ne s'est jamais occupée un seul instant de ses enfants. Son fils seul a eu le bonheur de trouver un bon gouverneur, de sorte qu'il a été élevé chrétiennement et convenablement. »

Ici, l'allusion au bon gouverneur, doit viser, le comte de Cheverny, Longepierre n'étant resté que peu de mois en fonction. A la date du 8 juillet 1709, Dangeau mentionne en effet :

« M. le duc d'Orléans a ôté depuis quelque temps Longepierre d'auprès de M. le duc de Chartres dont il l'avoit fait son gouverneur. »

Ses précepteurs furent les abbés de Court et de Mongault, qui cultivèrent ses heureuses dispositions pour l'étude, et lui imprimèrent ces sentiments de dévotion et de piété destinés à primer dans sa vie.

La Palatine qui l'aimait beaucoup, écrivait encore :

« Le duc de Chartres est un joli garçon ; il a des moyens, mais il est trop sérieux pour son âge et si terriblement délicat que sa santé est bien faite pour nous donner des inquiétudes sérieuses. Il a d'ailleurs une capacité rare. Il apprend tout ce qu'on veut lui enseigner. »

Aussi le duc d'Orléans, ennemi d'une continence exagérée, chargea-t-il des femmes de la Cour expertes en la matière, de compléter l'éducation de son fils en le déniaisant. Il y prit goût, fréquenta beaucoup les femmes de théâtre dans sa jeunesse ; — Buvat prétend qu'il fut incommodé en 1722 pour avoir trop caressé la demoiselle Quinault, — et c'est à l'Opéra qu'il apprit la mort du Régent, évènement qui le faisait duc d'Orléans.

En 1724, le jeune prince épousait une princesse de Bade dont il eut un fils. Devenu veuf après deux ans de mariage, il tombe dans une mélancolie profonde, se démet peu à peu de ses charges, s'éloigne du monde et prend un logement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il ne s'occupe plus que de dévotion et de charité.

N'oublions pas que c'est lui qui, par scrupule religieux, commit le sacrilège de faire mettre en morceaux la *Léda* du Corrège, l'un des plus beaux tableaux de la Galerie du Palais-Royal.



« Dimanche 26 février [1713] à Marly : Madame la duchesse de Berry a donné la charge de son secrétaire des Commandements à Longepierre qui a toujours été fort attaché à Madame la duchesse d'Orléans. »

Annonçant, comme Dangeau, la même nouvelle, Saint-Simon signale en outre la compétition pour le même poste, de l'abbé Du Bois qu'allaient bientôt exalter de plus hautes destinées. Il y était poussé par le duc de Noailles, désireux de se concilier ainsi le confident le plus intime du duc d'Orléans.

« Je fus surpris lorsque la Maison de M^{me} la duchesse

de Berry se fit pièce à pièce que le duc de Noailles me pressât avec les plus vives instances et les plus réitérées, de faire obtenir à l'abbé Du Bois la charge de secrétaire des Commandements de M^{me} la duchesse de Berry. Le Roi n'en voulut point ; M. du Maine et M^{me} la duchesse d'Orléans y mirent Longepierre... »

Plus honorifique que lucrative, cette place, due à de si hautes recommandations, rapprochait notre courtisan des premières marches de trône, de ceux en passe d'y monter du moins, et sans un fâcheux accident arrivé au petit-fils de Louis XIV, il eut été loisible au poète d'aspirer aux plus hauts emplois.

Pour éclairer les quelques années passées par Longepierre auprès de ses nouveaux maîtres, des premiers du royaume de France, un léger crayon du ménage princier, *ad vivum*, comme faisait Nanteuil, nous semble nécessaire.

Troisième fils du Grand-Dauphin, Charles duc de Berry avait de 14 à 15 ans quand, avec le duc de Bourgogne, il accompagna à la frontière le duc d'Anjou, son frère, qui allait prendre possession du trône d'Espagne.

Bien qu'ayant peu de goût pour l'étude, le dessin l'avait captivé et de ce voyage subsiste un souvenir, le *Recueil de vues dessinées sur les lieux par Monseigneur le duc de Berry en accompagnant le Roi d'Espagne de Versailles à Saint-Jean-de-Lus depuis le 4 décembre 1700 jusqu'au 22 janvier 1701*. Comme l'indique le titre, c'est une sorte d'album où les sites pittoresques rencontrés au cours de ce voyage historique sont rendus à la plume avec beaucoup de soin.

Et pourtant, si l'on croit Saint-Simon, ce jeune prince ne sut jamais guère que lire et écrire, et se moquer des précepteurs, des maîtres et de leurs leçons. Le départ de son frère lui faisait appréhender d'avoir tous ses gou-

verneurs et sous-gouverneurs sur le dos. Il disait un jour à M^{me} de Saint-Simon :

« Ils n'ont songé qu'à m'abêtir et à étouffer ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère. Ils ont eu peur des suites. On ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête qui ne sera jamais propre à rien et le mépris et la risée du monde. »

Aussi, quand en 1709 le duc de Berry fut délivré de ses gouverneurs, « jamais jeune homme ne fut si aise. »

Plein de qualités aimables d'ailleurs, très doux, très accessible, sans gloire et sans vanité, avec son visage frais et ses cheveux blonds, le duc de Berry était le plus beau et le plus accueillant des trois frères.

« Fait pour la société et les plaisirs », dit Saint-Simon, auquel nous empruntons plusieurs traits de son incomparable plume, son sens était droit mais médiocre son esprit. Sans avoir une piété marquée, tout ce qui était contraire à la religion le peinait à l'excès. Son manque d'instruction le rendait d'une timidité telle qu'il ne savait que dire aux gens auxquels il n'était pas accoutumé, n'osant ni répondre ni faire une honnêteté. Il n'abordait le Roi qu'en tremblant et restait sans parler devant lui.

Le portrait qu'en trace la princesse Palatine est moins favorable encore. En écrivant ce qui suit à la duchesse de Hanovre en 1709, elle ne se doutait guère que le jeune prince qu'elle maltraitait avec son manque habituel d'indulgence, allait épouser sa propre petite-fille :

« Le duc de Berry n'est pas dévot du tout. Il n'a de considération pour rien au monde, ni pour Dieu ni pour les hommes. Il n'a cure de rien pourvu qu'il se divertisse n'importe comment. Tout lui est bon. Voici ses amusements ordinaires : il tire des coups de fusil, joue

aux cartes, cause avec de jeunes femmes qui n'ont pas le sens commun et fait le goinfre : voilà ses plaisirs ! »

Fils favori du Grand Dauphin, « tout bon et tout rond » le jeune prince était néanmoins dans la plus intime familiarité avec son frère le duc de Bourgogne. M^{me} la duchesse de Bourgogne l'avait pris en affection, sans cesse occupée à lui procurer toutes sortes de plaisirs, comme s'il eut été son propre frère.

C'est beaucoup grâce à son intervention que se décida le mariage avec Marie-Louise Elisabeth d'Orléans, surtout afin d'empêcher celui de M^{lle} de Bourbon favorisé par le Dauphin. La duchesse d'Orléans avait hâte de voir conclure ce mariage, magnifique pour sa fille et Saint-Simon également, qui prétend l'avoir fait, par crainte de l'influence qu'aurait pu prendre ensuite la duchesse de Bourbon sur Monseigneur et son fils. La mort inexorable devait rendre tous ces calculs inutiles, et sa brouille avec Monseigneur comme tout ce qui constituait la Cour de Meudon, disparaître avec lui. Mais à ce moment-là, le duc à vues lointaines y avait grand intérêt à cause de la prépondérance dont ses amis, le duc et la duchesse d'Orléans allaient jouir par l'alliance de leur fille, et du rôle que lui, Saint-Simon, pouvait être appelé personnellement à jouer.

« Cet écrivain génial qui se croyait un grand politique » s'assura du bon vouloir des personnes dont le concours pouvait être utile en la circonstance, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, M^{mes} de Villars et de Lévis, de la neutralité bienveillante des ducs du Maine et du comte de Toulouse et même de l'assentiment de M^{me} de Maintenon.

Devant l'opposition violente de Monseigneur, le duc d'Orléans hésitait à formuler de vive voix une demande formelle au Roi. C'est encore le duc de Saint-Simon,

assuré qu'une lettre suffirait, qui la lui rédigea et le poussa à la remettre à Louis XIV. Il nous a conté tout cela d'inoubliable façon, les préliminaires, les demandes, les visites.

Quand à l'agréable jeune homme qu'était le duc de Berry, il mourait d'envie de se marier ; aussi lorsque son grand-père lui demanda s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle « la seule en France qui pût lui convenir » s'empressa-t-il à répondre qu'il obéirait au roi avec plaisir.



Née le 20 août 1695, Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans — Mademoiselle — avait à peine 15 ans lorsqu'on songea à lui faire épouser un fils de France. Louis XIV l'avait remarquée enfant pour sa vivacité, sa gentillesse et sa précocité, et la distingua dès lors de façon particulière. Aussi se trouva-t-il tout disposé à l'accueillir quand il fut question d'elle pour son petit-fils.

« Une étrange poulette » a dit Saint-Simon, folle de son corps, incapable de supporter aucun frein, de refréner son caprice du moment. On a été sévère pour elle, et pourtant que de côtés déplaisants dans cette nature d'enfant gâtée « qui a fait tant de bruit dans l'espace d'une très courte vie. »

Que dire de sa figure, de sa facilité d'élocution, et aussi de ses fantaisies, de ses colères, de ses haines, qui ne l'ait été par tant d'historiens au premier rang desquels se place Saint-Simon.

« Née avec un esprit supérieur, et quand elle le vouloit également agréable et aimable, une figure qui imposoit et arrêtoit les yeux avec plaisir, mais que sur

la fin le trop d'embonpoint gâta un peu, elle parloit avec une grâce singulière, une éloquence naturelle qui lui étoit particulière et qui couloit avec aisance et de source, enfin une justesse d'expressions qui surprenoit et charmoit. »

Cette jeune princesse eut été délicieuse et se serait fait aimer, si l'orgueil démesuré qu'elle tenait de sa mère, une fausseté habituelle, une intempérance continuelle et des écarts de conduite peu ordinaires ne l'avaient rendue la fable de l'Histoire. Encore étoit-elle indignée qu'on osât parler de sa dépravation, considérant comme un grave manque de respect le moindre blâme sur ses actions publiques, à plus forte raison sur les privées.

Car c'étoit une gaillarde, aimant le plaisir et d'une capacité d'absorption exceptionnelle même à la Cour où le Roi donnoit l'exemple d'un merveilleux appétit. Elle mangeait, raconte la Palatine, toutes sortes de choses dans son lit, avant son lever qui avait lieu à midi, Elle dînait à deux heures, mangeait encore à quatre ou cinq heures et à 10 heures commençait les soupers qui duraient parfois jusqu'au matin.

Son mariage, frais épisode dans cette Cour vieillie, eut lieu le 6 juillet 1710. Il fut célébré dans la chapelle du château de Versailles par le cardinal de Janson et devant la plus brillante assistance. Les mariés dinèrent seuls avec la duchesse de Bourgogne et un grand souper réunit toute la famille royale à la table du Roi.

Au milieu d'une haie de courtisans, le cortège se rendit à l'appartement des nouveaux époux. Après la bénédiction du lit, le Roi donna la chemise à son petit-fils, la duchesse de Bourgogne fit de même pour sa belle-sœur. Enfin, M^{me} de Saint-Simon et M. de Beauvillier tirèrent le rideau, chacun de son côté, non sans rire un peu d'une telle fonction.

Bien que la nouvelle duchesse fut loin d'être une beauté parfaite, son jeune mari très épris d'elle, pensait, dit la Palatine, « qu'on ne pouvait trouver rien de plus joli au monde. »

Cette grand-mère difficile, au moment du mariage de sa petite fille, la trouvait épaisse, marchant mal, grimaçant horriblement, les yeux bleu clair bordés de rouge, mais voulait bien lui accorder une belle gorge et des bras superbes : « Elle les a très blancs et fort bien faits, les jambes aussi et les pieds sont gentils.... Avec tout cela son mari et son père s'imaginent que jamais Hélène ne fut aussi belle que l'est la duchesse de Berry. »

Son mariage fut un affranchissement. Elle se mit à monter à cheval, à suivre les chasses à courre par tous les temps, à donner des soupers à Versailles et à Saint-Cloud où elle se grisait abominablement.

Les deux belles sœurs d'abord très unies firent ménage commun. Mais leur caractère si différent ne put s'accorder longtemps. L'intimité des deux frères déplaisait à la duchesse de Berry, jalouse de la duchesse de Bourgogne ; aussi n'eut-elle de repos qu'après l'avoir brouillée avec son mari.

Quand il lui fallut, après la mort du Grand Dauphin, présenter la chemise comme belle-sœur à la nouvelle Dauphine, ce fut une scène épique : L'idée révoltait son orgueil et on dut lui faire comprendre que cette règle d'étiquette n'avait rien d'humiliant.

Aussi se fit-elle morigéner, « romanciner » par le Roi qu'elle craignait comme le feu et qui lui parla, cette fois, en père et en maître.



Quoique rien ne fit prévoir encore la mort de Monseigneur, encore moins celle du duc de Bourgogne sur qui se reportaient tant d'espérances, il était néanmoins intéressant pour les ambitieux de se trouver placés auprès d'un jeune couple si rapproché du trône et de faire partie de leur Maison. Celle-ci ne se constitua toutefois qu'à mesure.

Le Roi, sans l'agrément duquel les principales charges auprès des princes du sang ne se donnaient pas, désira d'abord comme Première Dame d'Honneur pour sa petite-fille, M^{me} de Saint-Simon dont le mérite et la vertu étaient indiscutables. On sait la peine que Saint-Simon eut à se décider, — était-ce bien sincère ? — et à déterminer sa femme à accepter une charge qu'ils considéraient tous deux comme subalterne, eu égard à leur rang, surtout à leur orgueil. La duchesse aurait-elle accepté si elle avait mieux connu le caractère de la jeune princesse et pu prévoir les spectacles qu'elle allait subir ?

D'ailleurs M^{me} de Saint-Simon, au début fort assidue, prit de bonne heure le parti de se borner à remplir strictement les devoirs de sa charge. Quand les désordres de la duchesse de Berry s'accrochèrent, elle se retira de plus en plus, ne venant qu'une heure ou deux pour les réceptions, sans avoir jamais occupé l'appartement à elle réservé au Palais du Luxembourg, sous le prétexte qu'elle y aurait été trop à l'étroit.

La marquise de La Vieuville eut la place de Dame d'Atours. Le duc de Beauvillier qui avait été Gouverneur du duc de Berry et de droit Premier Gentilhomme de sa Chambre, fit deux parts de sa charge, donna l'une à son frère le duc de Saint-Aignan et vendit l'autre au marquis de Béthune depuis duc de Sully.

Le reste de la Maison se forma peu à peu. Le chevalier de La Rochefoucauld-Roye acheta l'une des deux charges

de Capitaine des Gardes et Clermont d'Amboise, gendre du marquis d'O, prit l'autre. La duchesse eut préféré à Razilly, comme Premier Écuyer quelqu'un de plus grande maison, mais fut moins délicate pour La Haye, écuyer du duc de Berry, à qui elle fit donner la charge de Premier-Veneur, et ensuite acheter celle de Premier-Chambellan, ce qui le mettait dans le service immédiat et intime. C'est lui qu'on appelait à Versailles « M. Tout prêt. »

« Il fut heureux de plus d'une sorte, dit Saint-Simon, et plus attaché à sa nouvelle maîtresse qu'à son maître. »

Comme maîtres de la Garde-Robe, de Pons et Mouchy; Champignelle prit la charge de Premier Maître d'Hôtel. Pour le spirituel, on eut l'abbé Turgot, évêque de Sées comme Premier Aumonier et plus tard l'abbé de Castries. Saint-Simon procura à son ami Cottenfao la charge de Chevalier d'Honneur de la duchesse et Voysin fit acheter à son gendre La Berchère, seigneur de La Rochepot, un bourguignon, celle de Chancelier du duc de Berry.

Pour Longepierre, il ne fit pas de suite partie de la Maison du Prince et ne devint Secrétaire des Commandements qu'en février 1713, quand la place fut devenue libre, par la mort de Ponton, qui l'avait achetée 40.000 écus, nous apprend Dangeau, et ne l'a jamais exercée.

Tel était le monde élégant, tels les principaux acteurs de cette comédie vécue que notre bibliophile avait à coudoyer journellement. Longepierre assista donc à la plupart des fêtes, bals et soupers qui furent donnés alors au Palais de Versailles et à Marly, et il y en eut de magnifiques. Mais cette vie charmante ne devait pas durer et le duc de Berry eut vite de graves sujets de plainte.

On a tant parlé de l'affection plus que paternelle du

duc d'Orléans pour sa fille et de sa trop grande assiduité auprès d'elle qu'il est difficile de ne pas mentionner ces bruits malveillants, à la réalité desquels, hâtons-nous de le dire, nous ne croyons pas :

« Mon fils et sa fille s'aiment tant, écrivait de Marly en 1713, la Palatine, que malheureusement cela a fait dire de vilaines choses sur leur compte. »

Le duc de Berry, amoureux fou de sa femme, en admiration devant son esprit naturel et son bien dire « comme font presque tous ceux qu'on marie fort jeunes et tout neufs », en fût profondément affecté et crût devoir se plaindre au Roi. Il avait été longtemps à s'apercevoir de ses écarts, malgré les attentions presque publiques qu'elle avait pour son chambellan La Haye. Enfin des imprudences et des lettres interceptées où elle lui proposait de l'enlever, ouvrirent les yeux du prince. Il lui fit des scènes violentes. Le fameux coup de pied historique de Rambouillet et la menace de la faire enfermer dans un couvent pour le reste de ses jours achevèrent de les désunir et le prince en était à demander au Roi de le délivrer de la princesse sa femme, quand survint l'accident qui devait lui être fatal.

Comme son père et ses frères le duc de Berry aimait la chasse : Dans une chevauchée en forêt de Marly, il reçut dans l'estomac un coup violent du pommeau de la selle, son cheval ayant glissé et s'étant relevé brusquement. Il se brisa un vaisseau, et cacha qu'il avait rendu beaucoup de sang. Or, suivant la mode d'alors, les médecins continuaient à lui en tirer ! On en était à la huitième saignée quand il rendit l'âme, sans avoir voulu revoir sa femme. (4 mai 1714).

Tous ceux qui avaient mis en lui leurs espérances furent atterrés. Faisant allusion aux suites de ce triste événement, la Palatine écrivait :

« Il y a bien des gens, petits et grands officiers qui avaient acheté leurs charges et qui les perdent. Maintenant ils pleurent leur argent... »

Si Longepierre fut du nombre, il semble que la pension de 6.000 livres accordée par le Roi, lui ait alors été une compensation sérieuse et comme un baume sur sa blessure.



Bien qu'on ne se représente guère quelle figure de Secrétaire des Commandements pouvait faire le baron de Longepierre entre l'écuyer La Haye et le chevalier de Rions, il paraît certain qu'il continua son service de façon effective auprès de la duchesse de Berry. Malgré son allure plutôt sérieuse, on doit reconnaître qu'un long usage des Cours l'avait rendu courtisan, or un bon courtisan s'incline et approuve ou paraît approuver tout ce que font les princes.

La duchesse étant enceinte quand elle devint veuve, le Roi décida qu'elle conserverait toute sa Maison en cas que ce fût un fils : elle accoucha d'une fille qui vécut douze heures.

Devenue libre, M^{me} de Berry put donner libre cours à ses fantaisies. Le Roi avait payé ses dettes, lui accordant les bijoux et les meubles de son mari ainsi qu'une compagnie de douze gardes qu'elle désirait. Il semble que, soit lassitude, soit besoin de distractions de la part du Roi, la jeune princesse ait reconquis auprès de lui la faveur dont jouissait avant elle la duchesse de Bourgogne. Elle trônait à Marly dans les derniers temps du règne.

Survint la mort de Louis XIV, et alors, avec la

Régence ce fut le triomphe. Après être parvenue à dominer sa mère, elle avait su asservir son père à ses volontés. C'est de lui que la jeune princesse obtint le Palais du Luxembourg où elle tenait sa Cour et aima beaucoup habiter. Elle s'y installa avec sa favorite, la fille de Forcadel, commis aux parties casuelles, qu'elle avait mariée au marquis de Mouchy en la dotant largement.

Jeune, jolie, pleine d'esprit, M^{me} de Mouchy était la joie des soupers du Luxembourg auquel le Régent vint souvent prendre part. La princesse avait obtenu encore de son père, qui ne savait rien lui refuser, des officiers pour commander ses gardes. Elle nomma aussitôt comme capitaine le marquis de La Rochefoucauld-Roye qui avait succédé à La Haye dans ses faveurs ; et le chevalier de Rions, qui depuis..., mais alors était simple petit officier, dut à la recommandation de M^{me} de Mouchy la charge de lieutenant.

Son plus vif désir était de faire figure de reine et d'en usurper les prérogatives. Elle avait ses « Grandes Toilettes » ; il lui fallait des gardes pour son palais, des timbaliers pour annoncer son passage. A la Comédie Française c'est sous un dais qu'elle se faisait haranguer, et elle exigea une estrade pour les réceptions d'ambassadeurs. Le petit roi Louis XV vint la voir plusieurs fois. Afin d'être tout à fait chez elle dans les jardins du Luxembourg, les portes en furent fermées, malgré les réclamations des promeneurs.

La duchesse de Berry avait installé un lansquenet dans son palais et trois fois par semaine y donnait à jouer, les autres jours le jeu se tenant chez la duchesse d'Orléans et chez la princesse douairière de Conti. Aussitôt que son deuil le lui permit, elle courut le bal de l'Opéra, alors nouveau, et n'en manquait pas un.

Après le Luxembourg c'est la Muette qu'elle voulût, et il fallut que Fleuriau d'Armenonville, qui avait déjà cédé Rambouillet au comte de Toulouse, l'échangeât, sur l'ordre exprès du Régent, contre le château de Madrid (mai 1716). Aussitôt qu'arrivait le printemps la duchesse allait s'installer dans cette belle résidence et y donnait souvent à souper au Régent.

La princesse dès lors se livra sans vergogne à son amour pour le chevalier d'Aydie de Rions, petit-fils d'une sœur de Lauzun, qu'elle emprunta à son amie M^{me} de Mouchy : ce fut une passion foudroyante, dit-on, mais son orgueil trouva un maître et l'influence qu'il exerça sur sa conquête devint incroyable. C'était un gros garçon, court, joufflu, pâle, fortement bourgeonné, mais chez lequel, paraît-il, des qualités de vigueur exceptionnelles rachetaient ce qui pouvait manquer de charmes à sa figure.

Madame qui ne comprenait pas qu'on pût aimer « ce drôle » comparait le jeune gascon à un chinois, et même lui trouvait une tête de crapaud. Conseillé par le vieux Lauzun qui voulait l'empêcher de commettre les mêmes fautes que lui dans ses aventures avec Mademoiselle, guidé par M^{me} de Mouchy, tout en étant simple et modeste avec les autres commensaux du Luxembourg, Rions se montrait exigeant, jaloux et capricieux avec la duchesse qui le comblait d'argent et de cadeaux. Elle lui acheta le régiment de Soissonnais 30.000 livres et lui fit donner par son père le riche gouvernement de Cognac. Lauzun lui recommandait de prendre par la hauteur et la brutalité cette orgueilleuse et voluptueuse enfant, et de se bien persuader que tant qu'un mariage secret ne l'aurait pas uni à la fille du Régent, sa situation resterait précaire et à la merci d'une fantaisie nouvelle.

Il semble que ce soit à la suite des visites et retraites

de la duchesse de Berry chez les Carmélites que ce mariage secret aurait été conclu dès 1716. Buvat en parle comme d'une chose connue dans le public et Saint-Simon en reconnaît l'existence. Très opposée dans sa première jeunesse à tout principe religieux, faisant assaut d'impiété avec son père, cherchant à faire manquer son mari à ses pratiques religieuses, la duchesse de Berry, par un surprenant contraste, s'était mise, accompagnée de Mesdames d'Arpajon et de La Rochefoucauld, à fréquenter le couvent du Carmel. Elle y avait pris un appartement, y dînait souvent, y paraissait les vendredis de carême, assistait le dimanche aux saluts du couvent et venait fort régulièrement y faire ses dévotions aux approches des grandes fêtes.

Sa liaison avec de Rions devenant publique, on croit que les instances des dames Carmélites la décidèrent à la régulariser, aidées du père Massillon, auquel reviendrait l'honneur de cette demie conversion.

Le 27 février 1717, la princesse va à Versailles tenir avec le jeune Roi sur les fonds-baptismaux, la fille de sa fidèle Mouchy. En mai, elle reçoit à la Muette et au Luxembourg le czar Pierre de Russie. L'année 1718 commence par une fête superbe donnée à sa tante, la duchesse de Lorraine, sœur du Régent, et toujours le jeu presque en permanence : lansquenets pour les hommes, pharaon pour les dames après souper : Le Régent néanmoins lui défendait le biribi : vie agitée, toute criblée d'excès et qui acheva de détraquer la santé de la pauvre princesse.

La duchesse de Berry après s'être fait donner Meudon en échange du château d'Amboise que lui attribuait son contrat de mariage, en nomma aussitôt le chevalier de Rions gouverneur ; mais la grosse pierre d'achoppement était dans la résistance du duc d'Orléans à la

déclaration de son mariage avec son favori, qui redoublait d'efforts, sentant les moments comptés. A quelle folle idylle assista Longepierre, et combien différente de celles chantées par Théocrite !

Le dramatique et dernier épisode se passa alors que le baron de Longepierre, conseillé peut-être par le cardinal de Noailles, avait déjà quitté son service pour revenir à celui du duc d'Orléans. Nous glisserons donc rapidement sur la fin d'existence de la duchesse, sur ses derniers séjours à Meudon et à la Muette, sur son avant-dernière maladie compliquée de grossesse, et les fâcheuses scènes entre le duc d'Orléans et le cardinal de Noailles qui lui refusait les sacrements tant qu'elle n'aurait pas renvoyé Rions et M^{me} de Mouchy ; sur la séparation exigée d'avec son favori, que la Palatine proposait de faire passer par les fenêtres du Luxembourg ; sur l'ordre qu'il reçut de rejoindre à Perpignan son régiment ; sur l'affaire du baguier de 200.000 écus donné *in extremis* et que par la présence d'esprit de M^{me} de Saint-Simon et la fermeté du duc d'Orléans, M^{me} de Mouchy dût rendre ; sur sa mort enfin que hâtèrent ses imprudences dans le boire et le manger.

Rappelons seulement ce que le chevalier de Mouhy a dit de son oncle Longepierre dans ses *Tablettes dramatiques* : « M. le Régent qui se connoissoit en mérite voulut l'avoir auprès de sa personne et le nomma Secrétaire de ses Commandements au mois de janvier 1718. Avant ce temps-là il étoit attaché à M^{me} la duchesse de Berry en cette qualité et il en étoit fort considéré. »



« Si j'avais connu un homme plus digne de cette place, l'évêque de Châlons ne l'aurait pas eue » déclara Louis XIV, lorsqu'on s'étonna du choix de M. de Noailles pour l'archevêché de Paris.

C'était, en effet, un honnête homme dans toute la force du terme, et les persécutions des Jésuites n'y ont rien changé devant l'Histoire. Longepierre reste grandement honoré de l'amitié que le Prélat lui a marquée et le legs qu'il lui fit de ses livres montre la respectueuse affection qui le liait au Cardinal.

Louis-Antoine de Noailles, frère du premier maréchal de Noailles, naquit au château de Tessières, près d'Aurillac, le 27 mai 1651. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit ses études au collège du Plessis où il eut pour condisciple Fénelon, et fut plus tard l'ami de Bossuet dont il devait subir l'ascendant. Le Roi lui donna, très jeune, l'évêché de Cahors qu'il échangea, en 1680, contre celui de Châlons-sur-Marne, fort recherché à cause de la pairie qui y était attachée.

Sa piété, ses mœurs pures, sa douceur, sa charité l'y firent apprécier : « Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange » a dit Saint-Simon. Fort attaché à son nouveau diocèse, M. de Noailles désirait le garder et il ne fallut rien moins que des ordres réitérés pour le lui faire quitter, quand le Roi le nomma, à la mort de François de Harlay, archevêque de Paris (1695). Comme il le prévoyait, cette nomination, accueillie avec tant de joie par les Jansénistes, lui coûta son repos.

En réalité, c'est M^{me} de Maintenon qui en avait fait son affaire, car le Roi « ne le connaissait pas. » Elle le fit passer à l'insu du P. de La Chaise, confesseur du Roi, afin de soustraire l'archevêché à l'influence des Jésuites :

« Noailles réussit à Paris comme il avoit fait à Châ-

lons, sans être ébloui d'un si grand théâtre. Il plut extrêmement au Roi et à M^{me} de Maintenon, et ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, où il fit admirer ses lumières, son savoir, sa modestie et ce qui est fort rare en même temps, une magnificence convenable aux assemblées du clergé. »

N'ayant pas eu l'occasion de faire montre encore de sa capacité, remarque Saint-Simon, à son air de béatitude, à son parler gras et nasillard on aurait pu le prendre pour un niais, aussi la surprise fut-elle grande quand, sans préparation, par ses discours sur des matières d'affaires et de doctrine, on reconnut chez lui un grand fond d'érudition, d'ordre, de netteté, uni à beaucoup de simplicité et de modestie.

En 1700, il était déjà cardinal sans l'avoir aucunement sollicité et malgré les Jésuites qui ne pouvaient le souffrir. Leur frayeur lors de son élévation « s'étoit tournée en fureur », car le cardinal de Noailles était suspecté de jansénisme. Le P. Le Tellier que Saint-Sulpice avait fait succéder au P. de La Chaise auprès du Roi, essaya ses forces à « l'embarrasser dans ses toiles comme une araignée fait une mouche ».

Car la guerre entre Jésuites et Jansénistes continuait ardente. En plusieurs circonstances M^{sr} de Noailles s'était aliéné ces derniers sans se concilier leurs adversaires. Dans la querelle du Quiétisme, voulant servir de médiateur entre Fénelon et Bossuet, il finit par se ranger du côté de l'évêque de Meaux, ce que M. de Cambray ne lui pardonna pas.

Même faiblesse au sujet de Port-Royal des Champs. Il avait assuré les religieuses que jamais il n'autoriserait leur dispersion et ne sut pas tenir sa parole. Persuadé par son confesseur, le Roi ordonna la destruction de l'antique monastère, et le cardinal laissa passer la char-

rue sur le cimetière où reposaient les restes de tant de gens célèbres par leur mérite ou leurs vertus.

Cœur faible et mou, disait de lui Fénelon, l'archevêque de Paris avait été amené déjà à censurer un ouvrage de l'abbé de Barcos sur la prédestination et la grâce efficace, mais ces concessions n'avaient pas désarmé les Jésuites qui ne cherchaient qu'une occasion de l'atteindre et la trouvèrent dans un autre livre de dévotion lu depuis longtemps sans objection de la part des fidèles.

Étant encore évêque de Châlons il avait renouvelé l'approbation donnée par son prédécesseur, vingt ans auparavant, aux *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du Père Quesnel, de l'Oratoire. Les Jésuites poussèrent les évêques de La Rochelle et de Luçon à protester et leur firent écrire un mandement commun pour le condamner. Outragé, le cardinal se plaignit au Roi qui, malgré son estime pour lui, le laissa se débrouiller et se défendre seul, ce qu'il essaya de faire en retirant les pouvoirs ecclésiastiques aux Jésuites de son diocèse. Alors ceux-ci sollicitèrent à Rome la condamnation du livre du P. Quesnel et à force d'obscussions l'arrachèrent au pape Clément XI (Albani) celui-là même auquel Noailles devait son chapeau de cardinal.

La bulle de condamnation de cent une propositions du Père Quesnel, dite *Unigenitus* du premier mot de la bulle, excita l'étonnement du monde chrétien. Ce fut une immense clameur en France, la division dans l'épiscopat et une source de confusion dans l'esprit des fidèles. Le Parlement ne l'enregistra qu'avec des modifications. Alors que la majorité des évêques l'approuvait, le cardinal de Noailles défendit de l'accepter; huit autres prélats la rejetèrent avec lui et le Jansénisme for-

mula nettement son opposition à la Cour de Rome (1).

Le cardinal avait compté sur la protection de M^{me} de Maintenon dont il était l'ami dévoué et le confident intime ; mais elle resta neutre et les Jésuites triomphants obtinrent du Roi que l'on persécutât les partisans du cardinal de Noailles, tout comme Louvois l'avait obtenu de lui pour les protestants. Trente mille lettres de cachet, dit-on, furent décernées contre des prêtres inoffensifs, des magistrats, des seigneurs et même des gens du peuple. S'il en eût cru son confesseur, le Roi aurait emprisonné jusqu'au cardinal.

Il ne le fit pas, mais considéra comme un devoir de prendre parti contre lui et de l'exiler de la Cour. On parlait même de déposer les évêques récalcitrants dans un concile national et Louis XIV était sur le point de s'entendre avec le pape à ce sujet, par l'entremise d'Amelot, quand il mourut. Le cardinal de Noailles essaya de le voir à son lit de mort et ne put y parvenir.



L'un des premiers actes du Régent fût d'exiler le P. Le Tellier et de placer le cardinal à la tête du conseil de conscience et des affaires ecclésiastiques. Ce fut un revirement total : L'herbe qui croissait dans la cour de l'archevêché fût de nouveau foulée par une procession d'évêques « les plus prostitués à la Cour » et par ceux des gens du monde qui avaient le plus applaudi à sa disgrâce. Le cardinal en eut honte pour eux, mais reçut tout le monde avec bonté « en véritable père ».

Cependant la querelle religieuse continuait. Des efforts

(1) T. Lavallée : *Histoire des Français*.

étaient faits pour le ruiner dans l'esprit du Régent et une guerre sourde à laquelle prenaient part, avec Du Bois et d'Effiat, les cardinaux français pour l'amener à résipiscence et lui faire donner sa démission. Avec sa droiture, le prélat n'était pas en état de résister à une telle coalition.

Il est piquant d'entendre sur ses adversaires acharnés et sur leur victime, une note un peu crue mais proche de la vérité, à ce qu'il semble. Elle est de la Palatine, rude à son ordinaire, qui écrivait le 6 février 1716 :

« Le cardinal de Noailles est certainement un cardinal vertueux et d'un grand mérite ce qu'ils ne sont pas tous. Nous en avons quatre tous différents les uns des autres. Trois ont ceci de commun qu'ils sont faux comme bois de potence.

« Le cardinal de Polignac est bien élevé. Il a de la capacité, il est insinuant, il a une voix douce, mais il est trop adonné à la faveur et à la politique...

« Le cardinal de Rohan a belle mine comme Madame sa mère (M^{me} de Soubise); il est vain comme un paon, plein de fantaisies, tripotier, intrigant, esclave des Jésuites. Il croit tout gouverner et ne gouverne rien.

« Le cardinal de Bissy est laid. Il a la mine d'un paysan bien lourd ; il est fier, méchant et faux, plus dissimulé qu'on ne saurait l'imaginer, flatteur jusqu'à la fadeur. On voit sa fausseté dans ses yeux. Il a des moyens, mais ne s'en sert que pour faire du mal. Ces trois cardinaux pourraient mettre le Noailles dans un sac et le vendre sans qu'il s'en aperçût, comme dit le proverbe. Ils sont tous trois bien plus fins que lui : Le Bissy ressemble au Tartuffe comme deux gouttes d'eau. »

La coterie avait trouvé dans le secrétaire des brefs M^{gr} Majella, un homme habile à embrouiller les affaires.

On demanda de Rome au cardinal les concessions les plus pénibles pour son amour-propre, et que, par dévouement à l'Église, il finit par accepter. De son côté le Régent qui avait horreur de toutes ces subtilités et de ces querelles, désirait en finir. Il supprima le conseil de conscience, et imposa l'acceptation de la bulle. Alors, chose qui parut extraordinaire à ceux qui avaient cru trouver en lui le défenseur du Jansénisme, on vit le cardinal de Noailles après tant de luttes, rétracter son appel (21 août 1720), écrire son mandement de rétractation qui fut affiché dans Paris, et accepter la bulle (1728).

Comme l'a dit d'Aguesseau dans ses *Mémoires* : « Le cardinal de Noailles étoit accoutumé à se battre en fuyant, et dans sa vie il a fait plus de belles retraites que de belles défenses. »

Le mot du président Bouhier, sur « ses variations dont on aurait pu faire une histoire aussi grosse que celle de feu M. Bossuet » est plus cruel. Il n'appelait jamais le cardinal que *l'éminente girouette*. N'oublions pas que la magistrature avait en grande majorité pris fait et cause pour lui dans sa lutte, et qu'il l'abandonna.

Le cardinal de Noailles a pourtant montré quelque fermeté dans deux circonstances délicates, lors du refus des sacrements à la duchesse de Berry et quand il s'agit d'accorder ou de refuser les *dimissoires* à Du Bois.

En ce qui touche la fille du Régent, le duc d'Orléans s'était toujours formellement opposé, malgré sa faiblesse pour elle, à la déclaration de son mariage secret avec le chevalier de Rions. Le cardinal de Noailles devait donc, de notoriété publique, le considérer comme son amant. Quand, dans un état de grossesse avancée elle tomba gravement malade d'une sorte d'apoplexie et qu'on la crut perdue, on dût songer à lui faire administrer les sacrements. Languet, curé de Saint-Sulpice,

refusa d'y acquiescer tant que Rions et M^{me} de Mouchy n'auraient pas été expulsés du Luxembourg. Le Régent cherchant à atermoyer, le curé offrit de s'en rapporter à la décision du cardinal de Noailles. Arrivée du Prélat qui approuve la conduite du curé et défend à n'importe quel prêtre, sous menace des peines canoniques, de les administrer clandestinement.

Il faut lire dans les *Mémoires de Saint-Simon*, instruit minutieusement par sa femme, qui était restée première Dame d'honneur, le récit de ces scènes épiques, des conciliabules du Régent très embarrassé et on le serait à moins, ses colloques avec le cardinal, avec sa fille, par une porte entrebaillée, le départ de l'archevêque de Paris, remettant au curé de Saint-Sulpice qui monta la garde quatre jours et quatre nuits à la porte de la chambre où la princesse venait d'accoucher, le soin d'exécuter ses ordres.

Longepierre avait quitté, depuis plus d'un an déjà, son service de secrétaire des Commandements, dans un Palais où régnait tant de fantaisie. Il n'est pas téméraire de supposer que les conseils du prélat y furent pour quelque chose.

La seconde preuve de fermeté, le cardinal de Noailles la donna en refusant obstinément les *dimissoires* dont Du Bois avait besoin pour recevoir les ordres et qu'il dût réclamer d'un prélat plus complaisant. Nommé au siège vacant de Cambrai par le Régent, il fut sacré en grande pompe au Val-de-Grâce par le cardinal de Rohan, assisté du P. Massillon, évêque de Clermont, et de Tressan, évêque de Nantes. Le pape qui lui avait longtemps refusé les bulles finit par les lui accorder gratis, en attendant le chapeau. Malgré tous ces succès, Du Bois, qui était rancunier, ne pardonna pas au cardinal de Noailles.

Comme Longepierre, le cardinal aimait les livres

bien reliés et l'on rencontre parfois dans les ventes des épaves de sa bibliothèque, généralement en maroquin rouge et timbrés de ses armoiries.

Beaucoup moins bibliophile que son contemporain le cardinal de Rohan qui acheta plus tard à l'encan du comte de Hoym, la *Bible de Mayence* de 1462 sur vélin, l'archevêque de Paris avait cependant pris soin de faire réimprimer les livres liturgiques de son diocèse et tout spécialement le *Breviarium Parisiense* dont Longepierre possédait un bel exemplaire portant sur les dos et les plats de ses quatre volumes, les insignes de la Toison d'or.

C'est à ce prélat éminemment charitable et bon, dont la fortune personnelle et les revenus de son siège passaient à soulager les misères de son diocèse, qui avait fait rebâtir le palais de l'archevêché et dépensé, dit-on, 80.000 écus, à réparer et embellir Notre-Dame, que Longepierre légua ses livres comme à l'homme le mieux qualifié pour les apprécier et les conserver précieusement (1721).

Plusieurs auteurs, Papillon (1) entre autres, mentionnent le fait : « M. de Longepierre est mort à Paris le 30 mars 1721. Il légua ses livres en mourant à M. le cardinal de Noailles qui l'honorait de son amitié. »

Petitot (2) à la fin de la notice qu'il lui a consacrée, n'est pas moins affirmatif : « Longepierre avait une « bibliothèque très bien choisie surtout en auteurs anciens. Il la légua au cardinal de Noailles, archevêque « de Paris, avec lequel il était lié d'amitié. »

Nous avons vainement cherché dans l'inventaire (3),

(1) Papillon : *Dictionnaire des auteurs de Bourgogne*.

(2) Petitot : *Répertoire du Théâtre Français*.

(3) Bref état et description des meubles appartenant à Son Éminence Monseigneur le Cardinal qui sont tant à l'archevêché qu'au château de Conflans, fait par le sieur Guilhaumont marchand tapisier, 27 janvier 1727. In-fol.

Archives Nationales : L. L. 38.

signé du cardinal lui-même, et qu'il avait fait dresser de son mobilier tant au palais de l'archevêché qu'à son château de Conflans, mention de cette partie importante de sa bibliothèque.

L'inventaire décrit bien les bureaux de palissandre recouverts de maroquin noir de la pièce où elle se trouvait, les globes terrestres, le christ de bronze doré, les horloges, l'écrivoire d'argent, les « tablettes de pourtour à dix rangs d'hauteur garnies de drap vert », mais reste muet au sujet des livres.

Huit ans après Longepierre, le 4 mai 1729, le cardinal mourait à son tour. Dans le *Journal de Barbier* sont décrites ses solennelles obsèques, avec les cent pauvres portant un flambeau, les Capucins, les Cordeliers et les Carmes, tout Notre-Dame, les douzaines d'enfants bleus et rouges des hospices, M. le duc de Noailles derrière le corps et quantité de ducs et de cordons à grand manteau et un seul magistrat « l'abbé Pucelle conseiller de Grand-Chambre qui est peut-être son exécuteur testamentaire. »

Dans ses lettres au président Bouhier, le chroniqueur Mathieu Marais paraît plus complètement renseigné sur les dispositions testamentaires du cardinal. A la date du 9 mai 1729, constatant qu'il est venu mourir dans le giron apostolique et romain, il ajoute :

« Enfin le voilà hors de bien des peines : Il donnoit tout aux pauvres. Il avoit une ordonnance de 7.000 fr. sur le Trésor Royal, qu'il a donnée trois jours avant de mourir à un gentilhomme qui lui demandoit l'aumône et sa maison étoit demeurée sans argent.

« Il a fait son légataire universel M. le duc de Noailles qui aura les meubles et la vaisselle d'argent et la bibliothèque. La disposition des fonds est faite depuis longtemps.... »

Ainsi donc c'est le duc de Noailles qui entraît en possession du mobilier du cardinal son oncle et de sa bibliothèque grandement enrichie du legs du baron de Longepierre.

Par lui, nous terminerons la série de personnages historiques mêlés à la vie de notre bibliophile, et le plus souvent ses amis, dont nous avons essayé d'esquisser les figures.



Le caustique écrivain qu'il faudra toujours consulter pour la période si curieuse des dernières années du règne de Louis XIV et la Régence, mais qu'on doit lire avec beaucoup de précaution en ce qui concerne les Noailles à cause de sa partialité, traitant du haut en bas Longepierre, l'appelant tantôt « rat de Cour » tantôt « espion gratuit du duc de Noailles », S^t-Simon avant de le dire abandonné à l'abbé Du Bois, assurait que « les vers et le dos des livres » servirent à « raccrocher » notre poète, à qui un homme comme le duc de Noailles avait tourné la tête.

Pour ce qui est des relations très anciennes de Longepierre et d'Adrien-Maurice de Noailles, la preuve n'est plus à faire. Elles remontaient entre eux, au temps de son préceptorat auprès du comte de Toulouse, alors que le maréchal de Noailles, capitaine des gardes du Roi, conduisait ses fils chez M^{me} de Montespan et les princes légitimés, alors que se préparaient chez M^{me} de Maintenon et chez la princesse de Conti, ces représentations des tragédies de Racine et de Longepierre, auxquelles le jeune comte d'Ayen prenait part et dont sa mère la duchesse de Noailles était la grande organisatrice.

L'auteur d'*Électre* eut-il l'honneur d'initier le jeune comte aux beautés du théâtre grec, et sans doute au goût

des livres élégamment reliés ? C'est bien probable : Le comte d'Ayen signe à son contrat de mariage, en 1703, au-dessous de son père, et aussi la comtesse d'Ayen, la nièce de M^{me} de Maintenon.

A ces relations intimes, si honorables pour lui, Longepierre doit pourtant d'avoir été fort maltraité par Saint-Simon dans ses *Mémoires*. Car si le grand écrivain a ménagé le cardinal, il s'est montré plus qu'injuste pour le duc, devenu son ennemi, depuis « l'infâme trait » que celui-ci lui avait fait, paraît-il, en le forçant à s'humilier en sa présence devant M^{me} la duchesse d'Orléans.

Adrien-Maurice de Noailles, l'un des fils d'Anne-Jules, 2^e duc du nom, d'abord titré comte d'Ayen, fut mousquetaire, cornette et ensuite capitaine dans le régiment de Noailles (1). Il se distingua à plusieurs reprises dans les guerres de la succession d'Espagne et demeure l'un des hommes remarquables de son temps. Intelligence supérieure, on s'accorde à dire que rarement tant de connaissances et de capacités se trouvèrent réunies.

Le comte d'Ayen avait vingt ans quand il fut question de son mariage avec M^{lle} d'Aubigné, fille unique de Charles d'Aubigné, frère de M^{me} de Maintenon. On avait d'abord pensé pour elle au prince de Marsillac, de la maison de La Rochefoucauld. Le Roi était favorable à cette union, mais M^{me} de Maintenon qui n'aimait pas le chef de la famille proposa le comte d'Ayen pour sa nièce.

Bien que le Roi trouvât que M^{me} de Noailles la mère eût trop d'esprit pour lui et aussi trop d'intrigue, ce fut M^{me} de Maintenon qui l'emporta comme d'habitude :

(1) Adrien-Maurice duc de Noailles né à Paris le 29 septembre 1678, mort à Paris le 24 juin 1766.

Elle voulait par cette union s'attacher davantage l'archevêque de Paris. Le Roi finit par y consentir et dota même M^{lle} d'Aubigné.

Dans une lettre à son amie M^{me} la comtesse de Saint-Géran, M^{me} de Maintenon qui exulte de ce qu'elle considère avec raison comme son œuvre, écrivait à propos du mariage de sa nièce :

«...., Le duc de Noailles donne à son fils 20.000 livres de rente et lui en assure le double après sa mort. Le Roi qui ne sait pas faire les choses à demi donne à M. d'Ayen la survivance des gouvernements de son père. Voilà une belle alliance : Le maréchal en mourra de joie. Son fils est sage, il aime le Roi et en est aimé. Il craint Dieu et il en sera béni. Il a un beau régiment et on y joindra des pensions. Il aime son métier et s'y distinguera. Enfin je suis fort contente de cette affaire. Quand M^{lle} d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle est bien élevée ; elle a plus de prudence qu'on n'en a à cet âge ; elle a de la piété, elle est riche : Trouvez-vous que M. de Noailles fasse un mauvais marché ? »

Le mariage se fit à la paroisse du château à Versailles. C'est l'archevêque de Paris, leur oncle, qui les maria. On alla ensuite dîner chez M. de Noailles auquel le comte de Toulouse avait prêté son appartement.

« Le soir, rapporte Saint-Simon, le jeune couple soupa « chez M^{me} de Maintenon avec M^{me} la duchesse de « Bourgogne, les hommes dans une autre chambre. « Après souper on coucha les mariés dans le même « appartement. Le Roi donna la chemise au comte « d'Ayen et la duchesse de Bourgogne à la mariée. Le « Roi les vit au lit avec toute la noce ; il tira lui-même « le rideau et leur dit pour bonsoir qu'il leur donnait à « chacun huit mille livres de pension. » (1698)

C'est dans les années qui suivirent une union conclue

sous de si heureux auspices que Longepierre eut ces aristocratiques acteurs pour interprètes aux répétitions et aux représentations de sa tragédie d'*Électre* organisées par M^{me} de Noailles sur le théâtre de la princesse de Conti.

Bien que Saint-Simon se soit montré d'une sévérité révoltante en ce qui touche l'homme remarquable qu'était le comte d'Ayen plus tard duc de Noailles, il a rendu parfois assez de justice au mérite de son ennemi, dont il avait été fort engoué au début, pour qu'on puisse lui emprunter plusieurs fragments des vivants portraits qu'il en a tracés :

« C'est un homme né pour faire la plus grande fortune, quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui. » Parlant ensuite de sa taille élevée mais épaisse, de sa démarche lourde, de son vêtement uni qui affecte la simplicité, et de son « apparence de sans-*façon* et de camarade » il reconnaît qu'on a rarement eu plus d'esprit et de souplesse...

« Doux quand il lui plaît, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus; gaillard amusant, plaisant de la bonne et fine plaisanterie..., fécond en saillies charmantes, bon convive, prompt à revêtir comme sien tous les goûts des autres....., sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné mais d'écorce..., » Saint-Simon vante encore son aisance surprenante, son élocution nette et harmonieuse, son éloquence mais sentant l'art, et le don de créer des choses charmantes avec rien pour dérider les gens, et même égayer les affaires les plus épineuses sans que tout cela semble lui coûter.

Le tableau serait enchanteur si le terrible duc n'y ajoutait pas bien vite quelques ombres vraiment trop noires :

« Tant d'appâts d'esprit, de société, de commerce, tant de pièges d'amitié, d'estime, de confiance cachent

presque tous les monstres que les poètes ont feint dans le Tartare ; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle, une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une..., un mépris de toute vertu... » Et le portrait moral se continue longtemps, intarissable, sous sa plume virulente, le disant « homme de grippe, de fantaisie », n'ayant de suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds, et chose à peine croyable d'un homme de tant d'esprit, « incapable de faire un mémoire raisonné sur quoi que ce soit et d'écrire une lettre d'affaires. »

Le vindicatif écrivain parle même de son hypocrisie et de sa débauche selon le besoin. Il se rencontre là avec Duclos qui montre en effet le duc de Noailles « dévot ou libertin suivant les circonstances », accompagnant M^{me} de Maintenon à l'église et se faisant disgrâcier en Espagne pour avoir proposé une maîtresse à Philippe V ; ou bien au début de la Régence, entretenant une fille d'Opéra afin d'être au ton du jour.

Malgré ces critiques trop souvent inspirées de griefs personnels, le duc de Noailles restera un homme remarquablement doué, d'une exceptionnelle faculté de travail qu'il appliqua sous la Régence à rétablir les finances du pays.

La carrière guerrière, diplomatique et financière de l'ami de Longepierre, nous entraînerait en dehors de notre sujet. Disons seulement que, soit comme gouverneur du Roussillon, soit comme envoyé du Roi, il eut occasion de rendre de grands services à Philippe V, dans les guerres de la succession d'Espagne. Ce prince lui conféra la Toison d'or, et plus tard, après la victoire de Villaviciosa remportée par le duc de Vendôme et lui, la Grandesse.

Quant à la manière dont il quitta l'Espagne dans des circonstances bien curieuses, Saint-Simon les a narrées avec trop d'agrément, pour ne pas s'inspirer de son texte. La reine d'Espagne était fort malade, des écouelles, a-t-on dit. Sachant « que Philippe V ne pouvoit se passer de femme, » le duc de Noailles de concert avec le marquis d'Aguilar, imagina de dégoûter le roi de « coucher avec la reine » (1), pour lui substituer une maîtresse choisie d'eux, et par laquelle ils deviendraient les maîtres de la Cour et de l'État.

Profitant de sa facilité d'accès, le neveu de M^{me} de Maintenon, dans des conversations intimes pendant la campagne de Catalogne et le séjour à Saragosse, prit texte des besoins du roi d'Espagne et du soin de sa santé, pour lui conseiller une liaison. Philippe V, semblait acquiescer, mais le mot de « maîtresse » effaroucha sa piété et les perdit. Il les écarta doucement, et de retour, dans le privé de la reine et de la princesse des Ursins, raconta tout. On juge de l'effet ! La reine en écrivit à la dauphine sa sœur, la princesse des Ursins à M^{me} de Maintenon, toutes deux s'exclamant de l'ingratitude d'un homme comblé de distinctions et qui abusait avec une telle audace de leur confiance. A Versailles on fut profondément peiné de ce qui fût appelé une perfidie ; M^{me} de Maintenon trompée dans sa confiance en ce neveu qu'elle regardait comme son fils, demeura ulcérée.

Quant à la duchesse de Bourgogne qui avait tant goûté l'esprit de badinage et parfois le sérieux du duc de Noailles et lui avait donné accès et familiarité auprès d'elle, elle n'en fut que plus blessée pour la reine d'Espagne sa sœur qu'elle aimait, et sût gré à M^{me} de Main-

(1) Saint-Simon : *Mémoires*.

tenon de prendre si à cœur l'affaire contre un proche parent.

Le duc de Noailles reçut un ordre sec de revenir sur le champ, Aguilar celui de se démettre de sa charge. Noailles prit à peine le temps d'arranger ses affaires, revint à Versailles, salua le Roi chez M^{me} de Maintenon « dans une réception étrangement courte » (1711). Le Roi lui battit froid et Monseigneur lui fit sentir en toutes occasions et de façon mortifiante, sa réprobation.

Toutefois le duc de Noailles ne tomba pas en disgrâce autant que Saint-Simon, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, veut bien le dire. Il avait toujours libre accès auprès du Roi. On raconte que c'est à son intervention qu'est due la conservation de papiers écrits par Louis XIV lui-même sur les affaires de l'État et les divers événements de son règne. En 1714 il en avait déjà brûlé une partie quand M. de Noailles le supplia d'épargner le reste et de les lui donner. Beaucoup plus tard, en 1749, le Maréchal en déposa les manuscrits originaux à la Bibliothèque du Roi.

C'est à classer ces papiers et beaucoup de Mémoires sur les guerres où il avait joué un rôle que le duc de Noailles employa les dernières années de sa vie. De cette quantité de manuscrits formant 300 volumes, l'abbé Millot a tiré ses *Mémoires politiques et militaires*.



A la Régence seulement le duc de Noailles reparait dans les grands emplois. Le fin diplomate fut de ceux qui sentirent de quel côté allait souffler le vent du succès, et se tourna vers le duc d'Orléans comme vers

celui qui, de par ses droits légitimes, devait disposer du pouvoir. Le duc d'Antin a bien rendu dans ses *Mémoires* cette poussée d'ambitieux pendant la période qui précéda la mort du roi : « Je voyais tout le monde courre au soleil levant. Les gens attachés de longue main à M. le duc d'Orléans épanouissaient leur visage. Ceux qui n'avaient encore découvert leur attachement pour lui commençaient à lever la tête : On allait, on venait, on s'assemblait, on réglait tout, on partageait tout. »

Le duc de Noailles qu'on nous dépeint si habile, jugea que pour aplanir les voies qui devaient le conduire au pouvoir, il fallait se concilier les principaux de l'entourage intime du duc d'Orléans. Saint-Simon les passe en revue, et commençant par lui-même raconte tout son manège pour se rapprocher de lui, comment il fut séduit par le côté aimable de ce caractère, comment ce raffiné musicien « pinça deux cordes, » pour lui particulièrement sensibles, celle de la dignité des ducs et celle de la persécution dont était victime son oncle le cardinal, et « se trompa lourdement. » C'était suppose-t-il, parce que Noailles voyait derrière lui le duc d'Orléans.

Il en profite pour nous tracer à nouveau, par énumération, un portrait moral à l'emporte-pièce, comparant son ennemi au serpent qui tenta notre mère Ève : « L'ambition la plus vaste et la plus insatiable, l'orgueil le plus suprême, l'opinion de soi la plus confiante, le mépris de tout ce qui n'est point soi le plus complet, la soif des richesses, la passion d'entrer dans tout, surtout de gouverner, la rapine hardie à effrayer, une profondeur sans fond, etc... C'est M. de Noailles ! »

Cela devient comique à force d'exagération !

Saint-Simon passe ensuite en revue les autres amis ou familiers du Régent que le duc voulut se concilier, Contades, Maisons, le marquis de Canillac, le marquis

d'Effiat, personnages qu'il crayonne de façon inoubliable; enfin l'un des meilleurs instruments pour parvenir au duc d'Orléans, l'abbé Du Bois que Noailles avait poussé pour la charge de secrétaire des Commandements de la duchesse de Berry.

« Il avoit saisi une autre avenue : C'étoit l'abbé Du Bois. Les scélérats du premier ordre se sentent de loin, se connoissent, se lient jusqu'à ce qu'à la fin le plus adroit étrangle l'autre.

« C'est ce qui arriva à ceux-ci. Je fus surpris lorsque la maison de M^{me} la duchesse de Berry se fit pièce à pièce, que le duc de Noailles me pressât avec les plus vives instances et les plus réitérées de faire obtenir à l'abbé Du Bois la charge de secrétaire de ses Commandements. Le Roi n'en voulut point; M. du Maine et M^{me} la duchesse d'Orléans y mirent Longepierre. J'en ai parlé ailleurs. Noailles et Du Bois se cultivèrent l'un l'autre, et je crois, car ce n'est qu'une opinion, que ce fût par Du Bois que Noailles se lia avec Effiat. Du Bois avoit toujours cultivé le chevalier de Lorraine tant qu'il avoit vécu et son ami d'Effiat, ses anciens protecteurs, à qui en tant de choses principales il étoit homogène...? »

L'homme que Saint-Simon appelle volontiers le « rapporteur gratuit du duc de Noailles », Longepierre, est également rangé parmi ceux qui pouvaient être utiles auprès du Régent, mais celui-là du moins n'avait pas besoin d'être gagné à la cause du duc. Les coups de griffe qu'il lui distribue si libéralement marquent bien sa jalousie de l'importance que Longepierre avait acquise et de la confiance qu'il avait su inspirer au duc d'Orléans.

« Rien ne manquoit au duc de Noailles avec de telles mesures pour favoriser tous ses desseins, mais rien ne lui suffisoit. Le bel esprit, les vers, le dos des livres lui servirent à raccrocher Longepierre, rat de Cour, pédant,

à qui un homme comme le duc de Noailles tournoit la tête, et qui se trouva heureux qu'il eut oublié, ou voulu oublier, qu'il avoit eu, malgré ses soins et ses services, une charge chez M^{me} la duchesse de Berry.

« Longepierre se fourroit où il pouvoit à l'ombre du grec et des pièces de théâtre. Il étoit fort bien avec M^{me} la duchesse d'Orléans et avec M. du Maine. Noailles vouloit tirer d'eux par lui et par lui être vanté à eux ; la voie étoit fort sourde et immédiate, et il en sut tirer parti parce que Longepierre avoit plus d'esprit que d'honneur et qu'il vouloit faire fortune. C'est ce qui le jeta dans la suite à l'abbé Du Bois qui en fit le même usage que Noailles et à l'égard des mêmes personnes, et qui, pour cela, pardonna sans peine à ce poëte, orateur, géomètre et musicien, pédant d'ailleurs fort maussade, d'avoir emporté sur lui une charge qu'il ne pouvoit déjà plus regretter. »

Voilà donc un nouveau portrait en pied de notre bibliophile, et peu flatté, bien qu'on nous y apprenne le goût de Longepierre pour la mathématique, et son talent de musicien, que nous ignorions ; mais comme il rend bien la place intermédiaire peut-être, mais de confiance occupée par lui dans la plus haute société. Familier des puissants du jour, à la fois *persona grata* auprès du duc du Maine qui comptait alors sur la Régence du royaume, et auprès du duc d'Orléans qui allait lui confier les besognes les plus confidentielles, caressé du duc de Noailles que chacun sentait en passe d'atteindre aux plus hautes destinées, ménagé de Du Bois flairant un homme utile par son entregent et son esprit, Longepierre vit à l'époque de la Régence l'apogée de sa faveur.

Pour le duc de Noailles, longtemps brouillé avec le duc d'Orléans depuis l'affaire de Flotte et Renault, ses affidés mis en prison à Ségovie, sa diplomatie le servit

à souhait puisqu'elle l'amena sur la recommandation même de Saint-Simon, non encore désabusé, à entrer au Conseil des Finances et à en prendre tout le poids.

Le Régent pressait Saint-Simon d'accepter les Finances: « Je le remerciai, dit-il, de l'honneur et de la confiance, mais je refusai respectueusement: C'étoit la place que je destinois au duc de Noailles. » — Qui y mettrons-nous donc? dit le duc d'Orléans. « Je nommai le duc de Noailles. » — A ce nom le Régent se fâcha, mais en habile diplomate, Saint-Simon sut si bien l'endoctriner et lui représenter que son candidat avait plus d'esprit qu'il n'en fallait pour s'acquitter de son emploi, et trop d'indépendance de fortune pour être suspecté, qu'il finit par céder.

Laissons le duc de Noailles se dépêtrer dans les combinaisons de la banque et du système de Law, dont il fut d'abord enthousiaste, et succomber ensuite à l'animosité de Du Bois auquel le duc d'Orléans eut la faiblesse de le sacrifier, et qui parvint à le faire exiler dans ses terres.

Nous ne suivrons pas non plus dans sa belle carrière, le favori de Louis XV et de M^{me} de Chateauroux. Arrivé au bâton, au commandement des armées, au ministère, le maréchal de Noailles va figurer de tant de manières pendant quarante ans que ce serait écrire une histoire à côté, d'autant plus que Longepierre, mort en 1721, n'est plus là pour contempler en sa compagnie « le dos des livres » comme disait cette mauvaise langue de Saint-Simon.



Et pourtant le souvenir de l'homme à la Toison d'Or

va hanter souvent le brillant maréchal de France, car nous prétendons établir que le duc de Noailles eut pendant près de quarante ans sous les yeux les petits moutons de l'auteur d'*Électre*, et que c'est à lui que revinrent les livres de Longepierre.

« A la recherche d'une bibliothèque » pourrait s'intituler le présent paragraphe. Qu'était donc devenue celle de Longepierre ? Où étaient allés ces volumes si bien reliés ? Aucune trace pendant tout le XVIII^e siècle : les bibliophiles les plus subtils du XIX^e, Charles Nodier, Renouard, Jérôme Pichon, La Carelle, Lignerolles, Guyot de Villeneuve, qui couvraient d'or les épaves de cette collection ont toujours ignoré en quelles mains elle était passée à la mort de celui qui l'avait formée. C'est à faire un peu de lumière sur cette question de bibliophilie que nous nous sommes employé.

Longepierre, nous l'avons déjà dit, avait en mourant légué ses livres à son éminent ami le cardinal de Noailles (1721.) Le cardinal meurt à son tour en 1729, faisant, nous apprend Mathieu Marais, légataire universel son neveu le duc de Noailles, et spécialement pour les meubles, la vaisselle d'argent et la bibliothèque.

La garda-t-il intacte, moins les quelques volumes (Molière, Meursius, Anacréon), que le cardinal n'avait pas laissé pénétrer au palais de l'Archevêché, où la vendit-il ? Nous avons espéré trouver la solution dans un catalogue anonyme de 1740, mais où une main du temps avait écrit *Noailles* (1), catalogue qui pouvait contenir la bibliothèque de Longepierre.

(1) *Catalogue de Livres de la bibliothèque de M^{me} (Noailles) dont la vente se fera à l'amiable, les prix marqués sur chaque livre, le 11 juillet 1740 dans le grand couvent des R. R. P. Augustins la première cour en entrant par le quay. A Paris, Gandouin et Piget, quay des Grands Augustins.* (Bibliothèque Nationale : Imprimés).

On doit croire que cette vente à prix marqués, faite dans le couvent des Grands-Augustins, est le trop plein de la bibliothèque du Cardinal, ce que le maréchal ne voulait pas transporter dans son hôtel de la rue Saint-Honoré.

Sans doute, dans le déluge de Bibles, de Nouveaux Testaments, de Tragiques grecs, d'Elzéviens, de livres de littérature étrangère dont un certain nombre postérieurs à la mort de notre bibliophile, pouvaient se trouver, noyés, quelques volumes lui ayant appartenu, mais il était impossible d'y voir la bibliothèque de Longepierre.

La question de son sort restait donc entière ou à peu près : Il fallait trouver ailleurs. C'est alors que nous eûmes l'idée de chercher dans les papiers de la Maison de Noailles confisqués à la Révolution. A la Bibliothèque Nationale qui possède à elle seule plus de trente volumes de correspondances, rien, non plus qu'à la Mazarine, et pas davantage à Sainte-Geneviève où sont les papiers du Cardinal et sa correspondance ecclésiastique. La Bibliothèque du Louvre qui contenait sur cette famille d'incalculables documents, était brûlée ; les archives du château de Mouchy demeuraient muettes,..... Restait l'Arsenal.

C'est là qu'en feuilletant le catalogue des manuscrits nous avons rencontré, entre une correspondance militaire du maréchal de Noailles avec le comte du Bourg et un état des livres saisis chez le cidevant prince de Poix émigré, le *Catalogue alphabétique des Livres de M. le Maréchal de Noailles, 1763* (1).

Rédigé malheureusement de façon plus que sommaire et sans aucun caractère bibliographique, n'indiquant

(1) *Catalogue alphabétique des Livres de la Bibliothèque de M. le maréchal de Noailles 1763*. — 2 vol. in-4, veau brun : Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrits n^{os} 4810-4811.

ni le titre complet du livre, ni sa date, ni l'imprimeur, ni le format, ni le nombre des volumes, ni bien entendu la provenance, ce catalogue de recensement n'était destiné qu'à retrouver, au moyen de chiffres, les ouvrages épars sur les rayons d'une grande bibliothèque.

Il est difficile dans ces conditions d'identifier des exemplaires, on en conviendra. C'est pourtant là, suivant nous, que dorment tous ou presque tous les livres de Longepierre, si l'on excepte le fameux *Molière de 1682*, donné sans doute par le pieux cardinal, qui n'aura pas voulu admettre chez lui l'auteur de *Tartuffe*.

A peu près tous les volumes retrouvés jusqu'ici de Longepierre, dont nous essayons plus loin de dresser la liste, s'y rencontrent, autant qu'on puisse les reconnaître. Ses *Bibles* y figurent ainsi que ses diverses éditions du *Nouveau Testament*, *Boileau*, *Bion et Moschus*, le *Breviarium Parisiense* de Noailles, *Bourdalous*, plusieurs éditions de *Cicéron*, de nombreux « *variorum* » *Cornelius Nepos*, *Florus*, *Juvénal*, *Tacite*, *Frontin*, *Eutrope*, *Polybe*, *Plaute*, etc., les *Remarques sur Horace* de M^{me} Dacier, le *Recueil des plus belles Pièces des Poètes Français* de Barbin, les *Œuvres de Nicole*, divers ouvrages de Fénelon dont les *Aventures de Télémaque*, le *Discours sur la Poésie Pastorale* de l'abbé Genest, les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, de *Maxime et de Thémiste*, le *Journal de l'Estoile*, les *Fables choisies de La Fontaine*, l'*Anacréon* de la traduction de M^{lle} Le Fèvre, *Des causes de la Corruption du goût* par la même, comme aussi son *Iliade* et son *Odyssée*, les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, le *Malherbe* avec les notes de Ménage, les *Œuvres de Racine*, les *Œuvres de Houdart de Lamotte*, l'*Histoire de France de Mézeray*, les ouvrages du *P. Quesnel*, ceux du *P. Hermant*, les *Œuvres d'Estienne Pasquier*, les *Historiæ Augustæ, Romanæ, Ecclesiasticæ Scriptores*, etc.,

etc., — on pourrait multiplier les titres, — livres qui figurent maintenant, choyés entre tous, sur les rayons d'honneur, ou dans les vitrines des bibliothèques publiques ou privées.

Pour nous, la question est tranchée : C'est bien là, dans ce catalogue manuscrit de l'Arsenal, miroir peu détaillé mais fidèle de la bibliothèque de l'hôtel de Noailles, que se trouve celle de Longepierre, dont elle devait former le joyau. Il est à remarquer d'ailleurs que cette grande collection se composait manifestement de trois éléments combinés, les livres de Longepierre, classiques grecs, latins et français, dont beaucoup de traductions ; ceux du Cardinal, liturgie, polémique religieuse, ouvrages sur le Quiétisme, le Jansénisme, Fénelon et Bossuet ; enfin les livres personnels du Maréchal, Mémoires historiques, Art militaire, Relations de campagnes manuscrites, etc..., N'est-il pas curieux de constater que dans cette réunion considérable, dix mille volumes peut-être, Molière pour la raison supposée plus haut, brille par son absence ? Il faut bien le constater, le maréchal duc de Noailles n'avait pas de Molière !

Restait à connaître le moment où la bibliothèque de Noailles tomba dans le domaine public ? Le catalogue manuscrit, nous l'avons dit, date de 1763. Adrien-Maurice duc de Noailles, meurt en 1766. Son fils Louis duc d'Ayen, né en 1713, devenu duc de Noailles, créé maréchal de France par Louis XV, est celui qui se trouva de service auprès du Roi quand celui-ci fut blessé par Damiens en 1759, et le premier qui arrêta l'assassin. Il meurt le 22 août 1793, à Saint-Germain-en-Laye, dont il avait été longtemps gouverneur.

Son fils François de Noailles, duc d'Ayen, émigre en Suisse, à Rolle, dès 1791, revient à Versailles quand il

apprend que les jours du Roi sont menacés. Il est auprès de lui dans la journée du 10 août. Mais au mois d'avril 1793, « tourmenté pour des certificats de résidence qu'on ne trouvait pas parfaitement en règle », a dit sa fille M^{me} de La Fayette, il s'éloigne de nouveau, laissant sa mère, M^{me} la Maréchale de Noailles, née Cossé-Brissac, sa femme la duchesse d'Ayen, née d'Aguesseau, et aussi leur petite-fille et fille la vicomtesse de Noailles, à la merci des événements. Malgré les instantes prières de M^{me} de La Fayette qui partait pour la terre de son mari en Auvergne, ces dames, bravant le danger, résolurent de rester à Paris.

C'est là que les décrets sur les émigrés et autres mesures révolutionnaires vinrent les surprendre. Traitées en suspectes, arrêtées dans les premiers jours d'octobre 1793, on les laissa pourtant à l'hôtel de Noailles avec des gardiens, leur permettant même de recevoir quelques amis, leur médecin et le précepteur des enfants de la vicomtesse de Noailles.

Après six mois de surveillance vint le jour fatal : Conduites dans les prisons du Luxembourg, ensuite à la Conciergerie, les innocentes victimes furent parmi les dernières de la Terreur.

Il faut lire le poignant récit de leur mort courageuse et chrétienne, récit lourdement rédigé peut-être mais véridique, de l'abbé Carriehon prêtre de l'Oratoire, auquel la duchesse d'Ayen et sa fille la vicomtesse de Noailles avaient fait promettre de se trouver sur leur passage pour leur donner l'absolution quand elles monteraient à l'échafaud. Combien de tels tableaux font trouver chère la rançon payée par la Société française à la Révolution.

(1) *Vie de M^{me} de La Fayette*, par M^{me} de Lasteyrie, précédée d'une notice sur la vie de sa mère M^{me} la Duchesse d'Ayen, Paris, L. Técheur, 1868.

Répétons tristement le mot célèbre : O sainte Liberté, que de crimes on commet en ton nom !

Est-ce à la suite de ces tragiques événements que le mobilier de l'hôtel de Noailles fût vendu ? N'avait-il pas été saisi déjà comme bien d'émigré et déclaré bien national ? Nous nous sommes adressé pour être renseigné à M. le duc de Mouchy très informé des choses de son illustre famille. Fort aimablement il nous a répondu qu'il n'était pas fixé lui-même sur le sort de la bibliothèque de l'hôtel de Noailles, pendant la Révolution.

« L'hôtel qui est actuellement l'hôtel Saint-James, rue Saint-Honoré, presque en face Saint-Roch, a été pillé. Les livres ont-ils été pris ou détruits : Je l'ignore ? Les archives et papiers n'ont pas tous disparu. Il y en a beaucoup à la Bibliothèque Nationale. Il y en avait à celle du Louvre brûlée pendant la Commune. Il y en avait à la Bibliothèque des Invalides et ceux-là ont été rendus au prince de Poix mon arrière-grand-père à sa rentrée d'émigration. Ils sont ici (château de Mouchy-Noailles). Les livres du prince de Poix saisis pendant la Révolution n'étaient pas ceux de l'hôtel de Noailles, car il demeurait à l'hôtel de Mouchy, rue de l'Université... »

Les papiers de Noailles furent répartis, on vient de le voir, entre divers dépôts publics. Les Goncourt qui rapportent dans leur *Société Française pendant le Directoire* que l'hôtel de Noailles fut « dégarni en faveur du Musée de ses plus beaux tableaux par la commission temporaire des Arts » et qu'un limonadier y avait installé le *Café de Vénus*, relèvent dans les *Petites Affiches*, à la date de germinal an III (1795), la vente dans la maison Saint-Priest, rue du faubourg du Roule, des *Meubles après décès de Louis Noailles*.

Bien qu'il y ait une distance de la rue Saint-Honoré à la hauteur de Saint-Roch, au faubourg du Roule, est-ce

là que, transportée, eût lieu la dispersion dernière des livres de Longepierre pêle-mêle avec ceux de Noailles? Peut-être, car ils ne figurent plus dans le *Catalogue abrégé des Livres de la Bibliothèque de Noailles, dont la vente se fera rue des Pères n° 29, le 22 Vendémiaire an IV*; catalogue que nous a signalé M. Maurice Tourneux. La sélection était déjà faite! En tout cas, c'est bien alors que le Révérend Mordaunt Cracherode, poète anglais et bibliophile passionné, pût en choisir et transporter à Londres les plus fines épaves.



Le temps n'est plus où Renouard, si renseigné pourtant sur tout ce qui touche aux livres et à leur provenance, pouvait écrire, sans exciter d'étonnement (1), à propos d'un volume aux insignes de la Toison d'or, « exemplaire d'une de ces bonnes reliures que l'on dit avoir appartenu à un amateur du nom de Longepierre, » soutenant par ailleurs qu'il n'était pas le même que le traducteur d'Anacréon.

Charles Nodier était mieux informé en écrivant dans la préface du catalogue de Pixérécourt, vingt ans plus tard, à propos d'un des plus beaux livres de notre bibliophile : « Les reliures de la bibliothèque de Longepierre, remarquables par les insignes de la Toison d'or dont elles sont décorées, jouissent du même crédit auprès des amateurs que celles qui annoncent les livres de Grolier, du président de Thou et du comte d'Hoym. Elles sont en général d'une grande perfection

(1) Catalogue de la *Bibliothèque d'un Amateur* (1819).

« dans leur simplicité, et cette bibliothèque d'un choix
« admirable, ne paraissant pas avoir été jamais fort
« étendue, elles se présentent très rarement dans les
« ventes. »

Plus de dispute sur le mouton gras et sur le mouton maigre, où l'on avait voulu voir les emblèmes de deux bibliophiles différents, par la bonne raison qu'il se trouve des volumes où tous deux sont employés simultanément.

En réalité depuis cent ans qu'ils sont dans la circulation, l'excellente reliure des livres à la Toison d'or, les a fait rechercher des bibliophiles les plus difficiles, et tout le monde sait aujourd'hui que le précepteur du comte de Toulouse, le traducteur de Théocrite et le bibliophile sont un seul et même personnage.

Quelques points pourtant restent à traiter : M. Édouard Fournier dans son *Histoire de la Reliure* a contribué à accréditer cette croyance que Longepierre n'avait adopté son emblème favori qu'en souvenir de sa tragédie de *Médée*, femme de Jason, or Jason avait conduit l'expédition des Argonautes pour conquérir la fameuse Toison d'or du Jardin des Hespérides.

Ne serait-il pas plus simple, sans aller chercher aussi loin et sans même songer aux bergers de Théocrite, de penser que notre bibliophile, ayant un mouton dans ses armoiries aura choisi, ainsi que cela se pratiquait souvent, la pièce principale pour en orner l'extérieur de ses livres ? Les deux raisons réunies peuvent néanmoins avoir déterminé son choix.

Reste la question du relieur, ou mieux des relieurs de Longepierre, — car nous croyons en distinguer au moins deux, — et elle est assez délicate, plusieurs des maîtres de ce temps-là pouvant se disputer la gloire de l'avoir été. Pour ses reliures les plus fines,

les plus soignées, celles qui recouvrent ses propres ouvrages, le *Bion*, le *Théocrite* et quelques auteurs favoris comme Malherbe, Boileau ou Molière, on a toujours été unanime à les attribuer à Boyet. Elles sont d'une exquise élégance dans leur maroquin pourpre doublé de maroquin vert pistache, et se parent de « petits moutons » sur le dos, aux angles des plats, au centre et à l'intérieur. Il faut reconnaître la même main dans les reliures de quelques elzéviens de choix, le *Virgile*, le *Tite-Live*, le *Tacite*, le *Justin*, en maroquin doublé, et toutes ont le fil d'argent mélangé à la soie du tranche-fil, ainsi que la petite dentelle si caractéristique de l'intérieur.

Boyet si l'on s'en rapporte à l'orthographe du libraire-expert Gabriel Martin, qui le qualifiait dans une préface de catalogue de « célèbre Boyet (1) », — ou Boyer, pour dire comme le P. Ducerceau et Fléchier, évêque de Nîmes, qui ne voulait pas de livres d'une autre main, fût l'habilleur à la mode à la fin du dix-septième siècle. Il était non seulement le relieur du Roi, mais aussi celui du duc du Maine, du comte de Toulouse et de la plupart des amateurs difficiles d'alors, Cisternay du Fay, M^{me} de Chamillart, le duc de La Vieuville, la duchesse de Lesdiguières, etc.

De cette main experte à l'incomparable maîtrise, sont sortis les jolis livres de notre amateur, parés du fameux « petit mouton » d'or.

Nous voyons une autre facture dans les livres de Longepierre reliés en maroquin d'un beau bleu solide, sans doublure, et décorés de la Toison évidée, tels que se montrent les auteurs latins de la collection dite *variorum*, et certains de ses livres, comme les *Aventures*

(1) Catalogue des Livres de M. Bellanger.

de Télémaque ou les *Essais de Montaigne*... Le baron Pichon qui en eut de si beaux, les croyait postérieurs en date aux précédents.

C'est à l'un des Padeloup que l'on donne généralement ces reliures de fort élégante tournure, aux chasses courtes, à la roulette spéciale. Mais auquel, car c'est toute une dynastie ? Antoine Padeloup qui avait épousé Françoise Cusson, fille d'un célèbre relieur-doreur, était libraire : De ses cinq enfants, Michel est le chef des relieurs-doreurs de la rue Saint-Jacques. Il eut lui-même cinq enfants dont trois on fait de la reliure, Silvestre-Antoine, né en 1676, Philippe, né en 1680 et Antoine-Michel né en 1685. On peut choisir entre eux quatre.

Jal, à l'information si précise, parce qu'elle s'appuie toujours sur des actes de l'état-civil, mentionne encore Augustin Du Seuil, un provençal entré chez les Padeloup comme ouvrier relieur, et qui épousa le 23 novembre 1699, à Saint-Séverin, Françoise Padeloup, âgée de 25 ans. Comme à l'acte de décès de sa femme, arrivé en 1714, Du Seuil est qualifié de relieur de Monseigneur et de M^{me} la duchesse de Berry ; et quand on songe qu'à cette époque Longepierre était secrétaire des Commandements de la princesse, il y a de grandes chances pour que certains des livres de notre amateur soient reliés par lui.

Dans une troisième catégorie de livres, il faut ranger les volumes en veau fauve et en veau marbré, très soignés encore, parés des mêmes toisons, où se sent aussi l'empreinte de l'atelier de Padeloup, et recouvrant des ouvrages de moindre importance, controverses religieuses, traductions, livres d'histoire ; puis les simples « veau brun » tels qu'ils sortaient de la boutique initiale, que l'amateur fit parfois timbrer de son fer,

ou bien se contenta d'y apposer sa belle signature et son *ex-libris* sur papier.



Après avoir parlé de l'extérieur des livres de Longepierre, disons un peu leur contenu et le sort que leur réservait l'avenir. Auteurs grecs, auteurs latins des meilleures éditions de Hollande et de France, grands écrivains français contemporains du bibliophile, et souvent ses amis, controverses religieuses, voilà le fond de la collection, éminemment sérieuse, d'allure nettement classique, telle qu'un précepteur de princes pouvait la rêver et devait la réunir. Nous lui aurions désiré peut-être un peu plus d'éclectisme, plus de recherche au moins du beau livre à figures. Telle ne paraît pas avoir été sa préoccupation.

Longepierre possédait deux *Bibles* de Vitré : l'une reliée en 17 volumes, maroquin rouge doublé de maroquin vert, aujourd'hui l'ornement du *British Museum* et provenant de Cracherode. L'autre exemplaire de la même *Bible* de 1652, relié cette fois en dix volumes, appartint au baron J. Pichon, au comte de Sauvage, et dans une vente a été portée au prix de dix mille francs. La *Bible de Mortier*, en grand papier, est conservée dans la collection de M^{me} la baronne James de Rothschild. Le *Nouveau Testament* figure chez Longepierre, en grec, en latin, en français, et généralement il lui fait l'honneur d'un maroquin doublé. Les quatre volumes en maroquin noir du *Breviarium Parisiense*, imprimé par ordre du cardinal de Noailles, son respectable ami, s'y trouvent naturellement.

Après la théologie pure, ce qui y confine de plus près : l'*Imitation de Jésus-Christ*, est chez le vicomte de Savigny, les *Sermons de Bourdaloue*, dans la bibliothèque de M^{me} la marquise de l'Aigle, et les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, par une dame pénitente que Longepierre put encore voir à la Cour, dans celle de M^{me} la baronne de Rothschild.

Nous avons trouvé jadis à la vente du comte de Sinéty aux insignes de Longepierre et en édition originale, les dix-huit lettres adressées par Louis de Montalte (Pascal) à un P. Provincial de ses amis ; Longepierre n'avait fait relier qu'en veau marbré ce précieux recueil, tandis qu'il accorda le maroquin rouge aux *Provinciales* en quatre langues, dont le duc d'Aumale était si justement fier.

Aux auteurs grecs, objet de son ardent amour, Longepierre avait fait belle place : l'*Homère* de Turnèbe, le *Sophocle* d'Alde, l'*Anacréon* de Robert Estienne, le *Pindare* de Plantin, l'*Apulée* des Aldes, le *Platon* de Cambridge, le *Xénophon* de Paris, etc.

Parmi les latins, il avait choisi les plus jolies productions des célèbres Elzéviens de Leide : le *Tite-Live* de 1634, le *Virgile* de 1636, le *Justin* de 1640, le *Claudien* de 1650, le *Tacite* de 1672, et sans doute le *Cicéron* de 1642, pas encore retrouvé. On ne connaît à sa marque que le *Cicéron* de Simon de Colines. Toutes ces reliures sont dues à l'excellent Boyet. C'est dire que leur maroquin rouge, généralement doublé de maroquin de même couleur, est du grain le plus fin, du ton le plus harmonieux, de l'exécution la plus soignée, et timbré du « petit mou-ton » que Longepierre ne faisait appliquer que sur ses livres préférés. — Nous avons possédé jadis son *Tite-Live* qui sans être très grand de taille, était une petite merveille en six tomes, de l'exécution la plus délicate. Plusieurs de ces précieux Elzeviens, collectionnés par

l'amateur Motteley ont été brûlés à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.

Dans la grande collection des auteurs latins, dite des *Variorum*, dont les notes savantes plaisaient au commentateur des Anciens, figuraient entre autres : l'*Horace* de J. Bond, l'*Ovide* de Heinsius, le *Tacite* de Gronovius, le *Florus* de Saumaise, le *Justin* de Vossius, le *Sénèque* de Juste Lipse, le *Catulle*, le *Valère-Maxime*, le *Plaute*, etc. Elle est vraiment superbe cette série de grands in-octavos, reliée en maroquin bleu foncé sur lequel ressort de si élégante façon la grande Toison d'or. Dispersés, ses volumes épars apparaissent parfois dans les ventes de France et d'Angleterre et y sont fort appréciés.

Il s'en trouve même de démarqués. Nous avons ainsi remarqué le *Quinte-Curce* : au dos et aux angles on avait respecté la Toison d'or qui convenait à celui qui en distribue les colliers, tandis qu'au centre des plats elle était effacée et remplacée par les armes de Philippe V, roi d'Espagne.

Sans nous charger d'expliquer ce petit problème de bibliophilie, nous nous souvenons avoir lu dans le *Journal de Jean Buvat*, à la date de 1717, que le jeune roi Louis XV envoya au commencement de janvier trois grosses caisses de « livres de l'impression du Louvre magnifiquement reliés, au Roy d'Espagne pour ses étrennes. » Ne se sera-t-on pas servi pour la reliure de ces livres, des fers de Longepierre ?

Longepierre n'aurait pas été l'amateur délicat que nous admirons s'il n'avait tout spécialement recommandé à Boyet la reliure de ses propres ouvrages ; aussi les a-t-il revêtus de ce maroquin rouge au ton délicieusement chaud doublé d'un vert si particulier.

Sans nul doute ses traductions de poètes grecs furent reliées de même. Le baron de La Carelle m'a dit les con-

naitre toutes les trois. Nous ne savons pourtant où se trouve l'*Anacréon* que l'honnête Potier au catalogue Huillard de 1870 disait avoir été vendu récemment à Londres, mais nous avons vu passer et repasser dans les grandes ventes le *Théocrite* et le *Bion*.

Ayant déjà le premier des deux, M. de La Carelle avait plusieurs fois manqué le second et se promettait bien de l'obtenir à tout prix quand il reparaitrait. L'occasion se présenta en 1878, à l'une des ventes d'Ambroise Firmin Didot, qui l'avait acquis du baron Pichon au prix déjà honorable de 1.030 francs. En simple veau brun, le *Bion* vaut bien dans les trois francs ; mais il fallût compter avec le farouche Damascène Morgand qui faisait alors la loi sur le marché des livres. Il n'aimait pas le baron qu'il appelait volontiers dans le particulier, *la rosse La Carelle*, le seul amateur, disait-il, qui l'eût roulé dans un échange. Bref, de cinq cents francs en cinq cents francs, Morgand poussa le volume jusqu'à onze mille francs, ce qui était excessif. Le baron resta vainqueur, mais c'était une victoire à la Pyrrhus.

A sa vente après décès, le cher volume est retombé à un prix plus raisonnable ; M. Guyot de Villeneuve l'obtint pour 1.660 francs ce qui redevient normal. Son nouveau possesseur, M. Louis de Montgermont a pu le mettre ainsi à côté du *Théocrite*, et si l'*Anacréon* passe jamais à sa portée, il ne le manquera pas.

Dans cette même bibliothèque de l'Hôtel de Castries, où M. de Montgermont a reconstitué comme un des coins précieux de celle de Longepierre, figure le *Malherbe* à côté du merveilleux *Molière*, rouge doublé de vert, reliure des auteurs favoris.

Ce *Malherbe* de Barbin, 1689, n'est peut-être pas d'une édition bien précieuse, mais il contient les observations de Ménage, et l'une d'elles y qualifie d'*admirables* les

Idylles de Longepierre. Le bibliophile devait bien au poète et à son ami Ménage cette parure de choix.

Que dire du *Molière*, de l'excellente édition donnée par Vinot et Lagrange (1682), sinon, qu'il reste un des plus désirables livres qui soient passés en vente dans ces vingt dernières années ? Il fût longtemps la gloire du cabinet du comte de Lurde et de son neveu et héritier le baron de Ruble.

A l'exposition de ses livres, je me souviens encore de l'exclamation du fin connaisseur qu'était Edouard Bocher, quand, me faisant l'honneur de me consulter sur le prix probable qu'atteindrait ce morceau de choix, je lui dis de ne pas compter l'avoir au-dessous de vingt mille francs. Il se récria, la commission qu'il donna fût dépassée, et le livre, convoité par tant d'amateurs, atteignit le plus haut prix où soit parvenu jusqu'ici un Longepierre.

Dans la même série de reliures en rouge doublé de vert, rangeons le *Boileau* de 1685, longtemps chez un amateur de Marseille, M. Tollon, maintenant chez M. A. Bordes, et un charmant exemplaire des *Fables de La Fontaine* relié en cinq volumes par Boyet, maroquin rouge sur rouge, enlevé pendant la Révolution à la France par le Révérend Cracherode et qu'on nous a montré jadis au *British Muséum*.

Le baron de La Carelle tenait infiniment à son *Télémaque* de 1717, relié en maroquin bleu, et racontait volontiers comment cet exemplaire avait donné lieu à des compétitions passionnées entre J.-Ch. Brunet et Parison. Ce serait à cette occasion que Brunet l'ayant manqué dans un lointain encan, aurait dit ce mot sauvage : « Je l'aurai à ta vente ! » Et il l'eût, Parison étant mort le premier !

En bleu également, mais doublé de rouge, le *Racine*,

que nous croyions égaré et qui, retrouvé, figure avec honneur dans la bibliothèque de la rue de Varennes. Longepierre l'avait choisi de 1702, car, à cette époque, on ne recherchait pas comme aujourd'hui les éditions originales des auteurs contemporains.

Qu'est devenu, en revanche, l'exemplaire de *Pierre Corneille* que Longepierre dut forcément posséder ? Nous ne pouvons, en effet, supposer que le bibliophile ait garde rancune au grand écrivain de lui avoir pris le sujet de Médée au point de ne pas laisser pénétrer ses tragédies dans sa bibliothèque, et comme il se trouve un *Corneille* dans le catalogue du duc de Noailles, nous n'hésitons pas à le croire aux insignes de la Toison d'Or.

Et que de livres charmants, dépareillés maintenant ! les *Annales de Tacite* de la traduction de Perrot d'Ablancourt, et les *Imaginaires* de Nicole, ou bien détruits, par des iconoclastes comme l'*Horace* ou l'*Ovide* de Motteley ! La fâcheuse idée, qu'eut ce bibliophile de faire présent à Napoléon III, de sa riche collection ! L'Empereur la fit déposer à la Bibliothèque du Louvre où elle a péri dans l'incendie allumé par les sectaires de la Commune ! Le baron Pichon dans la *Vie du Comte de Hoym* cite un *Tite-Live*, de la collection des *Variorum*, comme perdu à jamais, et Paul Lacroix nous a jadis signalé comme brûlés également les volumes d'un *Ovide* dont parle aussi Marius Vachon.

Indiquons encore la réunion en pièces originales de l'*Esther* et de l'*Athalie* de Racine, de la vente Solar, qui serait chez M^{lle} Dosne ; les *Œuvres de M. de Voiture*, comme une des perles de la collection Dutuit ; les *Mémoires du Cardinal de Retz* chez le grand poète J.-M. de Hérédia ; enfin nous avons pu recueillir les *Mémoires de L'Estoile* en simple veau marbré comme le précédent livre, mais agréable encore.

Tels sont les principaux volumes de cette bibliothèque austère, dont Longepierre fit ses délices. On trouvera un détail plus complet dans l'essai de catalogue qui va suivre.



Par son contrat de mariage récemment retrouvé, il est facile de se rendre compte de la manière dont se présentait l'élégante mais sérieuse collection. Longepierre habitait au moment de son mariage en 1703, faubourg Saint-Honoré sur la paroisse de la Madeleine. On pénétrait dans une grande antichambre tendue de six pièces de tapisserie d'Auvergne, meublée de douze chaises au point d'Angleterre, d'une pendule à boîte d'écaille, de figures « en plâtre peint en bronze » parmi lesquelles on n'a aucune peine à se figurer Homère, Hésiode, Euripide et les autres, enfin de « pots de porcelaine à mettre des fleurs ».

On passait de là dans le grand cabinet qu'ornaient aussi quatre pièces de verdure d'Auvergne. Aux murs encore, des tableaux et des portraits de famille, parmi lesquels à la place d'honneur, celui du maître de céans peint par De Troy, d'aucuns disent par Largillière. En surtout de damas rouge, jabot et manchettes de dentelles, notre bibliophile est adossé à sa bibliothèque, un livre à la main, non loin d'un « bureau de cuivre et d'ébène. »

Sur « douze tablettes garnies de drap vert à clous d'or » sont environ « douze cents volumes de livres », « avec des rideaux d'étoffe de la même couleur, tous ces livres vallant sept à huit mil livres. »

Des fauteuils recouverts de « point à la turque », huit

chaises de point d'Angleterre bleu monté sur des « bois dorés et noirs », des potiches de porcelaine de Hollande, de grands miroirs à bordures de glace ou miroirs de Venise, une pendule à boîte d'écaïlle et pommes d'or, un bureau de bois de violette, un tour de lit de tapisserie doublé de damas jaune pour la chambre tendue de verdure des Flandres où dormait le poète, complètent l'ameublement. N'oublions pas de la vaisselle « d'estain » dans la chambre à manger, dans les écuries « un carrosse et deux chevaux noirs », et la chaise de poste indispensable aux voyages de Bourgogne ou d'ailleurs.

Tel est à peu près reconstitué, le cadre, où, vers 1703, le baron de Longepierre introduisait sa compagne, où le poète courtois, au sortir du fracas de Versailles et des fêtes du Palais-Royal, venait se reposer et relire dans le texte original ses auteurs favoris.

Confidants de ses pensées, livres charmants qu'il aimait, maintenant dispersés, dont les Toisons d'or font battre encore le cœur des bibliophiles, soyez longtemps l'objet de leurs désirs et leur joie !



Pour conclure, le bibliophile Longepierre, bien qu'il n'ait pas visé le livre rare, ou précieux par son ancienneté, et qu'il se soit contenté des éditions de son temps, en exemplaires de choix, il est vrai, par la qualité de la reliures et l'élégance discrète de leur ornementation reste amateur de premier ordre : Ses livres méritent la recherche passionnée dont ils sont l'objet.

A d'autres égards, sa figure d'homme de lettres, de poète, d'écrivain dramatique aussi, est plutôt sympathi-

que. Longepierre fût un modeste, peu soucieux de fracas et de réclame, doutant à ce point de la valeur de ses traductions, qu'il aurait voulu, dit-on, en retirer les exemplaires de la circulation. Il l'a prouvé en ne cherchant pas à pousser sa *Médée* si acclamée pourtant, en s'opposant aux représentations publiques de son *Electre*, qui ne fut imprimée qu'après sa mort par ses amis.

Longepierre, champion des Anciens, d'une érudition solide, était un véritable lettré. Toutes les injures de Saint-Simon, qui l'a englobé dans ses haines, n'y feront rien, et le mot de « pédant » dont il le gratifie, tout en lui reconnaissant beaucoup d'esprit, semble peu justifié.

Les honneurs vinrent le chercher dans la retraite. A sa parenté, croyons-nous, avec la famille de Thianges il dût d'attirer sur lui l'attention de M^{me} de Montespan (1) qui le choisit pour précepteur de son fils le petit comte de Toulouse. Amené ainsi à paraître à la Cour, il resta toujours en excellents termes avec les légitimés, et sut se concilier l'affection des princes et princesses de la Maison d'Orléans qui lui prouvèrent leur estime en assistant tous à son mariage.

Lui qui aimait la campagne, les champs, les bois, dès qu'il eut respiré l'air de la Cour, il ne pût vivre ailleurs. Là du moins la littérature, fût sa raison d'être sur ce terrain semé d'intrigues, et lui servit par les amitiés qu'elle lui attira des hommes instruits de la Cour. Dans ce milieu distingué dont l'atmosphère l'enivrait, ses lettres, son érudition lui assurèrent des succès et une place à part.

Mais la vue du Grand Roi, était nécessaire au bonheur

(1) M^{me} de Thianges née Mortemart était la sœur de M^{me} de Montespan. — Voir les extraits du *Contrat de Mariage* de Longepierre.

du bibliophile : approcher les princes de la Famille Royale, si nombreuse encore au début du dix-huitième siècle, vivre dans leur intimité, les suivre à la guerre, partager leurs plaisirs et leurs peines, devint un besoin pour lui. Il fit longtemps partie de cette foule tourbillonnante, spirituelle et médisante qui remplissait Versailles, Marly, Sceaux, Saint-Cloud, le Luxembourg ou le Palais-Royal... Mais, las de trente ans de courbettes, le courtisan parfois ne regretta-t-il pas la Bourgogne et le temps où :

« Jeune, oisif et content, loin du bruit et du monde
« Coulant des jours heureux dans une paix profonde, »

l'amî de Théocrite rêvait en déclamant ses vers, sur les bords rians des belles rivières du pays natal ?



CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LONGEPIERRE

(Suite)



Alexander Aphrodisiensis. — Alexandri Aphrodisiensis in Topica Aristotelis Commentarii, græce. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, 1513. — In-fol. maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos seul.

COLLECTION GRENVILLE, BRITISH MUSEUM.

Anacréon. — Anacreontis et aliorum Lyricorum Poetarum Odæ ; in easdem Henric. Stephani observationes. *Parisiis, ap. Guil. Morelium et Rob. Stephanum*, 1556. — Les Odes d'Anacréon, Téien, trad. de grec en françois par Remi Belleau, de Nogent en Perche, ensemble quelques petites hymnes de son invention. *Paris, André Wechel*, 1556. — In-8. — La Tragédie d'Euripide nommée *Hécuba*, trad. de grec en françois (par Lazare de Baïf). *Paris, Rob. Estienne*, 1550. — 3 parties en un vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Didot : 1450 fr. — Librairie Morgand et Fatout : 2000 fr. — Catal. D. Morgand (1888) : 800 fr. — Chez M. E. RAHİR, libraire.

Anacréon. — Les Poésies d'Anacréon et de Sapho traduites de grec en vers français avec des remarques. A Paris, chez Pierre Émery, sur le quai des Augustins, proche l'Hôtel de Luynes, 1684. — In-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos les plats et à l'intérieur.

Le libraire Potier, dans la note qui accompagne l'exemplaire des *Idylles de Théocrite*, en maroquin rouge doublé de maroquin vert, aux insignes de Longepierre, de la vente Huillard, écrivait ceci en 1870 :

« Deux de ses traductions, *Anacréon, Bion et Moschus*, reliées en « maroquin et à ses armes, ont passé en vente l'année dernière, en « Angleterre et en France : Voici la troisième... »

Anacréon. — Œuvres d'Anacréon et de Sapho contenant leurs poésies, trad. du grec en vers français par Longepierre. Paris, Clouzier, 1692. — In-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Huillard : 400 fr. — Vente Didot :

Analyse des Épîtres de Saint Paul et des Épîtres canoniques par le R. P. (Mauduit), prêtre de l'Oratoire, 4^e édition. Paris, Jean de Nully, 1700. — 2 vol. in-12, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente de Lord Gosford : 155 fr.

Anecdotes du Ministère du Cardinal de Richelieu et du Règne de Louis XIII. — Amsterdam, 1717. — 2 vol. in-12, veau granit. fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Destailleux. — COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROS.

Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille (par J. Boivin). — Paris, Fr. Jouenne, 1715. — In-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Première vente du baron J. Pichon (1869) : 60 fr. — Vente Didot (1883). — COLLECTION DE M^{me} LA CONTESSSE DE BÉARN.

Apologie des Lettres Provinciales de Louis de Montalte,
contre la dernière réponse des R. P. Jésuites intitulée
Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe (par Dom. Mathieu
Petitdidier). *A Rouen et se vend à Delft chez Henri Van
Rhin*, 1698. — 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. Exemple de
Secousse avec son ex-libris.

Vente du Comte de Lignerolles : 450 fr. — COLLECTION DE M. ALBERT
DE NAUROIS.

Apulée. — Apuleii Metamorphoseos sive Lusur Asini Libri XI.
— Isagogicus Liber Platonicæ Philosophiæ per Alcinoûm
(grecce edente Fr. Asolano). *Venetis, in ædibus Aldi*, 1521.
— In-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catalogue Quaritch (1882) : 20 L. St. (500 fr.)

Arnauld (Antoine). — Éclaircissement sur l'autorité des
conciles généraux et des Papes, etc... ouvrage posthume
de M... (Antoine Arnauld), docteur de la maison et société
de Sorbonne, 1711. — Gr. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

BIBLIOTHÈQUE DE M. E. HANOTAUX, de l'Académie française.

L'art de se connoître soy-même ou la Recherche des
Sources de la Morale par Jacques Abbadie, 2^e édit. —
A la Haye, chez Henry Van Bulderen, 1700. — In-12, veau
fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION VICTOR COUSIN. BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Athénée. — Les quinze livres des Deipnosophistes d'Athénée,
le plus savant des grecs, ouvrage traduit pour la pre-
mière fois en français (par l'abbé de Marolles). *Paris,
Langlois*, 1680. — In-4, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Catal. de Lemaillier, libraire (1897).

Augustin (Saint). — Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi
libri XIII Confessionum... opera et studio R. P. Sommali

e soc. Jesu. *Lugd. Batavorum, apud Dan. Elzévirium*, 1675.
— In-12. pap. fin. maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Renouard : 495 fr. — Vente Potier : 1.530 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 4.100 fr. — Vente du comte de Mosbourg : 2.600 fr., Morgand.

Aulu-Gelle. — Auli Gellii Noctes Atticæ cum indicio dilig. collectæ docti hominis Ægidii Maserii Parisiensis, etc... *Parrhisiis, in typ. Jodoci Badii*, 1530. — In-fol. titre gravé sur bois, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Bibliothèque de Blenheim. — Vente Sunderland (1881) : 4 Liv. St. 15 Sch. (120 fr.) — Vente Léon Técheuer (1886). — Librairie Randon.

Balzac (Guez de). — Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain. *Paris, Augustin Courbé*, 1659. — Les Entretiens de feu M. de Balzac. *Impr. à Rouen et se vendent à Paris*, 1660. — Aristippe ou la Cour, 1660. — Apologie pour M. de Balzac, 1663. — Lettres Diverses, 1664. — Œuvres Diverses, 1664. — Lettres de M. de Balzac à M. Conrart, 1677. — Le Prince, 1677. — En tout, 9 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — L'ex-libris de *Longepierre* sur papier figurant ses armoiries, est collé sur la garde intérieure de la reliure. — Les volumes de la Collection ont été dispersés à la vente Potier (1870).

Vente du baron Pichon (1869) : 1.125 fr.

Balzac (Guez de). — Œuvres Diverses du sieur de Balzac. *Paris, Thomas Jolly*, 1664. — Pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris de *Longepierre* sur papier à l'intérieur.

Vente Potier : 122 fr.

Balzac (Guez de). — Le Prince, de Balzac, revu et corrigé par l'auteur. *Paris, Louis Billaine*, 1677. — Pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du Comte de Hoym. — Ex-libris armorié de *Longepierre* à l'intérieur.

Vente Potier (1870) : 200 fr.

Belon (Pierre). — Les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie, et autres pays étrangers, rédigées en trois livres, par Pierre Belon, du Mans. *A Paris, chez Hiérosme de Marnef et la veuve G. Cavellat*, 1588. — In-4, vélin, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, au centre des plats et aux angles.
COLLECTION DE M. BAUDRIER, LYON.

Bèze (Théodore de). — De Francicæ Linguæ Recta Pronuntiatione, Theodoro Beza auctore. *Genevæ, apud Eustatium Vignon*, 1584. — In-8, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Aux insignes de la Toison d'Or.
Vente Yémeniz : 215 fr. Tross.

Biblia Sacra vulgatæ editionis, Sixti V. Pont. Max. auctoritate recognita, nunc vero jussu cleri gallicani denuo edita. *Parisiis, excudebat Antonius Vitré*, 1652. — 8 tomes en 10 vol. in-12 réglés. Maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
Vente F. Didot (1810). — Vente de G. Pixérécourt. — Vente du baron J. Pichon (1869) : 5.200 fr. — Vente du comte Roger : 7.900 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 5.800 fr.
COLLECTION DE M. ADOLPIE BORDES.

Biblia Sacra. — *Parisiis, excudebat Ant. Vitré*, 1652. — 17 vol. pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Moutons).
COLLECTION CRACHERODE. British Museum.

Bion et Moschus. — Les Idylles de Bion et de Moschus trad. du grec en vers français avec des remarques (par Longepierre), *à Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Emery et Charles Clouzier*, 1686, front. gravé. — Idylles, (par Longepierre) *Paris*, mêmes libraires, 1686, front. gravé. — 2 parties, en un vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons). Vente du baron J. Pichon (1869) : 1030 fr. — Vente

F. Didot (1878) : 10.900 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 1.660 fr. — Vente Guyot de Villeneuve : 3.420 fr.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Boccaccio. — Il. Decamerone. *Lyone, G. Roville, 1555.* — In-8, maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LE SOUEF.

Bocchius. — Apologia in Plautum. — Vita Ciceronis auctore Plutarchi nuper inventa ac diu desiderata. *Bononiæ J.-A. Pla, 1508.* — gr. in-4, maroq. olive compart. tr. eiz. (Reliure vénitienne).

Sur la première page: *H. B. de Requeleyne de Longepierre. Utile dulci.*
Vente Sunderland (Blenheim Library) : 21 Liv. St. (525 fr.).

Boileau. — Œuvres diverses du sieur D^{***} (Boileau-Despréaux), avec le Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours, trad. du grec de Longin. *A Paris, chez Claude Barbin, 1685.* — In-8, figures. Maroquin rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits moutons).
Vente Tollon, de Marseille (1904) : 2020 fr.
COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDÈS.

Boileau. — Œuvres diverses du sieur D^{**} (Boileau-Despréaux) avec le Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours traduit du grec de Longin Nouvelle édition revue et augmentée, à Paris chez *Denys Thierry, 1694.* — 2 vol. pet. in-8, veau brun,

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits moutons).
Le 1^{er} volume seul :
COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Bossuet. — Exposition de la Doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse. 12^e édition. *Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1686.* — Pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Cl. Nodier (1844) : 74 fr. — Vente Payne (Londres, 1878) : 125 Liv. St. (3.125 fr.).

COLLECTION LOUIS RÆDERER. — Chez M. OLRV, à Reims.

Breviarium Parisiense, illust. et Rever. D. D. Ludovici Antonii de Noailles Parisiensis Archiepiscopi auctoritate ac venerabilis ejusdem Ecclesiæ Capituli consensu editum. *Parisiis, Frédéric Léonard*, 1700. — 4 vol. in-12 maroq. noir, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.

Répertoire de la Libr. Morgand : 350 fr.

COLLECTION DE M. GUÉRET-DESNOYERS.

Bouhours (Le P.). — Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène (par le Père Bouhours). *Paris, V^{ve} Mabre-Cramoisy*, 1691. — In-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.

Librairie Rouquette père.

Bourdaloue. — Sermons du P. Bourdaloue (publiés par le R. P. Bretonneau) *Paris, Rigaud*, 1707-1121. 14 vol. in-8. — **Pensées du P. Bourdaloue**, *Paris, Cailleau*, 1734. — 2 vol. in-8; En tout 16 vol. in-8, maroq. citron, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. Les *Pensées* sont d'une reliure postérieure.

Vente du marquis de Ganay : 6.000 fr. — COLLECTION DE MADAME LA MARQUISE DE L'AIGLE.

Catullus, Tibullus et Propertius, quæ sub galli nomine circumferuntur, cum selectis variorum commentariis. accurante Simone abbes Gabbema. *Trajecti ad Rhenum, typis Gisberti a Ziyll et Theodori ab Ackersdijck*, 1659. — 1 tome en 2 vol. pet. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente à Londres (Sotheby, 1895) : 1.050 fr. — Cat. Belid (1903) : 1.600 fr.

LIBRAIRIE EDOUARD RAHIR, Paris.

Catullus, Tibullus et Propertius, ex recensione Joannis Georg. Grævii cum notis variorum. *Trajecti ad Rhenum Rudolph. a Zill*, 1680. — In-8. veau fauve.

Cet exemplaire porte le nom de *Longepierre* écrit de sa main sur le titre et ses armoiries sur papier à l'intérieur.

Vente J.-J. de Bure. — Vente Ch. Giraud.

Cœlius Rhodiginus. — Sicuti Antiquarum Lectionum Commentarius concinnarat olim Vindex Ceselius, ita nunc eosdem per incuriam interceptos reparavit Lodovicus Cœlius Rhodiginus. — In fine : *Veuetiis in œdibus Aldi et Andree Soceri*, 1516. — In-fol. veau granit., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Cicéron. — M. Tullii Ciceronis Oratio pro Domo sua ad Pontifices. — M. Tulli Ciceronis oratio de Aruspicum Responsis, in senatu habita, Joan. Sturmii annot. illustrata. *Parisiis, apud M. Vascosanum*, 1538-1539. — 2 part. en 1 vol. in-4 veau fauve., fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur les plats. — Exempleire douteux.
Catal. Quaritch (1883). — 4 L. St. — Vente V^o Labitte (1885).

Cicéron. — M.-T. Ciceronis Opera. *Parisiis, apud Simonem Colinœum*, 1543-47. — 10 vol. in-16 maroq. rouge, doublé de mar. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons).

Vente Solar : 1.000 fr. — Vente Léop. Double : 915 fr. — Vente Huillard : 1.510 fr. — Collection Henri Bordes. — Catalogue A. Fontaine (1872).

Claudien. — Cl. Claudiani quæ exstant. Nic. Heinsii recensuit notas. *Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana*, 1650. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons).

COLLECTION CRACHERODE, British Museum, Londres.

Colletet. — Cymnide ou les Deux Victimes, tragi-comédie par Monsieur Colletet. *A Paris, chez Augustin Courbé et Antoine de Sommaville*, 1642. — In-4 vélin, fil. tr. dorée.

Insignes de la Toison d'Or au centre et aux angles des plats.

BIBLIOTHÈQUE DE M. BAUDRIER, Lyon.

Corneille. — Œuvres de Pierre Corneille.

Cité au Catalogue Manuscrit de la *Bibliothèque du Maréchal duc de Noailles*, 1763. (Bibliothèque de l' Arsenal).

Nous userons discrètement des indications prises dans ce Catalogue ; mais Longepierre ayant eu certainement les œuvres de *Pierre Corneille* dans sa bibliothèque, et celle-ci ayant passé, comme nous l'avons établi, chez le maréchal Adrien-Maurice duc de Noailles, il est probable que cet exemplaire est le sien.

Critique du Théâtre Anglois (La) comparé au Théâtre d'Athènes, de Rome, et de France (traduit par le P. de Courbeville) *Paris*, 1715. — In-12, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Répertoire de la Librairie D. Morgand (1893) ; 35 fr.

Dacier (André). — Remarques critiques sur les œuvres d'Horace, avec une nouvelle traduction (par André Dacier). *A Paris, chez Denys Thierry*, 1681-1689. 10 vol. in-12, veau fauve, dos orné, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or seulement sur les plats de la reliure. (Petits moutons).

Vente du baron R. P. (Portalis) : 195 fr. — Librairie Leclerc et Cornuau.

Dacier (Madame). — Des Causes de la Corruption du Goust par M^{me} Dacier. *Paris, aux dépens de Rigaud directeur de l'Imprimerie Royale*. 1714. — Pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Solar : 29 fr.

COLLECTION VICTOR COUSIN, Bibliothèque de la Sorbonne.

Denis d'Halicarnasse. — Dionysii Halicarnassei Antiquitatum Romanarum Liber, quotquot supersunt omnia gr. et lat. ex recensione et cum notis J. Hudson. *Oxonix, e theatro Sheldoniano*, 1704. -- 2 vol. in-fol. gr. pap., veau granit., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente Ch. Giraud : 30 fr.

Entretiens de Maxime et de Thémiste ou Réponse à l'examen de la Théologie de M. Bayle par M. Jaquelot. — *Rolterdam, chez Reinier Leers*, 1707. — In-8, veau ant., fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Soleil : 39 fr. — Vente Perreau. — Vente Mallard (Dijon, 1903) : 21 fr. — Chez M. H. LECLERC, libraire.

Eusebii Pamphili Ecclesiasticæ Historiæ Lib. X, Ejusd. de Vita Constantini Lib. V. etc. *Luletie Parisiorum, ex offic. Rob. Stephani*, 1544. — In-fol. maroq. citron, tr. dor., grand papier.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente Ch. Giraud : 290 fr. — Vente Solar : 154 fr.

Fénelon. — Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse par Fr. de Salignac de Lamotte-Fénelon, première édition conforme au manuscrit original. *Paris, Florent Delaulne*, 1717. — 2 vol. in-12, figures. Maroq. bleu, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Parison : 1.785 fr. — Vente Brunet : 2.200 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 5.050 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 9.000 fr.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT,

Florus. — *Historiæ Romanæ Epitome*, Cl. Salmasius addidit Luc. Ampelium nunquam antehac editum. *Lugd. Batav. apud Elzevirios*, 1638. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de mar. vert., tr. dor.

Exemplaire de *Longepierre*.

COLLECTION MOTTELEY. (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre).

Florus, ex recensione N. Blanchardi : accedit ejusdem ex omnium observationibus editis ac ineditis Salmasii commentarius. *Lugd. Batavorum, ex officina Adriani Wyn-garden aº 1648.* — Titre gravé. In-8, maroq. bleu, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Répertoire de la librairie D. Morgand. — Chez M. ED. RAHIR, libraire : 800 fr.

Gabalís, voyez à **Villars**.

Gallonius (A.). — *De S. S. Martyrum cruciatibus* Ant. Gallo-

nii Liber, cum fig. per Ant. Tempesta. *Parisiis*, 1659. — In-4. v. br., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente du comte de Labédoyère (1837) : 12 fr. — Vente du baron J. Pichon : 42 fr. — Vente Potier : 70 fr. — Vente Tonnelier (1880). — Catal. de Féchoz et Letouzey, libraires.

Genest (L'abbé). — Principes de Philosophie, ou Preuves naturelles de l'Existence de Dieu et de l'Immortalité de l'âme (en vers) par M. l'abbé Genest. *Paris, Jacques Estienne*, 1716. — In-8, fig. de Nic. Wleughels, gr. par Simonneau. Veau marbre, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Ouvrage dédié à S. A. R. le duc d'Orléans, régent du Royaume.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Grenade (Le R. P. Louis de). — Le Catéchisme ou Introduction au Symbole de la Foy, où il est traité des excellences de la Religion Chrétienne composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade et trad. de nouveau en français par M. Girard. *Paris, Pierre Le Petit*, 1684. — 4 vol. in-8 maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le R. P. Louis de). — La Guide des Pécheurs, composée en espagnol par le R. P. Louis de Grenade trad. de nouveau en François par M. Girard. — A *Paris, chez Jean Couterot et Louis Guérin*, 1692. — In-8, maroq. rouge, fil. tr., dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le P. Louis de). — Le Mémorial de la Vie Chrestienne divisé en sept livres, composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade, trad. de nouveau en François par M. Girard. *Paris, Pierre Le Petit*, 1648. 2 vol. in-8. — Additions au Mémorial de la Vie Chrestienne où il est traité de la perfection de l'Amour de Dieu, par le

R. P. Louis de Grenade. *Paris, Pierre Le Petit, 1667.* — In-8, en tout 3 vol. in-8, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le R. P. Louis de). — *Traité de l'Oraison et de la Méditation, contenant les considérations que l'on peut faire sur les principaux mystères de nostre foy; composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade et trad. de nouveau en françois par M. Girard. Paris, Fierre Le Petit, 1685.* — 2 vol. in-8 maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grimarest. — *La Vie de M. de Molière (par Léonor Le Gallois sieur de Grimarest). A Paris, chez Jacques Le Febvre, 1705.* — In-12. Portrait de Molière gr. par B. Audran d'après Mignard. — *Addition (sic) à la Vie de Molière contenant une réponse à la critique que l'on en a faite. A Paris, chez J. Le Febvre, 1706.* — In-12 : deux parties en un vol. maroq. vert, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DU BARON G. DE SAINT-GENIÈS. — Vente du comte de Lignerolles : 582 fr. — Porquet, pour M. N... C... ?

Guarini. — *Il Pastor Fido, tragicomedia pastorale di Battista Guarini dedicata al Sereniss. D. Carlo Emanuele duca di Savoia.* — *In Parigi, 1650.* — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Léon Téchener (1886) : 1.250 fr. — Collection du baron de La Roche-Lacarelle. — Collection du comte de Sauvage.
Chez M. ÉDOUARD RAHIB, libraire.

Hadrianus Junius. — *Hadriani Junii medici Animadversa. Roterodami, 1708.* — In-8 veau écaillé fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Exemplaire en grand papier. — Vente du marquis de Morante (1872) : 50 fr.

Hermant,— La Vie de Saint Jean Chrysostome patriarche de Constantinople, div. en douze livres (par G. Hermant). *Paris, Charles Savreux, 1664.* — In-4, portr. par Ph. de Champagne gravé par Pitau, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Première vente du baron J. Pichon : 1.000 fr.

COLLECTION DU BARON DE LA ROCHE-LACARELLE.

Heures imprimées par l'ordre de Monseigneur le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à l'usage de son diocèse. *Paris, Josse et Muguet, 1710.* — In-8, maroq. bleu, fil., tr. dor.

Aux insignes de la Toison d'Or.

Vente du baron J. Pichon.

Histoire Chronologique de plusieurs Grands Capitaines, princes, seigneurs, magistrats, officiers de la Couronne et autres hommes illustres... *A Arras, chez François Baudin, 1617.* — In-12, veau antique, tr. dor.

Sur la garde l'ex-libris de *Longepierre* composé d'un écusson à ses armes : de gueules à la Toison d'Or au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Au texte a été joint anciennement une suite de 144 portraits sans nom de graveur sur 16 feuillets : *Pourtraits de plusieurs hommes illustres*. Le texte explicatif en a été imprimé à Lyon en 1636.

Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).

COLLECTION DE M. DE TERREBASSE.

Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'auteurs qui ont assisté au Concile, par Jacques Lenfant. *Amsterdam, P. Humbert, 1714.* — 2 vol. in-4. Portraits gravés, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catalogue de Belin, libraire : 400 fr.

Histoire de la Conquête de la Floride., par P. Richelet. *Imprimé à Lille et se vend à Paris chez Geofroi Nyon, 1711.* — 2 vol. in-12, veau marbré fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).

COLLECTION DE M. DE TERREBASSE.

Histoire de Constantinople depuis le règne de l'ancien

Justin jusqu'à la fin de l'Empire, traduite sur les originaux grecs par M. Cousin président de la Cour des Monnoies, dédiée à M^{gr} de Pomponne. *Suiv. la copie imprimée à Paris, chez Damien Foucault* (Holl. A la Sphère) 1685. — 8 vol. in-12, veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos seulement.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL (1^{er} vol. seul).

Histoire d'Olivier Cromwel. *A Paris chez Claude Barbin*, 1691. Portrait. Dédicace à B. Bossuet évêque de Meaux, par Raguenet. — In-12, veau marbré tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).
COLLECTION DE M. DE TERREBASSE.

Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre, etc... par Edward comte de Clarendon. *La Haye Van Dole*, 1704-1709. — 6 vol. in-12, veau granit, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les coins. Au centre des plats, armoiries avec cette légende : *Bibliothèque de M. et de M^{me} de May*.

COLLECTION DE M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.

Histoire du Vieux et du Nouveau Testament (par David Martin) enrichie de plus de 400 figures en taille douce *Anvers*, (Amsterdam) *Mortier* 1700. — 2 vol. in-fol. grand papier. Figures, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Brunet : 1.500 fr.
COLLECTION DE M^{me} LA BARONNE JAMES ED. DE ROTHSCHILD.

Historiæ Augustæ Scriptores VI, Suetonius de XII Cæsaribus, etc.. cum integris J. Casauboni, Cl. Salmasii et J. Gruteri notis. *Lugd. Batav.* 1671. — 2 vol. in-8 maroq. bleu. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION MOTTELEY (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre).

Historiæ Ecclesiasticæ Græcæ. In-fol. maroq. citron. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Exposition du Trocadéro (1879)
COLLECTION DIDOT.

Homère. — Homeri Ilias græcè. *Parisiis, Turnebus, 1554.* — Pet. in-8, maroq. bleu. tr. dor.

Exemplaire en grand papier.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Beckford (Hamilton Palace Library, 1882) : 13 Liv. St. (325 fr.)

Horace. — Horatius (cura Aldi Romani). *Venetis, Aldus, 1501.* — in-8, veau brun, tr. dorée.

La Toison d'Or est frappée cinq fois sur le dos du volume. N'étant pas mentionnée comme répétée sur les plats, cette disposition nous fait craindre que l'exemplaire ne provienne de cet amateur anglais qui avait adopté le même emblème que Longepierre.

Vente Michael Wodhull (Londres, 1886) : 30 Liv. Sterl. (625 fr.)

Quaritch.

Horace. — Fred. Ceruti Veronensis in Quinti Horatii Flacci Carmina. *Veronæ, apud Hieronymi discipulum, 1585.* — In-4, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

Horace. — Quintus Horatius Flaccus. *Paris, Rob. Stephanus, 1544.* — In-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos.

Vente Beckford (Hamilton Palace Library) : 5 Liv. St. 5 sch. (131 fr.), Rimmel.

Horace. — Quintus Horatius Flaccus, accedunt Danielis Heinsii de Satyra Horatiana libri duo. *Lugd. Batav. ex officina Elzeviriana, 1629.* — Pet. in-12, front gravé, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

COLLECTION MOTTELEY (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.)

Horace. — Q. Horatius Flaccus, cum comment. Johannis Bond, accurante Schrevelio. *Lugduni Batavorum, ex officina Hackiana, 1670.* — Un tome en 2 vol. in-8. maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Polier : 910 fr. — Vente du baron de la Roche-Lacarelle : 705 fr.

Hore Beate Marie Virginis secundum usum Romanum...

noviter impressis. *Parisiis, per Germanum Hardouyn*. S. d. (vers 1526). — Petit in-8, maroq. bleu, tr. dor.

Imprimé sur vélin. — Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Quaritch's Catalogue of Bindings (1897) : 48 Liv. St. (1.200 fr.)

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle par le Sr de Bueil prieur de St-Val. *A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la tour de Notre-Dame*, 1665. — In-12, front. gravé, maroq. bleu, fil., doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

Vente Guyot de Villeneuve : 505 fr.

COLLECTION DE M. GONZALÈS.

L'Imitation de Jésus-Christ, trad. par le sieur de Bueil. *Paris, Dezallier*, 1692. — In-12, maroq. rouge. doublé de maroq. bleu., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente *** : 1.800 fr.

Imitatione Christi (De) libri quatuor. *Parisiis, Frédéric Léonard*, 1697. — In-16, maroq. bleu, fil., doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

Collection du comte de Soyecourt. — Vente Léon Téchener : 985 fr.

COLLECTION DE M. LE VICOMTE DE SAVIGNY DE MONCORPS.

Justin. — *Justini Historiarum ex Trogo Pompeio Libri, cum notis Is. Vossii. Lugd. Batav. ex officina Elzeviriana*, 1640. — Pet. in-12, maroq. rouge, doublé de maroq. rouge, dent., inter. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).

Vente L. Double : 410 fr. — Vente Lebœuf de Montgermont : 1.450 fr.

COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Justinien. — *Codicis D. Justiniani Lib. XII etc...* Codex 4 vol. — *Digestorum seu Pandectarum libri quinquaginta*. 4 vol. — *Institutionum libri quatuor*. 1 vol. — Au-

thenticæ seu Novellæ Constitutiones. 2 vol. — *Lugduni, apud Guil. Rovillum, 1571.* — 11 vol. in-16, maroq. vert, comp. tr. dor.

Exemplaire de *Fouquet* avec son écuireuil sur le dos, et de *Longepierre* avec ses armes sur papier à l'intérieur.

Vente Gancia (1872).

Juvénal. — D. Junii Juvenalis Satirarum Libri V. — Sulpicia Satira. Nova Editio, cura Nicolai Rigaltii. *Lutetiæ Parisiorum, ex officina Rob. Stephani, 1616.* In-12, maroq. rouge doublé de mar. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente E.-J. Stanley (Londres) : 21 L. St.

COLLECTION DE M^{me} LA COMTESSE R. DE BÉARN.

La Fayette (Madame de). — Zayde, Histoire Espagnole de Monsieur de Segrais (par M^{me} de La Fayette). *Paris, Claude Barbin, 1671.* — 2 vol. in-12, veau brun.

La deuxième partie seule : signature de *Longepierre* sur le titre, Librairie Gouin (1879).

La Fontaine (Jean de). — Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, *Paris, Nyon, 1709.* Fig. à mi-pages. — 5 vol. in-12. maroq. rouge doublé de maroq. rouge, dent., tr. dor. (Boyet.)

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits Moutons).

COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

La Vallière (M^{lle} de). — Réflexions sur la Miséricorde de Dieu par une Dame pénitente. *Paris, 1712.* — In-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Collection de M. de Clinchamp. — Vente Solar : 415 fr. — 1^{re} Vente du baron Pichon : 995 fr. — Collection Quentin-Bauchart : 2000 fr.

COLLECTION DE M^{me} LA BARONNE JAMES-ED. DE ROTHSCHILD.

Lettres Diverses de M. de Balzac. *Paris, Thomas Jolly, 1664.* — 2 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris avec armoiries de *Longepierre* à l'intérieur.

Vente Potier : 240 fr.

Lettres Familières de M. de Balzac à M. Chapelain.

Paris, A. Courbé, 1659. — Pet. in-12, maroq. vert. fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Armoiries sur papier de *Longepierre* à l'intérieur.

Vente Potier : 82 fr. — Vente Renard. — *Cabinet d'un Curieux* (Lucien Double 1892.)

Lettres de M. de Balzac à M. Conrart. Paris, Louis

Billaine, 1677. — Pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris de *Longepierre* sur papier à l'intérieur.

Vente Potier : 75 fr.

Lettres de Monsieur Filtz-Moritz sur les affaires du

du temps, traduites de l'anglois par Monsieur de Garnelai. *A Rotterdam chez les héritiers de Léers, 1713. — In-12, veau marbré, tr. dor.*

Toisons d'Or sur le dos et les plats.

Chez M. ED. RAHIR libraire.

Lettres et Mémoires de François de Vargas, de Pierre

de Malvenda et de qq. autres évêques d'Espagne touchant le Concile de Trente, trad. de l'espagnol par M. Michel Le Vassor. *A Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1699. — In-8, front. gravé, veau fauve, fil. tr. dor.*

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente du B^{is} R. P....

Longepierre. — Idylles nouvelles (par H. B. de Longepierre).

Paris, 1690. — In-12, veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Hebbelynk (1856) : 30 fr.

Lucaïn. — M. Annæus Lucanus de Bello Civili, cum Hug.

Grotii, Farnabii notis integris et variorum selectiss. Accurante Cornelio Schrevelio. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana, A° 1658. — In-8, front. gr., maroq. bleu, fil. tr. dor.*

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente du C^o de Lignerolles : 225 fr. Porquet. Acquis pour M. N... C...

Malherbe. — Les Poésies de Mr de Malherbe, avec les observations de Ménage. Seconde édition. *A Paris, chez Claude Barbin, au Palais*, 1689. — Pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. int, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons).

Exemplaire de Bignon, du M^e de Clinchamp et du comte de Lurde.
— Vente du B^e de Ruble : 5050 fr.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Manili (M.) Astronomicon Libri Quinque. Josephus Scaliger recensuit ac pristino ordine suo restituit; ejusdem Jos. Scaligerii commentarius in eosdem libros etc. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium typographum regium, in officina Roberti Stephani*, 1470. — In-8, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION DU MARQUIS DE LAGOY, à Aix-en-Provence.

Marguerite de Valois. — L'Heptameron des Nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois Royne de Navarre. *Paris, Gille Gilles. Impr. par Benoist Prévost*, 1560. — In-4, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — La reliure a été cassée depuis.

Vente Ch. Giraud : 46 fr. — Vente Solar : 60 fr.

Méditations sur l'histoire et la Concorde (sic) des Evangiles par un docteur de Sorbonne (Math. Feydeau). *Lyon, Léonard Plaignard*, 1686. — 3 vol. in-12, maroq. bleu doublé de maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente de Lord Gosford (1882) : 1690 fr.

COLLECTION DE MADAME LA MARQUISE DE L'AIGLE.

Mémoires de Mr de Montrésor, Diverses pièces durant le ministère du Cardinal de Richelieu, etc... *Cologne, Jean Sambix* (Bruxelles), 1664. — Pet. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente de Lord Gosford (1882) : — Catal. Morgand : 150 fr.

Mémoires de Messire Olivier de La Marche. *A Gand, chez Gérard de Salenson, 1567.* — Pet. in-4, veau granit.

Signature de *Longepierre* sur le titre et la garde intérieure.
COLLECTION DE M. LE B^{on} R. PORTALIS.

Mémoires pour servir à l'Examen de la Constitution du Pape contre le Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales (par le P. Quesnel). Seconde édition. S. L. 1714-1716. — 4 vol. in-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Renard (1881). — Vente du baron Ach. Scillière (1890).
Catalogue Belin : 120 fr.

Mémoires pour servir à l'Histoire de France (par Pierre de L'Estoile), contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis 1515 jusqu'en 1611, etc... *A Cologne, chez les héritiers de Herman Demen, 1719.* — Front. et portraits. — 2 vol. pet. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Meursius. — A. Joannis Meursii *Miscellanea Laconica sive de variarum Antiquitatum Laconicarum Libri VI*, curâ Samuelis Puffendorffii. *Amstelodami, apud Jodocum Pluymer, 1661.* — In-4, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Defréremery (1880). — Catalogue Veuve Labitte (1889).

Mézeray. — Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant (1598), œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités, et d'un abrégé de la vie de chaque reine... par F. E. de Mezeray. *Paris, Guillemot, 1643-1651.* — 3 vol. in-fol. frontispice et portraits, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Belin : 300 fr.

Molière (J.-B. Poquelin). — Les Œuvres de M. de Molière,

revenues, corrigées et augmentées (par Vinot et Lagrange), enrichies de figures en taille-douce. *Paris, chez Denys Thierry, 1682.* — 8 vol. pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur des volumes (Petits Moutons).

Exemplaire en grand papier fin et réglé.

Vente Thiroux de Frazel : 500 fr. — Collection du comte de Sersailhier. — Collection du comte de Lurde. — Vente du Baron A. de Ruble : 21,000 fr.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Molière (J.-B. Poquelin). — Les Œuvres de M. de Molière revenues, corrigées et augmentées (par Vinot et Lagrange) *Paris, Denys Thierry, 1682.* — 8 vol. in-12, fig. veau brun.

Le tome V^r porte la signature de *Longepierre*.

COLLECTION DE M. ALPHONSE DUMAS.

Montaigne. — Les Essais de Michel Seigneur de Montaigne, nouvelle édition exactement purgée des défauts des précédentes selon le vrai original. *A Amsterdam chez Antoine Michiels* (Bruxelles, François Foppens), 1659. — 3 vol. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Bentzon : 5100 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 5150 fr. — Vente du baron F^{***} (Franchetti).

COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDES.

Montaigne. — Les Essais de Michel de Montaigne. Nouvelle édition. *A Paris, chez Laurent Rondet, Christophe Journal et Robert Chevilly, 1669.* — 3 vol. front. gravé. Pet. in-12, maroq. rouge doublé de mar. rouge, dent. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

Catalogue D. Morgand : 6000 fr. — Vente Delbergue-Cormont. - Vente du baron A. de Ruble : 2500 fr.

COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUVOIS.

Montaigne. — Pensées de Montaigne propres à former l'Esprit et les Mœurs. *Paris, Anisson, 1700.* — In-12, maroq. rouge, doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons). Remboitage.

Cabinet d'un Curieux (Paris 1892).

Vente du baron Lucien Double (1897) 32 fr. Chez M. COSTA.

Morales de Saint-Grégoire, pape (Les), sur le Livre de Job, div. en trois livres, trad. en françois par de Laval (L. Ch. d'Albert duc de Luynes). *Paris, P. Le Petit*, 1666. — 3 vol. in-4. Portrait. Maroq. rouge, compart. tr. dor. (Dusseuil).

Exemplaire en grand papier, lav. réglé. Ex-libris de *Longepierre* à l'intérieur, sur les gardes.

Vente Solar : 57 fr.

Catal. de la librairie Potier (1863) : 60 fr.

Nicole. — Les Imaginaires et les Visionnaires ou Lettres sur l'hérésie imaginaire, par le Sr de Damvilliers (P. Nicole) *Liège, chez Adolphe Beyers* (Amst. D. Elzévier), 1667. — 2 vol. pet. in-12. maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

Vente du baron J. Pichon (1897) : 35 fr. — Librairie A. Belin : 300 fr.

Nicole. — Continuation des Essais de Morale, contenant des réflexions morales sur les Epîtres et Evangiles. *Paris, Guillaume Després et Etie Josset*, 1688. — 4 vol. in-12, maroq. rouge fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Les 20 volumes de Nicole aux insignes de Longepierre sont dispersés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Notes sur le Concile de Trente (recueillies par Et. Rassicod) touchant les points les plus importants de la discipline Ecclésiastique et le pouvoir des évêques, etc... *A Bruxelles, chez François Foppens*, 1711. — In-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et sur les plats.

Vente Tandeau de Marsac (1897) :

Notitia Orbis Antiqui, sive Geographia plenior, ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora orbis terrarum faciem declarans. Christophorus Cellarius ex vetustis probatisque monumentis collegit, etc. *Lispiaë*,

Gleditsch, 1701-1706. — 2 tomes en 4 vol. in-4, portr. cartes et vign. gr. veau fauve ant. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
3^e Vente Lormier (1903). — Catalogue de Gougy, libraire.

Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ (Le), (traduit par Arnauld, Sacy et Nicole). *A Mons, Gaspard Migeot*, 1672. — Pet. in-8, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Ex-libris sur papier aux armes de *Montmorency*.
Vente Chedeau (1865) : 110 fr.
COLLECTION VICTOR COUSIN, BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Novi Testamenti Libri Omnes. Oxonii, e theatro Scheldoniano, 1675. — In-8, maroq. citron doublé de maroq. rouge, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Répertoire de la librairie Morgand : 750 fr.
CHEZ M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Novum J.C. Testamentum cum brevibus annotationibus. Parisiis, ex officina Rob. Stephani, typographi regii, 1541. — 2 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Cigongne. — COLLECTION DU DUC D'AUMALE : MUSÉE CONDÉ, Château de Chantilly.

Novum Testamentum (græce) ex bibliotheca regia. Lutetiæ, Roberti Stephani, 1549. — 2 vol. in-16, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons.)
Edition avec la faute unique *pulres* pour *plures*.
Vente Potier. — *Répertoire de la librairie Morgand* (1893) : 300 fr.

Novum Testamentum (Η Κρινησ Διαλογεσ). *Amstelodami, Sumptibus Joannis Janssonii*, 1639. — In-12. maroq. bleu fil. doublé de maroq. citron, dent. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION CRACHERODE: British Museum, Londres.

Novum Testamentum. Parisiis, è Typographia Regia, 1649. — 2 vol. in-12, maroq. rouge fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

Odes de M. D*** (Houdard de La Motte). *A Paris, chez Grégoire Dupuis, 1707.* — In-12, front. gravé, maroq. rouge. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Offices du Saint-Sacrement pour le jour de la feste et toute l'octave, en latin et en français. *Paris, en la boutique de Pierre Le Petit, chez Jean Villette, 1693.* — 2 vol. in-12, maroq. citron, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M^{me} LA BARONNE JAMES DE ROTHSCHILD.

Ovide. — P. Ovidii Nasonis Opera cum integris Nic. Heinsii variorumque notis. *Lugd. Batav. Hackius, 1670.* — 3 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION MOTTELEY. — (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.)

Ovide. — P. Ovidii Nasonis Vita ordine chronologico sic delineata, etc... studio Joan. Masson. *Amstelodami, apud viduam Joannis Janssonii à Waesbergæ, 1708.* — C. Plinii Secundi junioris Vita ordine chronologico sic digesta studio Joan. Masson. *Amst. ap. Jans. à Waesb. 1709.* — 2 part. en un vol. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Ch. Schefer.
COLLECTION DE M. HUGO DE BETHMANN.

Pascal (B). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P. Jésuites... *A Cologne, chés Pierre de La Vallée, 1657.* — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Edition originale des 18 lettres de Pascal.
Vente du comte de Sinéty (1880) : 690 fr. — Vente du B^{re} R. Portalis (1889) : 300 fr.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Pascal (B.). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P.

Jésuites. Septième édition. A *Cologne, chez Nicolas Schoute* (1669). — Pet. in-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente Basse : 300 fr. — Librairie Léon Techener.

Pascal (Blaise). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P. Jésuites, traduites en latin par Guillaume Wendrock (Nicole), en espagnol par Gratien Cordero et en italien par Cosimo Brunetti. *Cologne chez Balthazard Winfeld*, 1684. — In-8, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Collection Cigongne. — BIBLIOTHÈQUE DU DUC D'AUMAË. — MUSÉE CONDÉ, château de Chantilly.

Pascal. — Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets (avec la vie de Pascal). Edition nouvelle sur la copie imprimée. A *Amsterdam, chez H. Wetstein*, 1709. — Discours sur les Pensées de M. Pascal où l'on essaie de faire voir quel étoit son dessein (par Filleau de la Chaise). — 2 vol. pet. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente Huillard. — Vente Gonzalès (à prix marqués) 200 fr. — Librairie Bachelin Deflorenne.

Pasquier (Estienne). — Les Recherches de la France etc. *Paris, Laurent Sonnius*, 1621. — In-folio, veau fauve, fil. tr. dor.

Exemplaire aux Insignes de la Toison d'Or. — Indication de M. Paul Lacroix.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Perrot d'Ablancourt. — Les Apophtegmes des Anciens tirez de Plutarque, de Diogène Laerce, de Stobée, de Macrobe et de plusieurs autres... de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt. A Paris, chez Thomas Jolly, 1664. — In-4, mar. rouge, fil., tr. dor

Insignes de la Toison d'or sur le dos et les plats.

COLLECTION DE M^{me} LA COMTESSE R. DE BÉARN.

Pindare. — Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia Carminum poëtarum novem lyricæ poëseos principum fragmenta. *Antverpiæ, ap. Plantinum, 1567.* — 2 tomes en 1 vol. in-16, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catal. Fontaine (1887) : 50 fr.

Pindare. — Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia, J. Benedictus ad metri rationem, innumeris mendis repurgavit, etc... *Salmurii, typis Petri Piededii, 1620.* — In-4, maroq. rouge.

Insignes de la Toison d'Or.

Catal. de la Bibl. d'un Amateur (Renouard) 1819, tome II^e p. 171.

Platon. — Platonis de Rebus divinis Dialogi selecti græce et latine. Editio secunda auctior et emendatior. *Cantabrigiæ, ex offic. Joan. Hayes, 1683, impensis Joan. Creed bibliopolæ cantabr..* — In-8, v. granit.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Plaute. — M. Acci Plauti Comædicæ accedit commentarius ex recensione J. Gronovii. *Lugd. Batav. ex offic. Hackiana, 1664.* — 2 tomes en 1 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Turner : 2500 fr.

COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Pline le Jeune. — C. Plinii Secundi Veronensis Historiæ Naturalis libri decem et septem, ab Alexandro Benedicto physico emendatiores redditi. S. L. (*Lugduni*), 1510. — 2 tomes en 4 vol. in-12, veau marbr. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Le volume porte aussi la signature d'*Ambroise Dubois*, peintre de Henri IV, et ses armoiries dans un écusson.

Blenheim Library.

Vente Sunderland (1882) : 10 Liv. st. 10 sch. (250 fr.)

Catalogue B. Quaritch (1883) : 21 Liv. st.

Premier (2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e) Avertissement aux Pro-

testants (par Bossuet). Six parties en un vol. in-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION DE M^{me} LA BARONNE JAMES ED. DE ROTHSCHILD.

Première (et seconde) partie des Pièces Diverses contenant Églogues, Élégies, Stances, Madrigaux, Chansons, Épigrammes, Traductions d'Horace et autres pièces *A Paris, chez Claude Barbin, 1663.* — In-8, veau brun.

Exemplaire portant sur le titre la signature de *Longepierre*.

COLLECTION PROSPER BLANCHEMAIN.

Prodromus. — Cyri Theodori Prodrumi Philosophi, Rhodantes et Dosielis Amorum Libri IX, gr. et lat. interprete Gilb. Gaulmino Molinensi, etc... *Parisiis, apud Tussanum du Bray, 1625.* — In-8, vélin.

Exemplaire de *Longepierre* avec son *ex-libris* et sa signature sur le feuillet de garde.

Vente du château de Saint-Yllie. — Vente Grangier de La Marinrière.

Properce. — Sex. Aurel. Propertii Elegiarum Libri IV, etc... *Acced. Note et tres indices. Amstelodami, Wetstein, 1702.* — In-4, front. gr. veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catal. Claudin (1885) : 20 fr.

Plutarque. — Les Vies des Hommes Illustres Grecs et Romains, comparées l'une à l'autre par Plutarque de Chœronée translâtées de grec en françois. *Paris, de l'Imprimerie de Michel de Vascosan, 1559.* — 2 vol. in-fol. veau brun, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catalogue Fontaine.

Pseautier de David (Le) traduit en françois avec des notes courtes tirées de St-Augustin et des autres pères de l'Église. *A Paris, chez Elie Josset, 1709.* — Un tome en 2 vol. in-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats

Vente Solar : 245 fr.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Quarante Homilies (Les) ou Sermons de St-Grégoire le Grand, trad. en françois (par de Laval) *Paris, P. Le Petit*, 1665. — In-4, maroq. rouge compart. tr. dor. Grand papier.

Ex-libris sur papier de *Longepierre*.
Vente Solar : 31 fr.

Quinte-Curce. — Q. Curtii Rufi Historia Alexandri Magni, cum notis variorum. *Amstelodami, ex offic. Elzeviriana*, 1663. — 2 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. Au centre les armes de Philippe V, Roi d'Espagne.

Vente Potier (1870) : 1120 fr. — Vente Courel (de Lisieux) : 900 fr. — Vente du baron R. Portalis (1889) : 400 fr.

Quintilien. — M. Fabii Quintiliani, oratoris eloquentissimi Institutionum oratoriarum Libri XII. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani*, 1542. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente *** (Fontaine, 1880). — Vente L. Techener. — Catal. Claudin : 45 fr.

Racine (Jean). — Œuvres de Racine. *A Paris chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques*, 1702. — 2 vol. in-12, figures maroq. bleu, doublé de maroq. rouge, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Racine (Jean). — Esther, tragédie tirée de l'Écriture Sainte. *Paris, Denys Thierry*, 1689. — Athalie, tragédie tirée de l'Écriture sainte. *Paris, Claude Barbin*, 1692. — 2 part. en un vol. in-12, maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Collection du marquis de Clinchamp. — Vente Solar : 790 fr.

COLLECTION DE MADEMOISELLE DOSNE.

Recueil des plus belles Pièces des Poètes François depuis Villon jusqu'à M^r de Benserade. *Paris, Claude Barbin*, 1692. — 5 vol. in-12, veau brun.

Signature de *Longepierre* sur le titre de chacun des volumes.

COLLECTION DE M. LE BARON ROGER PORTALIS.

Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture (par l'abbé Du Bos). *Paris*, 1719. — 2 vol. in-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Catal. de la libr. Techener (1869) : 60 fr.

Retz. — Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz. *A Amsterdam, chez Jean Frédéric Bernard*, 1717. — 4 vol. in-12, reliés en 5 vol. veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. JOSÉ-MARIA DE HÉRÉDIA, de l'Académie Française.

Romanæ Historiæ Scriptores, grœci minores, etc... opera et studio Frid. Sylburgii Veterensis. *Francofurti, apud Andree Wecheli heredes*, 1590. — In-fol. veau porphire, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Solar : 111 fr. — Catalogue Labitte.

Salluste. — C. Sallustii Crispi Opera quæ exstant.. et accurata recensione Antonii Thysii. Editio secunda. *Lugd. Batavorum, apud Franciscum Hackium*, 1699. — Titre gravé. In-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du Comte de Lignerolles : 431 fr.
Chez M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Sénèque. — A. Senecæ Opera omnia. *Lugd. Batav. ex offic. Elzeviriana*, 1639-1640. — 3 tomes en 6 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du duc d'Hamilton (1884) : 98 Liv. st. (2450 fr.)
Catalogue D. Morgand (1890) : 1500 fr.

Sénèque. — L. Annæi Senecæ Opera omnia, ex J. Lipsii et J. F. Gronovii emendatione. *Lugd. Batav.* 1649. — 4 tomes en 8 vol. pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Manquent les tomes 1^{er} et 4^e.
Vente Chardin (1823),
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Sénèque. — Ann. Senecæ Tragediæ, ex nova recensione Antonii Thysii. *Lugd. Batavorum, F. Moyardi*, 1652. — In-8, front. gravé, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Hebbelynek (1856) : 51 fr. — Vente Solar : 100 fr. — Vente du V^e d'Auteuil : — Vente Huillard : 425 fr. — Vente Kaminski (1882). — Catalogue Paul (1899).

COLLECTION DE M. A. LA VIGNE, TOURS.

Silius Italicus, de Bello Punico secundo Lib. XVII, nuper diligentissime castigati. *Venetiis, Aldus*, 1523. — Pet. in-8, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Sunderland (Blenheim Library, 1883) : 4 Liv. st. (100 fr.)

Simplicius. — Commentarius in Enchiridion Epicteti ex libris veteribus emendatus, cum versione Hieronymi Wolfii. *Lugduni Batavorum, J. Maire*, 1640. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente A. A... (Audenet, 1839) :

Sophocle. — Sophoclis Tragœdiæ, Græce. *Venetiis, Aldus*, 1502. — Pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Hamilton Palace Library. — Vente Beckford : 31 Liv. st. (775 fr.)

COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDES.

Sophocle. — Sophoclis Tragœdiæ Ajax et Electra, nova versione donatæ, scholiisque veteribus illustratæ, accedunt notæ perpetuæ et variæ lectiones opera Thomæ Johnson. *Oxonîa, e theatro Sheldoniano*, 1705. — 2 vol. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Stace. — P. Stadius, Opera quæ exstant omnia ex emendatione Aldi Manutii. *Venetiis, in œdibus Aldi, mense augusto*, 1502. — Pet. in-8, veau brun, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Sunderland (5^e partie, 1883) : 8 Liv. St. 10 sch. (212 fr.)

Stace. — P. Papinii Statii Sylvarum Lib. V; Thebaïdos Lib. XII; Achilleïdos Lib. II, cum notis variorum curante J. Veenhusen. *Lugd. Batav. ex officina Hackiana*, 1671. — 1 tome en 2 vol. in-8, maroq. bleu, fil tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Beckford (Hamilton Palace Libr.) — 5 Liv. St. (125 fr.) — Catalogue Quaritch : 15 L. St. — Vente Sedwitch (1887) : 310 fr.

Tabula Cebetis, græce, arabice, latine, item aurea carmina Pythagoræ cum paraphrasi arabica, auctore Johanne Echlimanno M. D. cum prefatione Cl. Salmasii, *Lugduni Batav. typis Johan. Maire*, 1641. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Tacite. — C. Cornelius Tacitus juxta correctius exemplar editus. *Amstelodami, apud Joannem Blæu*, 1649. — 2 vol. pet. in-12, maroq. citron, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits Moutons). Exemplaire du baron de La Carelle. — *Répertoire de la Librairie D. Morgand* (1893) : 600 fr.

Chez M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Tacite. — Cornelii Taciti Opera quæ exstant, variorum comment. illustrata. J. F. Gronovius recensuit. *Amstelodami, apud Danielum Elzevirium*, 1672. — 2 tomes en 4 vol. in-8, front. gravé, maroq. rouge doublé de maroq. rouge, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

1^{re} vente du baron J. Pichon (1869) : 1860 fr.

COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Tacite. — Les Annales de Tacite, contenant les règnes de Claudius et de Néron; de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt. *A Paris, chez Thomas Jolly, au Palais*, 1670-72. — 3 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).

Incomplet du Tome 1^{er}.

Chez M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Témoignage de la Vérité dans l'Eglise (Du), pour servir de précaution aux fidèles et d'apologie à l'église catholique contre les reproches des Protestants. S. L. 1714. — In-12, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Yéméniz : 135 fr. — Vente du marquis de Ganay : 600 fr. — Collection Edouard Bocher.

COLLECTION DE M. ROBERT HOE, New-York.

Testament Politique du Cardinal de Richelieu, 6^e édition. *Amsterdam, chez H. Schelle, 1709.* — 2 vol. in-12, veau granit, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente H. Destailleur.

COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Testamentum Novum græce et latine (cum apologia Erasmi Roterod.) *Paris, H. et D. de Marnef et Michel Fezendat, 1549.* — 2 vol. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Sunderland or Blenheim Library (1883) : 15 Liv. St. 10 sch. (375 fr.)

Testamentum Novum Græcum. *Paris, e typogr. Regia, 1642.* Front. et fig. grav. — In-fol., maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Sunderland (Blenheim Library (1883) : 30 Liv. Sterl. (750 fr.)

Théocrite. — Les Idylles de Théocrite traduites du grec en vers françois, avec des remarques (par Longepierre). *A Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Émery et Charles Clouzier, 1688.* — In-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons.)

Vente Huillard : 2050 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 1700 fr. — Vente Guyot de Villeneuve : 2650 fr.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Thevet. — La Cosmographie Universelle d'André Thevet, cosmographe du Roy, illustrée de diverses figures des

choses plus remarquables veues par l'auteur et incogneues de nos anciens et modernes. *Paris, Guillaume Chaudière, 1575.* — 2 vol. in-fol., cartes et figures, veau marbré, fil. tr. dor.

Signature de *Longepierre* sur le titre. — Vente V^e Labitte (1886).

Tite-Live. — Titi Livii Historiarum Libri, ex recensione Heinsiana. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, 1634.* — 3 tomes en 6 vol. pet. in-12., front. gr., mar. rouge, doublé de mar. rouge, dent. intér., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).

Vente Germeau. — Vente Leboeuf de Montgermont : 5.800 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 4.110 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 4.000 fr. Porquet.

Torquato Tasso. — Gerusalemme Liberata con le annotazioni di S. Gentili et di G. Guastavini e li argomenti di O Ariosti, 1617. — In-fol. fig. de Castello, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente de Osterley Park (1885).

Traité du Beau par J.-S. de Crouzaz. *Amsterdam, 1715.* — In-12, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Ed. Fournier (1881).

COLLECTION DE M. HENRI HOUSSAYE, de l'Académie Française.

Traité de la Majorité de nos Rois et des Régences du Royaume par M. Dupuy. *Paris, V^e Mathurin Du Puy et Edme Martin, 1655.* — In-4, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catalogue Rouquette.

Traités sur la Prière Publique et sur les Dispositions pour offrir les S.S. Mystères et y participer avec fruit. Troisième édition. *Paris, Jacques Estienne, 1707.* — 2 part. en 1 vol. in-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION DE M. VERRIÈRE, à Montpellier.

Trissino. — La Italia Liberata da Gothi del Trissino. *Stam-*

pala a Roma, 1547. — 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor.

Emblèmes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

Valerius Maximus nuper editus. *Venetiis, in ædibus hæredum Aldi et Andreæ Soceri*, 1534. — In-8, veau fauve, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente J. J. de Bure : 79 fr. — Catal. Fontaine.

Valerii Maximi dictorum factorumque memorabilium Libri IX cum selectis variorum observationibus et nova recensione Ant. Thysii. *Lugduni Batavorum*, 1670. — In-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Van Dale (Antonius). — *Dissertationes de Origine et Progressu Idolatriæ et Superstitionum, — De Vera et Falsa Prophetia, etc...* *Amstelodami*, 1696. — 2 vol. in-4, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue de Livres précieux de Joseph Techener brûlés à Londres, chez Sotheby (29 juin 1865).

Van Dale (Antonius). — *Poliatri Harlemensis veterum Ethnicorum Dissertationes duæ, cum figuris æneis. Amstelodami apud Henricum et Viduam Th. Boom*, 1700. — In-4, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Le volume offre cette particularité que le mouton et la toison se trouvent réunis sur la reliure, le premier sur le dos et la seconde sur les plats.
COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Le Véritable Père Joseph, capucin, contenant l'histoire anecdote (*sic*) du Cardinal de Richelieu. *A Saint-Jean de Maurienne chés Gaspard Buller*, 1704. — 1 vol. in-12, veau granit, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Destailleur.
COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Vertot. — Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement de la République Romaine, par l'abbé de Vertot. *Paris, Fr. Barrois, 1719.* — 3 vol. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente du marquis de Ganay : 160 fr. — Vente Marigues de Champ-repus.

La Vie d'Armand-Jean Cardinal de Richelieu. — *Colo-gue, 1696.* — 2 vol. in-12, veau granit, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Destailleur.

COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROS.

Les Vies des Poètes Grecs en abrégé par M. Le Fevre. *Paris, Ch. de Sercy, 1665.* — Pet. in-12, veau brun, tr. dor.

Signature de *Longepierre* sur le titre.

Collection du baron J. Pichon.

Villars. — Le comte de Gabalis ou Entretiens sur les sciences secrètes (par l'abbé de Villars). *Paris, Cl. Barbin, 1679.* — Pet. in-12, maroq. rouge, doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats et signature de *Longepierre*.

Vente de Bruyères-Chalabre (1833) : 42 fr. 50 c. — Exemplaire de Charles Nodier, — Vente J. J. de Bure : 241 fr. — Vente du marquis de Ganay : 3.100 fr.

COLLECTION DE M^{me} LA BARONNE JAMES DE ROTHSCHILD.

Virgilius, opera et opuscula, cum libr. XIII Œneidos, cum comment. Servii et Vita Virgillii. *Venetis, Antonius Bartholomæus, 1486, mense octobris.* — In-fol. veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — La 1^{re} page est ornée d'une miniature et les initiales sont enluminées. — Notes marginales m.ss. — Ecusson d'un *Agussio*, de Bologne.

Vente Sunderland (5^e part.) 15 Liv. st. 5 sch. — Catal. Quaritch (1883) : 21 L. st. (525 fr.).

Virgilius, collatione scriptorum græcorum illustratus opera et industria Fulvii Ursini. *Antverpiæ, ex officina*

Christoph. Plantini, 1567. — In-12, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Ch. Schefer.

Virgile. — P. Virgilio Maronis Opera nunc emendatiora. *Lugd. Batavor. ex officina Elzeviriana*, A^o 1636. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. bleu tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons).

Vente du baron J. Pichon (1897) : 4.855 fr.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Voiture. — Les Œuvres de Monsieur de Voiture. *A Paris, chez la veuve F. Mauger*, 1685. — 2 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Vossius. — Isaaci Vossii Observationes ad Pomponium Melam de Situ Orbis. Ipse Mela longe quam antehac emendatior pramittitur. *Hagæ Comitum, apud Adrianum Vlacq*, 1658. — In-4, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. VERRIÈRE, Montpellier.

Vossius. — Isaaci Vossii Observationum ad Pomponium Melam Appendix. *Londini, Rob. Scott*, 1686. — In-4, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE D'AIX.

Xénophon. — Xenophontis Philosophi et Imperatoris Clarissimi quæ extant Opera, in duos tomos divisa... etc.; accesserunt Œmilii Porti, Fr. Porti notæ et index græcus. *Lutetiæ Parisiorum, typis Regiis*, 1625. — 2 tomes en un vol. in-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur les plats. — Ex-libris du Count Wilmot of Lisburne.

Quaritch's Catalogue of Bindings (1897) : 7 Liv. St. 10 Sch. — Vente Paul (1899).

NOTA. — On rencontre parfois des volumes, surtout des classiques grecs et latins, avec la Toison d'Or frappée assez grossièrement sur le dos. Ces volumes n'ont pas appartenu à Longepierre mais à un amateur anglais du milieu du dix-huitième siècle, qui avait adopté ce fer comme marque de ses livres.

Ces reliures ont été exécutées en Angleterre et sont très inférieures à celles du bibliophile français.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

REGISTRES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL DE DIJON (Archives de la Ville)

Hilaire Bernard fils de Maistre Michel Derequeleine conseiller du Roy et Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes à Dijon et dame Oudette Demouhy, fut baptisé le mardi dix-neuvième jour d'octobre 1659. Ses parrain et marraine M^e Hilaire Bernard Demouhy conseiller du Roy et trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse, et Demoiselle Guyotte Comabelin femme de M^e Benigne Demouhy baron de Longepierre.

Signatures : GUYOTTE COMABELIN ; — DEMOUHY ; — DEREQUELEYNE ; — J. GUILLEMINOT.

PAPIERS RELATIFS A LA TERRE ET SEIGNEURIE DE LONGEPIERRE Depuis le 29 septembre 1651

1^o. — Compte que rend Jacques Roux marchand tant pour luy que pour Itasse Roux son frère et Lazare Mugnier aussi marchand, amodiataires de la terre et seigneurie de Longepierre à leurs Altesses Messeigneurs le duc d'Elbeuf prince d'Harcourt, Mademoiselle d'Elbeuf et à Monsieur le comte d'Harcourt seigneur du dict Longepierre, 1659.

2^o. — Amodiation quittance du S^r de La Folye de Bellegarde amodiatore de Longepierre pendant les années 1646-1651.... Etc.

Nombreuses pièces.

(Archives nationales, T. 199-29).

LETTRE DE M^r GARNIER, ARCHIVISTE DE LA COTE D'OR Dijon, le 3 novembre 1875

MONSIEUR

J'ai vivement regretté qu'un malentendu m'ait privé du plaisir de vous faire les honneurs des Archives. Au moment où vous en franchissiez le seuil, j'entraîs à Gevrey chez espérant vous y trouver encore, pour vous apprendre le premier résultat de mes investigations.

L'inventaire de la Chambre des Comptes ne renfermait pas moins

d'une centaine d'articles concernant les de Requeleyne et j'espérais bien y faire pour votre sujet de précieuses découvertes ; par malheur ceux relatifs à Longepierre se sont réduits aux trois dont voici le sommaire.

VI, 182. Lettres d'intermédiaire du 3 avril 1699, en faveur de M. Bernard Hilaire de Requeleyne pour être payé des gages de l'office de conseiller maître à la chambre des comptes dont était pourvu son frère Benigne de Requeleyne depuis le jour de son décès, jusqu'à celui de la vente qui en a été faite au sr Denisot.

X, 717, 1698, 1700. Reprise de fief et dénombrement de la baronnie de Longepierre par Hilaire Bernard de Requeleyne, frère et héritier présomptif de feu B. de R. conseiller maître à la Chambre des C. de Dijon.

X. 777, 1721. Reprise de fief de la même baronnie par Marie-Elisabeth Rance veuve de H.-B^d de Requeleyne, chevalier, baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve, secrétaire des commandements de feu M^{gr} fils de France duc de Berry ; à elle échue suivant son contrat de mariage reçu Carnot et Verani notaires à Paris le 24 novembre 1703, par lequel les dits sieur et dame de Longepierre se sont faits donation entre vifs universelle et réciproque.

Elisabeth Rance mourut le 3 novembre 1721.

Cette pénurie de renseignements n'a rien qui étonne quand on sait que Longepierre quitta sa ville natale de très bonne heure pour se fixer à Paris où il passa toute son existence. C'est donc là seulement qu'il vous sera possible de recueillir des nouveaux renseignements.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

GARNIER.

ÉTAT GÉNÉRAL DES OFFICIERS DE LA MAISON
DE MONSIEUR FILS DE FRANCE DUC DE BERRY
pour jouir des privilèges
des Commensaux et estre payés de leurs gages. (Année 1714)

Premier aumônier : Dominique Barnabé de Turgot	
évêque de Seez.....	2.000 livres
Confesseur : Le R. P. De La Rue, jésuite.....	2.000 »
Maître de la Chapelle de Musique : Abbé de La Vieuxville.....	900 »
Aumônier ordinaire : J.-B. de Corioles.....	700 »
1 ^{er} Gentilhomme de la chambre : P.-H. de Beauvilliers duc de Saint-Aignan.....	6.000 »

Id : Marquis de Béthune.....	6.000	»
1 ^{er} Chambellan ordinaire : Le S ^r Louis de La Haye de Riou.....	2.300	»
Gentilshommes ordinaires : le S ^r J. de La Vergne....	1.000	»
« : Le S ^r Fr. Creuze de Rénusson.....	1.000	»
« : Le S ^r P.-J. de Riberolles.....	1.000	»
« : Le S ^r Bénigne Lucot du Tillot.....	1.000	»
Conseil, etc. : Le S ^r Louis Le Goux de La Berchère comte de La Rochepot.....	8.000	»
Secrétaires des Commandements, Maison et Finances et Secrétaires du Cabinet : Le S ^r Romain duc de Mongelas.....	2.400	»
« id. : <i>Le S^r Hilaire Bernard de Requeleyne de Longepierre</i>	2.400	»
Capitaine des gardes du corps : Le S ^r Barthélemy de Roye de La Rochefoucauld.....	6.000	»
« id. : Le S ^r comte de Clermont.....	6.000	»
Capitaine des Levrettes : Le S ^r de Sainte-Colombe...	1.200	»
Etc. etc.		

Extrait : *Archives nationales*, Z. 1^{er} 523.

1703. — EXTRAITS COPIÉS SUR LE CONTRAT DE MARIAGE DE LONGEPIERRE,
en l'étude de Maître Demont, notaire, 8, Place de la Concorde.

« ... Furent présens messire Hilaire Bernard de Requeleyne baron de Longepierre seigneur de la Villeneuve demeurant faubourg S^t Honoré paroisse de la Madelaine d'une part, et demoiselle Marie Élisabeth Raince fille majeure demeurant rue de Tournon paroisse de Saint Sulpice... lesquelles parties en la présence de leurs (*un mot peu lisible*) parens et amis seavoir de la part du dit seigneur de Longepierre futur époux, très haut et puissant et très excellent prince Monseigneur Philippe de Bourbon duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et de Montpensier, de très haute et excellente princesse Marie-Françoise de Bourbon duchesse d'Orléans son épouse, de très haut et puissant et très excellent prince Louis duc de Bourbon, grand maréchal de la maison du Roy, gouverneur pour le Roy de la province de Bourgogne et Bresse, et de très haute et très puissante princesse Louise-Françoise Duchesse de Bourbon son épouse, et de très haute et très puissante princesse Louise Benedicte de Bourbon duchesse du Mayne.

De très haut et très puissant prince Louis Auguste de Bourbon légitimé de France prince souverain de Dombes duc du Maine et d'Aumalle grand m^l de l'artillerie de France, Mess^{se} Charles de Requeleyne prieur de Frolois cousin germain du dit futur époux

et de très haut et très puissant seigneur M^{gr} Anne Jules de Noailles pair et maréchal de France commandeur des ordres du Roy, capitaine des gardes du Corps du Roy, gouverneur du Roussillon, de très haut et très puissant seig^r Adrien Maurice de Noailles comte d'Ayen, et de très haute et puissante dame Françoisse Charlotte Amable d'Aubigné comtesse d'Ayen son épouse, et de M^{de} de Noailles marquise de La Vallière et de M^{re} Roger de Gondrin M^{is} de Termes, et de demoiselle Le Nain et de M^{re} de La Marche conseiller du Roy, amis.

Et de la part de la d^{ch} future épouse, Jacques Charles de Brisacier abbé de Flabemont son cousin, de M^{re} Louis Tibierge abbé d'Andres amy, etc... »

(Suit le contrat de mariage rédigé sous le régime de la communauté de bien, chacun des époux apportant ce qui lui appartient dont le détail) : Longepierre apportait :

« La terre, seigneurie et baronnie de Longepierre située en Bourgogne, consistante en un chateau bien baty et bien meublé, jardin, haute, basse et moyenne justice, sur le village et paroisse de Longepierre, celuy de la paroisse de Villeneuve, celuy de Chilley, celuy de Terrans, Chambigon et Rochedry, le tout affermé six mil sept cents livres par an, à Claude et Pierre Faudot, etc... par bail passé pardevant Putin notaire du Roy à Pierre le 2 janvier 1699. — La terre de Villeneuve affermée deux mil cent livres par an à Benigne et Jean Chamaillet. — Une rente viagère de sept cent soixante douze livres quatorze sols constituée par M. Fijan prestre docteur de Sorbonne conseiller du Roy au Parlement de Dijon moyennant dix-sept mil livres de principal au profit de Messire de Requeleyne de Longepierre aussi conseiller du Roy en son conseil ordinaire en sa chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, par contrat pardevant Drouault notaire à Dijon le 23 janvier 1686. — Cent soixante quinze livres de rente, soit moitié de trois cent cinquante livres de rente au principal de sept mil livres deus par monsieur le marquis de Tiange... suivent plusieurs petites rentes, et la somme de trente mil livres de meubles.

État des Biens appartenant à la demoiselle Marie Élisabeth Raince, fille majeure.

1^o Cinq mil neuf cent quarante sept livres de rente en seize parts constituées sur les aydes et gabelles par messire le prevost des Marchands... appartenant à la d^{lle} demoiselle Raince comme seule et unique héritière de deffunt Simon Raince secrétaire du Roy son père : (suit le détail).

La 1^{re} de cent cinquante livres de rente au principal de trois mil livres constituée par contrat passé pardevant M^e Filloque et son confrère notaires le 24 janvier 1681 au profit de la ditte d^{ch} Raince

ci : 3000. — La 2^e de quatre cent cinq livres de rente au principal de 8100 livres, etc. — La 3^e de deux cent livres de rente au principal de 4000 livres constitués au dit s^r Raince comme tuteur et ayant la garde noble de la dite demoiselle sa nièce par contrat etc. — La 4^e de deux cent livres de rente au principal de 4000 livres constitués au profit de Nicolas Raince frère du dit Simon Raince par contrat, etc. — La 5^e de huit cent douze livres de rente au principal de 16240 livres, etc., etc., etc... (onze numéros).

En deniers comptant 29000 livres. — En vaisselle platte et montée la quantité de cent dix sept mares et demy, soit 3877 livres : — un fil de perles rondes, une croix de diamants, une boucle de ceinture garnie de diamants, deux montres dont une à pendule et répétition, etc. le tout estimé 2000 livres.

En meubles, une grande tenture de verdure de Flandres en plusieurs pièces, chaises, miroirs, tableaux, une armoire, etc... estimés 3700 livres.

Détail des meubles qui sont au Château de Longepierre :

Assiettes d'étain, poissonnières en cuivre, un lit à la duchesse d'étoffe de soye bordée d'argent, deux lits à housse de point d'Angleterre, une tapisserie de cuir doré, deux lits de repos garnis de velours et de point à la mosaïque, douze fauteuils idem, quatre pièces de tapisserie, etc, etc...

Meubles qui sont à Paris (Logement de Longepierre au faubourg Saint-Honoré).

Une tenture de tapisserie d'Auvergne de six pièces dans l'anti-chambre, une autre tenture de tapisserie aussy d'Auvergne,
 Une pendule à boete d'écaille et les pommes d'or,
 Trois pièces de tapisserie de Flandres, de verdure,
 Une autre pendule à boete d'écaille,
 Quatre autres pièces de tapisseries d'Auvergne.
 Quelques pièces de Bergame rouge en façon de point d'Angleterre,
 Quelques pièces de Bergame bleue,
 Un tour de lit de tapisserie doublé de couverture jaune.
 Un tour de lit de serge,
 Deux grands miroirs à bordure de glace,
 Autres miroirs...,

Douze cent volumes de livres qui sont en deux tablettes du grand cabinet et dans douze tablettes garnies de drap vert à clouds d'or avec des rideaux d'étoffe de la même couleur, et tous ces livres valant sept à huit mille livres...,

Quatre-vingt-dix-huit tableaux tant grands que petits compris dix-sept portraits avec leurs bordures dorées.

Une douzaine de tasses de porcelaine fine,
 Soixante morceaux de porcelaine de Hollande,
 Huit chaises de point d'Angleterre bleu montés sur des bois dorés
 et noir,
 Cinq fauteuils de point à la turque,
 Six chaises avec des housses de serge de feuille morte,
 Douze chaises de point d'Angleterre dans l'antichambre,
 Quinze figures de plâtre peint en bronze,
 Un bureau d'ébène et de cuivre,
 Un bureau de bois de violette,
 Quatre douzaines d'assiettes d'estain fin,
 Vingt-quatre plats d'estain fin,
 Un carosse et deux chevaux noirs avec leurs harnois et couvertures,
 Une cassette,
 Cinq pots de porcelaine à mettre des fleurs ; etc.,

Stipulations particulières du Contrat.

Des Rentes de la ditte demoiselle sont employées à l'acquittement de quelques dettes du dit sieur futur époux. En ce cas le dit futur époux sera tenu par les quittances...

En faveur du dit mariage et pour l'estime particulière que les dits sieur et demoiselle futurs époux ont l'un pour l'autre, ils se sont fait par le présent contrat donation universelle et entre vifs et réciproque à l'un et à l'autre pour le survivant de leurs propriété et jouissance de tous leurs meubles et immeubles.

Ont signé le 24 novembre 1703 :

DE REQUELEYNE LONGEPIERRE
 MARIE-ÉLISABET RAINCE
 PHILIPPE D'ORLÉANS
 MARIE-FRANÇOISE DE BOURBON
 LOUIS DE BOURBON
 LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON
 TERMES DE GONDRIN, LOUISE BENEDICTE DE BOURBON
 LE NAIN, LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON
 DE REQUELEYNE P. DE FROLOIS, LOUISE-ADÉLAÏDE DE DAMAS
 TIANGE SFORSSE
 DE BRISACIER, LE MARÉCHAL DE NOAILLES, LE COMTE D'AYEN
 TIBIERGE, M. PICARD, LA CONTESSE D'AYEN
 LA MARCHE, LA MARQUISE DE LA VALLIÈRE
 VERANI, CARNOT

LETTRE A M. DE VOLTAIRE SUR LA NOUVELLE TRAGÉDIE D'ŒDIPE, (par H.-B. de Longepierre.) Paris, Ch. Guillaume, 1719. — In-8, de 36 pages.

Cette lettre critique est attribuée par Benchof à Louis Racine tandis que Barbier et avec lui Quérard dans le Dictionnaire des Anonymes, la donnent à Longepierre.

(EXTRAIT)

« M...., j'attendois avec impatience votre nouvelle tragédie, vous
 « me la faisiez espérer depuis longtemps ; je l'ai enfin reçue avec vos
 « sçavantes lettres. Nos beaux esprits n'étoient pas moins impatiens
 « que moi de voir cette pièce. Ils sçavent quel bruit elle a fait à
 « Paris, où comme vous le dites fort bien, *tout est mode*. Aussi les
 « ai-je vu accourir chez moi à *longs flots* pour en entendre la lec-
 « ture. Les provinciaux sont de tout temps curieux imitateurs, ou
 « plutôt singes de la Cour et de Paris en ce qui s'appelle *mode*.
 « Ainsi je me préparois à recueillir leurs applaudissements pour vous
 « en faire part sur le champ. Mais j'ai été bien surpris d'entendre
 « des critiques même assez sensées, contre un ouvrage *tant à la*
 « *mode*.

« Je pense comme vous, Monsieur : *Rien n'est si dangereux que de*
 « *se faire connoître par les talens de l'esprit*. Je ne puis, je l'avoue,
 « m'empêcher de craindre pour *le peu de célébrité que cette pièce*
 « *vous a donnée* ; et je trouve que vous avez raison de ne vous point
 « prévaloir d'un succès peut-être passager. Peut-être en effet le
 « public, *sans avoir attendu quelques mois*, est-il déjà étonné de
 « s'ennuyer à la première lecture de ce même ouvrage qui lui a arra-
 « ché des larmes dans la représentation. En tout cas, vous n'êtes
 « point le premier malheureux, et il y a apparence que vous ne
 « serez pas le dernier. Cette disgrâce est assez ordinaire aux poë-
 « tes, c'est pourquoi Despréaux leur donne cet avis.

« Ne vous enyvrez point des éloges flatteurs...., etc., Cependant il
 « seroit assez bizarre qu'au sujet de votre *Œdipe*, Paris suivit à son
 « tour la mode de la province, mais après tout nos provinciaux ne
 « laissent pas d'avoir du bon sens. Ils prétendent que les disserta-
 « tions de vos trois lettres que vous voulez faire passer comme les
 « doutes d'un jeune homme qui cherche à s'éclairer, ne peuvent être
 « regardées que comme les décisions d'un critique très orgueilleux,
 « qu'en avouant que *la décision ne convient ni à votre âge, ni à*
 « *votre peu de génie*, vous prononcez en Maître et en Maître qui se
 « croit assez éclairé pour oser traiter d'extravagant un Poëte qui,
 « selon vous, a surpris l'admiration, non pas d'un siècle com me vous
 « le dites, mais de plus de vingt siècles ; que vous parlez de votre
 « pièce, plus pour en excuser les défauts que pour les avouer ; que

« vous vous faites beaucoup plus de grâce qu'à Sophocle et à Corneille ; et qu'enfin l'amour-propre qui vous empêche d'appercevoir tous vos défauts, vous porte à parler de ces deux grands hommes, avec très peu de retenue, malgré le respect que vous dites avoir pour l'antiquité de l'un et pour le mérite de l'autre..... »

ARREST DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROY DU 30 DÉCEMBRE 1721

Qui ordonne que la Dame de Longepierre sera tenue de fournir au fermier une déclaration des immeubles à elle échus, en vertu de la donation du feu sieur de Longepierre son mary, et justifier de leur valeur par titres, et d'en payer le centième, ensemble les quatre sols pour livre, quoique la donation ait été faite avant l'Édit de 1703, qui établit le droit de centième denier.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

Veu au conseil d'Etat du Roy, les requestes respectives présentées par Marie-Élisabeth Raince veuve d'Hilaire Bernard de Requeleine baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve et autres lieux d'une part, et Charles Cordier chargé de la Régie des Fermes générales unies de Sa Majesté, d'autre ; contenant, savoir celle de la dite Veuve ; que le 24 novembre 1703, ledit sieur de Longepierre a passé contrat de mariage avec elle, par lequel ils se sont fait donation entre vifs et universelle de tous leurs biens, sous la réserve de la part du sieur de Longepierre, d'une somme de vingt mille livres dont il pourrait disposer, ce qu'il a fait ; que ce contrat de mariage a été insinué le 4 février 1704, et l'on n'a point payé le centième denier, parce qu'il n'y avoit pas lieu, le contrat de mariage estant antérieur à l'édit qui n'est du mois de décembre 1703. Il n'a point été insinué en Bourgogne où les terres de Longepierre et de la Villeneuve à lui appartenant sont scituées ; il est décédé le 30 mars 1721, la suppliante ayant quatre mois après le décès....., etc. Fait au Conseil d'État du Roy tenu à Paris le trentième jour de décembre 1721. — Collationné.

Signé : DE LAISTRE.

(Pièce In-4 de 4 pages : Collection de M. le B^o Roger Portalis.)



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS

- | | |
|---|---|
| <p> AGUESSEAU (D'), 130.
 AGUILAR (D'), 140.
 AIGLE (M^{me} la marquise de l'),
 156, 171, 184.
 ALBERGOTTI, 90.
 ALBERONI, 100.
 ALDE, 156.
 AMELOT, 128.
 ANACRÉON, 1, 6, 7, 8, 9, 11, 12,
 24, 29, 145, 151, 156, 158, 165,
 166.
 ANJOU (Le duc d'), 111.
 ANTHÈS (D'), 3.
 ANTIN (Le duc d'), 58, 141.
 APULÉE, 156.
 ARCY (Marquis d'), 79.
 ARGENTON (La comtesse d'), 87,
 88, 98.
 ARISTOPHANE, 21, 35.
 ARISTOTE, 33.
 ARMAGNAC (M^{lle} d'), 55, 56, 57,
 67.
 ARNAULD D'ANDILLY, 43.
 ARNAULD (Antoine), 167.
 ARPAJON (M^{me} d'), 123.
 ATHÉNÉE, 167.
 AUBIGNÉ (Charles d'), 135.
 AUBIGNÉ (M^{lle} d'), 135, 136.
 AUBOIN, 13, 20.
 AUDRAN, 82.
 AUGUSTIN (Saint), 167.
 AULU-GELLE, 168.
 AUMALE (Le duc d'), 82, 83, 156,
 187, 189.
 AYEN (Le comte d'), 66, 93, 95,
 96, 134, 135, 136, 137.
 AYEN (M^{me} la comtesse d'), 66,
 93, 95, 135.
 AYEN (M^{me} la duchesse, née
 d'Aguesseau), 149.
 BADE (Princesse de), 110.
 BAÏF (L. de), 59, 165.
 BAILLET, 4, 5, 6, 18, 23, 24.
 BALICOURT (M^{lle}), 62.
 BALZAC (Guez de), 168, 182. </p> | <p> BARBIER, 133.
 BARBIN, 147, 158.
 BARCOS (L'abbé de), 127.
 BARON, 66, 67, 68, 75.
 BASNAGE, 39.
 BATHYLLE, 9, 10.
 BAUDRIER (M.), 169, 172.
 BAYLE, 7, 43.
 BÉARN (M^{me} la comtesse de),
 166, 181, 190.
 BECKFORD, 179.
 BEAUVILLIER (Le duc de), 113,
 115, 117.
 BELLANGER, 153.
 BELON, 169.
 BERRY (Duc de), 1, 78, 91, 95,
 96, 97, 99, 111, 112, 114, 117, 118,
 119.
 BERRY (Duchesse de), 1, 87, 96,
 97, 98, 110, 111, 114, 116, 117, 120,
 121, 123, 130, 142, 143, 154.
 BESONS (Le maréchal de), 80,
 91.
 BÉTHUNE (Marquis de), 117.
 BETHMANN (M. le baron Hugo
 de), 188.
 BÈZE (Th. de), 169.
 BION, 6, 13, 14, 15, 24, 25, 147,
 153, 158, 169.
 BIRON, 98.
 BISSY (Le cardinal de), 129.
 BLOIS (M^{lle} de), 79, 80.
 BOCCACIO, 170.
 BOCCHIUS, 170.
 BOCHER (Charles), 75.
 BOCHER (Edouard), 159, 196.
 BOILEAU, 16, 17, 29, 30, 31, 35,
 46, 52, 53, 147, 153, 159, 170.
 BOISLISLE (M. de), 99, 101.
 BOND, 157.
 BORDES (M. Adolphe), 159, 169,
 170, 185, 194.
 BOSSUET, 43, 47, 53, 125, 126,
 170, 178. </p> |
|---|---|

- BOUHIER (Le Président), 130.
 BOUHOURS (Le P.), 45, 171.
 BOULLONGNE, 77.
 BOURBON-CONDÉ (Le Duc de), 88, 93, 94.
 BOURBON (M^{lle} de), 113.
 BOURBON (La duchesse de), 113.
 BOURDALOUE, 147, 156, 171.
 BOURGOGNE (Le duc de), 45, 91, 97, 99, 111, 113, 117.
 BOURGOGNE (M^{me} la duchesse de) 65, 66, 96, 97, 113, 115, 116, 120, 136, 139.
 BOYET, 153, 156, 157, 159.
 BRANCAS (Le duc de), 98.
 BREUNOT, 3.
 BRISACIER (J. C. de), 93, 96.
 BROGLIE, 98.
 BROSSETTE, 29.
 BRUNET (Jacq. Ch.), 159.
 BUVAT, 110, 123, 157.
 CANILLAC (Le marquis de), 98, 104, 141.
 CARNOT (M^e), notaire, 92.
 CARRICHON (l'Abbé), 149.
 CASAUBON, 14.
 CATULLE, 18, 157, 171.
 CATULLE MENDÈS, 59.
 CELLAMARE (Le prince de), 97.
 CHAMBRY, 91.
 CHAMILLARD (M^{me} de), 153.
 CHAMPIGNELLE, 118.
 CHAPELAIN, 31, 182.
 CHARTRES (Duc de), 78, 86, 97.
 CHARTRES (Duc de), fils du Régent, 108, 109.
 CHASTRE DE CANGÉ, 82.
 CHATEAUX (M^{me} de), 144.
 CHEVERNY (Comte de), 109.
 CHEVREUSE (Le duc de), 113.
 CICÉRON, 35, 147, 156, 172.
 CISTERNAY DU FAY, 153.
 CLAIRON (M^{lle}), 63.
 CLAUDIEN, 156, 172.
 CLÉMENT XI, 127.
 CLÉMENT DE RIS (Comte), 75, 76.
 CLERMONT D'AMBOISE, 118.
 CLOUZIER, 20.
 COLLETET, 15.
 CONRART, 182.
 CONTADES, 103, 104, 141.
 CONTI (Prince de), 29, 88.
 CONTI (La Princesse de), 65, 66, 67, 69, 74, 134, 137.
 CONTI (Princesse Douairière de) 121.
 CORNEILLE (Pierre), 23, 24, 25, 26, 27, 28, 46, 59, 60, 61, 62, 67, 106, 172.
 COSTA (M.) 186.
 COTTENFAO, 118.
 COURBEVILLE (Le P. de), 173.
 COURT (L'abbé de), 109.
 COURTÉPÉE, 4.
 COUSIN (Victor), 167, 173, 177, 187.
 COYPEL (Antoine), 81.
 COYPEL (Charles), 75, 77, 96.
 CRACHERODE, 151, 155, 159, 169, 172, 179, 181, 188, 198.
 CRÉBILLON, 69, 72, 73.
 DACIER, 35, 173.
 DACIER (M^m), 7, 10, 35, 147, 173.
 DAMASCÈNE MORGAND, 158.
 DAMIENS, 148.
 DANGEAU (L'abbé de), 44, 45.
 DANGEAU (Marquis de), 55, 67, 69, 85, 92, 95, 96, 108, 109, 110, 118.
 DEGEUSER, 78.
 DÉMOSTHÈNE, 33, 35.
 DENIZOT (Edme), 3.
 DESMARET DE SAINT-SORLIN, 29.
 DESTOUCHES, 89.
 DIDOT (Ambroise-Firmin), 158, 178.
 DOMBES (Le prince de), 75.
 DOSNE (M^{lle}), 160, 192.
 DOUBLE (L.), 172.
 DOUGLAS (Colonel), 104.
 DU BOIS (L'abbé), 79, 80, 96, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 110, 111, 129, 130, 131, 134, 142, 143, 144.
 DUCERCEAU (Le P.), 153.
 DUCHÉ DE VANCY, 66.
 DUCLOS, 102, 104, 138.
 DUNAY, 43.
 DUMAS (M. Alph.), 185.
 DUPUIS (C.), 75.
 DU SEUIL, 154.
 DUTUIT, 160, 180, 190, 195, 198, 200.
 ÉFFIAT (Le marquis d'), 98, 107, 129, 142.
 ELZÉVIERS (Les), 156.
 EMERY, 7.
 EPERNON (Duc d'), 3.
 ESCHYLE, 21, 35, 69.
 ESTIENNE (Henry), 7.
 ESTRADES (D'), 79.
 ESTRÉES (L'abbé d'), 99.

- EUGÈNE DE SAVOIE (Le prince), 88.
 EURIPIDE, 21, 28, 35, 59, 61, 62, 69, 160.
 FARGÈS, 98.
 FÈNELON, 35, 125, 126, 127, 147, 148, 174.
 FLÉCHIER, 153.
 FILTZ-MORITZ, 182.
 FLEURIAU D'ARMENONVILLE, 122.
 FLORUS, 157, 174.
 FONTENELLE, 21, 30, 35, 37, 45, 46, 47.
 FLOTTE, 143.
 FORCADEL, 121.
 FOURNIER (Ed.), 152.
 FRANZ HALS, 74.
 FURETIÈRE, 8.
 GABRIEL MARTIN, 153.
 GACON, 7, 9, 10, 11.
 GARNIER (Joseph), 3, 95.
 GENEST (L'abbé), 147, 176.
 GEORGES 1^{er}, 102.
 GIRAULT, 62.
 GIRARDOT DE PRÉFOND, 76.
 GONCOURT, 150.
 GONDRIN (M^{me} la marquise de), 58.
 GONDRIN (Roger de), 93.
 GOUJET (L'abbé), 7, 8, 15, 37, 38.
 GONZALÈS (M.), 180.
 GRAND-ÉCUYER (M. le), 55, 56, 57.
 GRENADE (Le P. Louis de), 175, 176.
 GRENVILLE, 165.
 GRIMAREST, 176.
 GROLIER, 76, 151.
 GRONOVIUS, 157.
 GUARINI, 176.
 GUÉRET-DESNOYERS (M.), 171.
 GUILHAUMONT, 132.
 GUYOT DE VILLENEUVE, 145, 158, 180.
 HANOTAUX (M.), 167.
 HADRIANUS JUNIUS, 176.
 HANOVRE (La duchesse de), 81, 112.
 HEINSIUS, 14.
 HARLAY (François de), 125.
 HENRY IV, 83.
 HÉRÉDIA (M. J. - M. de), 160, 193.
 HÉSIODE, 161.
 HIPPARQUE, 8.
 HIPPIAS, 8.
 HOMÈRE, 29, 30, 33, 35, 36, 156, 161, 170, 179.
 HORACE, 157, 160, 173, 179.
 HOUSSAYE (M. Henry), 178, 197.
 HOYM (Le comte d'), 132, 151, 160, 168.
 HUET, 35.
 HULLARD, 165, 172.
 JACQUES II, 102, 103.
 JANSON (Le cardinal de), 115.
 JASON, 60, 62, 153.
 JULY, 3.
 JULLIENNE (De), 76.
 JUSTE-LIPSE, 157.
 JUSTIN, 153, 156, 157, 180.
 JUVÉNAL, 181.
 LA BÈRCHÈRE, 118.
 LA BRUYÈRE, 35, 46.
 LA CARELLE (Le baron de), 145, 157, 159, 168, 174, 176, 185.
 LA CHAISE (Le P. de), 125, 126.
 LA FARE (Le marquis de), 98.
 LA FAYETTE (M^{me} de), 149, 181.
 LA FEUILLADE (Le duc de), 88, 89, 90.
 LA FONTAINE, 11, 12, 181.
 LAGRANGE, 159.
 LAFOSSE, 7.
 LA HAYE, 118, 120, 121.
 LAGOY (Marquis de), 183.
 LA LANDE, 97.
 LA MARCHE (De), 93.
 LA MARCHE (Olivier de), 184.
 LA MONNOYE, 43, 62.
 LA MOTHE, 35, 36, 148 183.
 LANGUET, 130.
 LA PÉRUSE (De), 59.
 LARGILLIÈRE, 75, 77, 161.
 LA ROCHEFOUCAULD-ROYE (Le chevalier de), 117, 121.
 LA ROCHEFOUCAULD (M^{me} de), 123.
 LASTEYRIE (M^{me} de), 149.
 LAUZUN, 104.
 LA VALLIÈRE (Duc de), 76.
 LA VALLIÈRE (M^{lle} de), 65, 182.
 LA VALLIÈRE (Marquise de), 93.
 LA VIEUVILLE (Le duc de), 79, 153.
 LA VIEUVILLE (La marquise de), 117.
 LA VIGNE (M. A.), 194.
 LAW, 97, 144.
 LA VRILLIÈRE, 58.
 LECLERC (M. H.), 174.
 LEFÈVRE (M^{me}), 7, 11, 147.
 LEGOUVÉ, 59.

- LESDIGUIÈRES (La duchesse de), 153.
 LE SOUEF (M.), 170.
 L'ESTOILE, 147, 160, 184.
 LE TELLIER (Le P.), 126, 128.
 LÉVIS (M^{re} de), 113.
 LIÉGEARD (Stephen), 47.
 LIGNEROLLES (M. de), 145, 167, 183.
 LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de), *passim*.
 LONGEPIERRE (M^{re} de), 95.
 LONGIN, 37.
 LONGUS, 82.
 LORRAINE (Le chevalier de), 107, 142.
 LORRAINE (La duchesse de), 123.
 LOUIS XIV, 3, 16, 17, 52, 55, 57, 66, 67, 80, 87, 88, 89, 90, 102, 105, 111, 113, 114, 117, 120, 125, 128, 134, 140.
 LOUIS XV, 121, 144, 148, 157.
 LOUVILLE (Marquis de), 99, 100, 101, 102.
 LOUVOIS, 128.
 LUCAIN, 183.
 LURDE (Comte de), 159.
 LUXEMBOURG (Le maréchal de), 80, 105.
 MADAME (Princesse Palatine), 66, 79, 80, 81, 85, 86, 103, 109, 112, 116, 119, 122, 124, 129.
 MAINE (Le duc du), 4, 49, 53, 54, 55, 67, 75, 85, 87, 91, 93, 94, 96, 97, 111, 113, 142, 143, 153.
 MAINE (La duchesse du), 66, 67, 73, 75, 93, 94, 96, 97.
 MAINTENON (M^{re} de), 49, 56, 65, 66, 80, 95, 97, 113, 125, 126, 127, 134, 135, 136, 138, 139, 140.
 MAISONS, 141.
 MAJELLA (M^{re}), 129.
 MALÉZIEUX (M. de), 96.
 MALHERBE, 18, 30, 158, 183.
 MANSARD, 58.
 MARGUERITE DE VALOIS, 183.
 MARIUS VACHON, 160.
 MARIQUES DE CHAMPREPUS, 199.
 MARSILLAC (Le prince de), 135.
 MARSIN (Le maréchal), 84, 88, 89, 90.
 MASSILLON (Le P.), 123, 131.
 MATHIEU MARAIS, 133, 145.
 MAYENNE (Prince de), 2.
 MÉDAVIT (De), 90.
 MÉDICIS (Le cardinal de), 57.
 MELUN (M^{lle} de), 66.
 MENAGE, 6, 8, 14, 18, 28, 35, 44, 45, 147, 158, 159.
 MÉZERAY, 184.
 MEURSIUS, 145, 184.
 MOLIERE, 145, 147, 148, 153, 158, 159, 176, 185.
 MILLOT (L'abbé), 101, 140.
 MONGAULT (L'abbé de), 96, 109.
 MONSEIGNEUR LE GRAND DAUPHIN, 66, 67, 68, 91, 97, 99, 111, 113, 116, 117.
 MONSELET, 65.
 MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, 80, 82, 87, 106, 108.
 MONTAIGNE, 154, 185.
 MONTRESOR, 184.
 MONTESPAN (M^{re} de), 48, 49, 53, 80, 85, 86, 94, 134, 163.
 MONTGERMONT (M. Louis de), 158, 170, 174, 183, 185, 188, 189, 193, 196, 200.
 MONTESSON (M^{re} de), 108.
 MOSCHUS, 6, 13, 14, 15.
 MOSROURG (Le comte de), 168.
 MOTTELEY, 157, 160, 174, 178, 188.
 MOUCHY (M. le duc de), 150.
 MOUCHY (Le marquis de), 118, 121.
 MOUCHY (M^{re} de), 98, 121, 122, 123, 124, 131.
 MOUHY (Le chevalier de), 62, 64, 69, 108, 124.
 MOUHY (Oudette de), 4.
 NANCRÉ (De), 90.
 NANTEUIL, 111.
 NAPOLEON III, 160.
 NAUROIIS (M. Albert de), 166, 167, 185, 196, 198, 199.
 NAVAILLES (Le duc de), 79.
 NICOLE, 160, 186.
 NICAISE (L'abbé), 43, 44.
 NOAILLES (Le cardinal de), 96, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 145, 155, 171, 177.
 NOAILLES (Anne-Jules, 1^{er} Maréchal de), 93, 95, 96, 125.
 NOAILLES (Le duc de), 56, 58, 66, 95, 97, 100, 101, 104, 110, 111, 132, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 160, 173.
 NOAILLES (3^e Maréchal duc de), 148.
 NOAILLES (La Duchesse de), 58, 66, 134, 135, 137.
 NOAILLES (François de), 148.

- NOAILLES (M^{me} la 2^e Maréchale de), 149.
 NOAILLES (M^{me} la Vicomtesse de), 149.
 NOCÉ (Le marquis de), 98.
 NODIER (Charles), 2, 145, 151.
 O (Villers, marquis d'), 49, 54, 118.
 OLIVIER CROMWELL. 178.
 OLRV (M.), 171.
 ORLÉANS (Le duc d'), Régent de France, 1, 56, 58, 66, 68, 69, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 106, 108, 109, 110, 113, 119, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 140, 141, 142, 143, 144, 175.
 ORLÉANS (M^{me} la duchesse d'). 69, 82, 85, 87, 92, 93, 94, 96, 109, 110, 111, 113, 121, 135, 142, 143.
 ORLÉANS (Le duc d'), fils du Régent. — Voir *le duc de Chartres*.
 ORLÉANS (Louis-Philippe duc d'), Petit-fils du Régent, 107.
 ORLÉANS (Louis-Philippe - Joseph, duc d'), 108.
 OVIDE, 59, 160, 188.
 PADELOUP, 82, 154.
 PADELOUP (Antoine), 154.
 PADELOUP (Michel), 154.
 PADELOUP (Philippe), 154.
 PARABÈRE (La Marquise de), 98.
 PARISON, 159.
 PAPILLON, 78, 92, 132.
 PASCAL, 156, 189.
 PASQUIER, 188, 189.
 PATIN, 60, 61, 72.
 PAUL LACROIX, 160.
 PERRAULT, 17, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 47.
 PERROT D'ABLANCOURT, 160, 199.
 PELLEGRIN (L'abbé), 62.
 PETIT, 43.
 PETITOT, 5, 59, 65, 69, 132.
 PHALARIS (M^{me} de), 98.
 PHILIPPE V, 54, 66, 99, 100, 138, 139, 157.
 PIERRE DE RUSSIE (Le Czar), 123.
 PICHON (Le baron), 145, 154, 155, 158, 160, 169.
 PIGANOL DE LA FORCE, 58.
 PINDARE, 29, 30, 156, 190.
 PIXÉRECOURT, 151.
 PLATON, 21, 33, 35, 156, 190.
 PLAUTE, 157, 190.
 PLINE, 12, 190.
 PLUTARQUE, 21, 191.
 POIX (Le prince de), 150.
 POLICRATE, 8.
 POLIGNAC (Le cardinal de), 129.
 POLITIEN, 14.
 PONS (De), 118.
 PONTCHARTRAIN, 30.
 PONTON, 118.
 PORTALIS (M. le baron R.), 170, 184, 187, 192, 198.
 POTIER, 158, 168, 188.
 PRAXITÈLE, 74.
 PRIE (M^{me} de), 98.
 PROPERCE, 171, 191.
 PUCELLE (L'abbé), 133.
 QUESNEL (Le Père), 127.
 QUINAULT (M^{lle}), 110.
 QUINTE-CURCE, 157.
 RACINE (Jean), 11, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 41, 46, 48, 53, 54, 59, 61, 63, 64, 67, 134, 159, 160, 193.
 RACINE (Louis), 21, 22, 48, 52.
 RAHIR (M. Edouard), 165, 171, 174, 176, 182, 187, 193, 194, 195.
 RACHEL, 59.
 RAINCE (Marie-Elisabeth). 92, 93, 94, 95.
 RAINCE (Simon), 94.
 RANCE, 4, 7.
 RANDON DE BOISSET, 76.
 RAZILLY, 118.
 REGNARD, 10.
 REGNIER-DESMARAIS, 7.
 REMI-BELLEAU, 7, 165.
 RENAULT, 143.
 RENOUARD, 145, 151.
 REQUELEYNE (Bénigne de), 2.
 REQUELEYNE (Michel de), 3, 4, 5.
 REQUELEYNE, (Charles de), 93.
 RETZ, (Cardinal de), 193.
 RIGAUD (Hyacinthe), 75, 77.
 RIONS (Le chevalier de), 120, 121, 122, 123, 124, 130, 131.
 ROBERT DE COTTE, 58.
 ROBERT (Etienne), 156.
 ROBERT HOE (M.), 196.
 RÖDERER (Louis), 171.
 ROHAN (Le cardinal de), 129, 131, 132.
 RONSARD, 7.
 ROTHSCHILD (M^{me} la baronne J. de), 155, 156, 178, 182, 188, 191, 199.
 ROUSSEAU (J. B.), 33, 34, 66.

- RUBLE (Baron de), 159, 185, 186.
 SABRAN (M^{me} de), 98.
 SAINT-AIGNAN (Le duc de), 100, 101, 117.
 SAINTE-BEUVE, 37.
 SAINT-ÈVREMONT, 35.
 SAINT-FRÉMONT, 90, 91.
 SAINT-GÉNIÈS (Le baron de), 176.
 SAINT-GÉRAN (M^m de), 136.
 SAINT-LAURENT, 79, 106.
 SAINT-PIERRE (De), 86.
 SAINT-PIERRE (M^{me} de), 86.
 SAINT-SIMON (Le duc de), 2, 49, 55, 66, 67, 68, 74, 78, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 123, 125, 126, 131, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 144, 163.
 SAINT-SIMON (La duchesse de), 112, 115, 117, 124.
 SAPHO, 6, 7, 12, 13, 166.
 SALLUSTE, 193.
 SARAH BERNHARDT, 59.
 SASSOON (M^{me}), 78.
 SAUVAGE (Comte de), 155, 174, 176.
 SAVIGNY (M. le vicomte de), 156, 180.
 SCALIGER, 14.
 SCUDÉRY (M^{lle} de), 73.
 SECOUSSE, 167.
 SÈNÈQUE, 59, 60, 61, 157, 194, 195.
 SEILLIÈRE, 75.
 SÉRY (M^{lle} de), 88, 98.
 SFORZA (La duchesse), 86, 94.
 SINÉTY (M. le comte de), 156.
 SOLAR, 160, 182.
 SOPHOCLE, 21, 28, 59, 62, 69, 156, 194.
 STAAL (M^{me} de), 36.
 STACE, 194, 195.
 SOUBISE (M^{me} de), 129.
 STAIRS (Lord), 101, 102, 103, 104, 105.
 STANHOPE (Lord), 104.
 TACITE, 153, 156, 157, 195.
 TECHENER (Léon), 176, 180.
 TERRASSON (L'abbé), 35.
 TERREBASSE (M. de), 177, 178.
 THÉOCRITE, 1, 15, 29, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 46, 47, 49, 124, 152, 153, 158, 164, 196.
 THÉSUT (L'abbé de), 96, 99.
 THIANGES (M^{me} de), 86, 163.
 THEVET, 196.
 THOU (Le président de), 151.
 TIBIERGE (L'abbé), 93.
 THOU (J. A. de), 76.
 TIBULLE, 171.
 TITE-LIVE, 153, 156, 197.
 TITON DU TILLET, 6, 62.
 TOLLON (M.), 159, 170.
 TORCY, 102.
 TOULOUSE (Le comte de), 1, 20, 30, 36, 48, 49, 53, 54, 55, 57, 58, 67, 78, 79, 80, 85, 87, 91, 93, 95, 113, 122, 134, 136, 152, 153, 163.
 TOURNEMINE (Le P.), 25.
 TOURNEUX (Maurice), 151.
 TRESSAN (De), 131.
 TROY (François de), 75, 77, 78, 161.
 TURGOT (L'abbé), 118.
 TURNÈBE, 156.
 URSINS (La princesse Des), 139.
 VALÈRE-MAXIME, 157, 198.
 VALINCOUR, 36, 48.
 VAN DALE, 190.
 VARGAS (De), 182.
 VAUGELAS, 18.
 VAUDÉMONT (Le prince de), 90.
 VENDÔME (Le duc de), 88, 89, 90.
 VERRIÈRE (M.), 197, 200.
 VERTOT, 199.
 VILLARS (M^m de), 113.
 VILLARS (L'abbé de), 199.
 VILLEROI (Le Maréchal de), 88.
 VILLAYER, 47.
 VINOT, 159.
 VIRGILE, 15, 29, 40, 49, 52, 153, 199, 200.
 VITRÉ, 155.
 VIVONNE, (de), 47.
 VOITURE, 160, 200.
 VOLTAIRE, 10, 36, 62, 63, 69, 73.
 VOSSIUS, 157, 200.
 VOYSIN, 118.
 WATTEAU, 75, 76.
 WODHULL, 179.
 XÉNOPHON, 156, 200.

TABLE DES MATIÈRES

ET

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS par M. Stéphen Liégeard.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard Derequeleynne baron de). — Ses origines : Les Derequeleynne. — Longepierre enfant célèbre ; Baillet Ménage. — Longepierre traducteur d'Anacréon et de Sapho. — Critique de Gacon. — Il traduit Bion et Moschus. — Idylles de Longepierre. — Racine et Longepierre. — Parallèle de Corneille et de Racine. — La querelle des Anciens et des Modernes : Perrault, Boileau-Despréaux. — Epigrammes de J.-B. Rousseau. — Les Idylles de Théocrite ; L'abbé Gouget, Basnage. — Correspondance avec l'abbé Nicaise. — Longepierre, Fontenelle et l'Académie. — Longepierre précepteur du comte de Toulouse. — Mademoiselle d'Armagnac. — La tragédie de Médée ; Opinion de Voltaire. — Sésostris. — Electre représentée chez la princesse de Conti. — Portrait de Longepierre par Saint-Simon. — Critique d'Electre par Voltaire et Patin. — Longepierre peint par François de Troy. — Le duc d'Orléans. — La duchesse d'Orléans. — Longepierre secrétaire du duc d'Orléans pendant la campagne de Piémont (1706). — Longepierre se marie : Son contrat de mariage. — Il devient le familier de la Maison d'Orléans. — Il est nommé précepteur du duc de Chartres. — Longepierre est nommé secrétaire des commandements du duc de Berry. — Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de Berry. — Correspondance secrète et travaux diplomatiques. — Lord Stairs et l'abbé Du Bois. — Le cardinal de Noailles. — Longepierre lui lègue ses livres. — Adrien-Maurice de Noailles comte d'Ayen. — Portraits par Saint-Simon, du duc de Noailles et de son ami Longepierre. — Le duc de Noailles hérite de la bibliothèque de son oncle le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. — Le catalogue manuscrit de l'Arsenal. — Longepierre bibliophile. — Ses principaux livres et leurs acquéreurs.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LONGEPIERRE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES NOMS CITÉS.



PARIS-VENDÔME. — IMP. G. VILETTE



GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00951 3041

